T. XX — N° 1 25 Février 1933

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *L'argent.*

Pour les catholiques, une seule garantie contre l'argent : aimer la pauvreté et compter sur Dieu.

E.-B. ALLO, O.P. Professeur à l'Université de Fribourg. *Insuffisance de l'Idéal grec.*

Joie de vivre, idéal de la mesure, harmonie? — Non, mais plutôt « désespoir grec », appel inconscient au Dieu-Homme.

H.-M. F. *Une Histoire de l'Anglicanisme.*

Pour aider à comprendre l'état présent de l'Église anglicane.

HENRI DUPEYROUX. Professeur à l'Université de Montpellier. *La véritable question romaine.*

Celle de la notion même du pouvoir temporel. « Si l'on m'offrait de me rendre mes États, je refuserais » (PIE XI).

DOCUMENTS

La Déclaration du Comité archiépiscopal de l'Action catholique, à la lumière des encycliques pontificales, par M.-V. BERNADOT, O.P.

A travers les revues.

Objection de conscience.

Billet de Christianus

L'argent

Tout obéit à l'argent.

Voyez la presse. Je passe sur les fausses nouvelles — volontaires ou non — mais cette arme la plus terrible : le silence!

Quelques faits :

Récemment M. du Tessan, député, délégué de la France à Genève, prononçait à la Société des Nations un discours sur la collaboration de la presse à l'organisation de la paix : « Rares sont, à notre époque, les journaux rédigés, contrôlés, possédés par de purs journalistes. Des coalitions d'intérêts pèsent souvent sur les journaux, ou bien les grands magnats s'en rendent maîtres avec le souci de leur intérêt particulier plus que de l'intérêt général. »

Où est le journal qui a reproduit ces paroles?

« Il peut même advenir, ajoutait-il, que, dans des régions entières, la presse soit dominée par un trust, ou qu'elle ne soit que le rouage docile d'une organisation supérieure. »

Calomnie gratuite? Je ne sais. Mais l'autre jour, après une conférence que donnait en Sorbonne l'un des directeurs du Temps, *des questions furent posées : « On nous dit que l'*Intransigeant *est aux mains de Dreyfus, le* Journal des Débats *aux mains du Comité des Forges. Et le* Temps*? Est-il vrai que la majorité des actions soient détenues par le même Comité des Forges et le Comité des Houillères et des Compagnies d'Assurances? »*

Un défenseur du journal intervint, protesta, nia et finalement, sous les huées, prit la porte. Encore une fois je ne juge pas; ce que je sais, c'est cette fuite et le silence vertueux

de tous les journaux. Deux ou trois revues d'avant-garde ont parlé. Et c'est tout.

Voilà la liberté de la presse et ce qu'en a fait la toute-puissance de l'argent.

*
* *

Nous ne dévoilons pas ces choses pour le plaisir. C'est qu'il s'agit aussi d'un problème chrétien : le problème de la subsistance matérielle de l'Église.

Certes il y a nombre de fidèles qui, généreusement, poussés par la seule charité et sans recherche d'influence, mettent à sa disposition les secours temporels dont elle a besoin. Les innombrables œuvres paroissiales, les écoles libres, nos missions, nos universités catholiques, les couvents qu'on rachète et qu'on rebâtit après chaque expulsion, cela c'est l'œuvre de chrétiens désintéressés. Des centaines de millions y sont chaque année consacrés. Une telle richesse libère l'Église, au lieu de l'asservir.

Il n'y a pas, hélas! que celle-là. L'Église représente une force immense. Quelle proie pour les ambitieux! Il n'est pas sans exemple que des hommes d'affaires, lassés des seuls jeux de la bourse, soient attirés par ce qui est, en effet, la véritable valeur ici-bas : celle des âmes. Ce qu'ils veulent, c'est l'unique force invincible, la seule qui échappe à leurs prises : l'âme humaine, dont la farouche réserve ne cède qu'à Dieu. Alors ils tâchent de lier partie avec Dieu, c'est-à-dire avec son Église. Et ce sont des tentatives d'alliance, naïves d'un côté, trop habiles de l'autre, et qui risquent de livrer des âmes à l'influence — indirecte mais active — des marchands, et de leurs procédés de publicité.

Comment des catholiques, impuissants à soutenir leurs œuvres, sans cesse à court d'argent, poussés d'ailleurs par la vue de tant de misères, ne subiraient-ils pas la tentation de consentir, ingénument, à prendre le parti du protecteur puissant? Mais quelle honte que la puissance surnaturelle de Jésus-Christ, qui est confiée aux hommes pour transmettre la vie même de Dieu et la vérité révélée par Lui, risque de se faire imprudemment complice de politiques humaines!

Peut-être certains comptent-ils trop aujourd'hui sur des moyens techniques, économiques et financiers pour prêcher

Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Comme si la seule force n'était pas dans la Croix, dans ces « moyens temporels pauvres » dont Jacques Maritain disait naguère que « plus ils sont légers de matière, dénués, peu visibles, plus ils sont efficaces. Parce qu'ils sont de purs moyens pour la vertu de l'esprit ». Parce que la Croix est en eux. Et voilà la source inviolable de notre indépendance.

Don Bosco refusait tels secours compromettants; mais dans ses mains le pain qu'il distribuait à ses petits se multipliait, comme dans les mains du Christ. Le bienheureux Cottolengo, qui nourrissait chaque jour des milliers d'enfants, le soir distribuait aux pauvres tout *ce qui restait de l'argent de la journée.*

Sachons user des moyens riches, adaptés à notre temps : radio, cinéma, journaux, revues, etc... Mais en user comme n'en usant pas, les posséder comme ne les possédant pas, dans une indifférence dominatrice, conscients que tout cela ne vaut pas une de ces paroles de Dieu qu'une âme d'apôtre sait trouver quand l'Esprit-Saint l'a envahie. Moyen pauvre, celui-ci, le seul efficace, l'unique nécessaire.

Dieu merci, en France, grâce aux vrais chrétiens, l'Église est indépendante. Mais c'est déjà trop que la calomnie puisse courir, que l'on ose parler de l'Église des coffres-forts, et que, au dire même de Pie XI, pour les masses, « la Croix sainte de Notre-Seigneur, symbole d'humilité et de pauvreté, se trouve associée aux symboles de l'impérialisme moderne » (Caritate compulsi).

Prenons garde aux dangereux amis. « Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas le serviteur du Christ. »

CHRISTIANUS.

Insuffisance de l'idéal grec

Il vient de paraître, dans la collection des « Études bibliques », un ouvrage remarquable, qui tranche beaucoup sur toute la littérature consacrée à la glorification de l'esprit grec (1). L'helléniste savant qui nous l'a donné est fort loin d'être un contempteur de cet esprit, puisqu'il va jusqu'à écrire, dans son *Avertissement*, que c'est la Grèce qui a fait de nous des hommes, — ce qui est beaucoup dire, et pourrait avoir l'air d'une concession faite, par habitude littéraire, à l'ancienne orthodoxie humaniste. Cependant, simplement parce que l'auteur est informé et sincère, son livre est capable de désorien-

(1) *L'Idéal religieux des Grecs et l'Évangile*, par A.-J. Festugière, O.P., ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, ancien membre des Écoles françaises d'Archéologie de Rome et d'Athènes. Préface par le R. P. M.-J. Lagrange, O.P. 1 vol. in-8° raisin, 340 pages. Six longs excursus le terminent : A. *Les origines de l'idée de Dieu chez Platon;* — B. *La division corps-âme-esprit de I Thess.*, v, 23, *et la philosophie grecque;* — C. *Aristote dans la littérature chrétienne jusqu'à Théodoret;* — D. *Saint Paul et Marc-Aurèle;* — E. *La valeur religieuse des papyrus magiques.* Ces dissertations, et les longues notes ajoutées au corps du livre, sont de la plus abondante et précise érudition. — Nous nous réservons de publier dans une autre revue l'analyse critique de cet ouvrage, et de discuter notamment les points où il est touché à la théologie de saint Paul. Ici, nous entendons seulement offrir au public lettré un aperçu général de ses idées, — en y mêlant à l'occasion les nôtres propres, qui d'ailleurs ne s'en écartent pas beaucoup; et nous demandons pardon à l'auteur et au lecteur pour l'inévitable inexactitude que comportent toujours de pareils résumés.

ter, et de scandaliser quelque peu, les dévots de l'hellénisme-religion, ceux qui voudraient le poser en source ou en rival de l'Évangile; car l'hellénisme nous y est présenté comme finissant très logiquement dans un sommeil de fatigue, et dans un cri d'appel impuissant vers autre chose qui valût mieux que lui.

Le P. Festugière est le premier à savoir combien le problème de « l'Idéal religieux des Grecs » et de ses rapports avec l'Évangile est compliqué. L'hellénisme, où tout ce qu'il y a d'humain a coexisté et s'est combattu, a tant de faces contradictoires qu'il paraît impossible à définir; et puis, avec un si lointain recul, « que savons-nous, au juste, sur la vie religieuse profonde, sur la prière intime d'un Grec pieux? » (*Avert.*) Voilà pourquoi l'auteur entend se borner à une « étude »; mais il est trop modeste en ne visant qu'à être un guide pour les étudiants en théologie (*ibid.*). Les « habiles » aussi qui peuvent recourir aux documents, s'ils « n'y sont point visés », trouveront quand même profit à le méditer, ne fût-ce que pour lire leurs documents avec de meilleurs yeux de psychologues. Ils verront fort bien exposée la marche de la pensée religieuse grecque depuis l'antiquité pré-classique jusqu'au temps du néo-pythagorisme, aux environs de notre ère, là où finit « le paganisme à l'état pur » (p. 14). L'ensemble, malgré les difficultés d'interprétation particulières, fait un concert dont on peut fort bien saisir la note dominante, qui n'est pas celle de la satisfaction sincère dans le fini, mais d'une aspiration douloureuse vers la « délivrance ». En quoi, dirons-nous, les Grecs n'étaient pas un miracle; ils ressemblaient, avec une nuance à eux, à tous les hommes devenus suffisamment conscients d'eux-mêmes.

Pour commencer, nous sommes mis en face d'un portrait vraiment attrayant du Grec bien élevé, le type clas-

sique de la tradition, formé par la « sagesse delphique », avec sa *sophrôsynè*, son *aretè*, son *eusebeia*, pratiquant le culte du Beau qui est aussi le Bien, l'honneur, l'empire sur soi-même, l'équilibre des passions, l'élégance, les justes rapports avec les parents, les amis, la cité et ses dieux. C'est le parfait modèle du « gentleman » ou de « l'honnête homme » dans l'antiquité ; mais, croyons-nous devoir ajouter pour notre compte, un des traits essentiels du type nous le rend déjà étranger d'une manière irrémédiable : il n'est fait que pour une société masculine, dédaigneuse de la femme en général, et tombée de ce chef dans une conception étrangement artificielle de l'amour. L'auteur n'y touche guère que par allusion (en particulier p. 137) ; cependant elle fleurissait surtout dans ces cercles distingués ; Pindare, ce purificateur religieux, leur poète, l'a fort bien admise, et le divin Platon lui-même, — qui, comme Socrate, n'en approuvait point les tares communes, — l'a cependant prise comme point de départ, tant elle était courante, de son mouvement d'ascension vers le Beau infini. Cela creuse un fossé (un fossé d'ordures, disons-le crûment) entre cette élégante société grecque et la nôtre.

Il y a plus encore à nous en séparer par l'esprit : c'est son étroitesse. L'idéal de l'*aretè* ne pouvait convenir, ce que le P. Festugière met bien en relief, qu'à ceux-là qui possédaient santé, beauté, richesse, considération, amis, et surtout loisirs ; il est fait pour des « *otiosi* ». Tous les autres, les hommes simplement hommes, asservis au travail pour vivre, ne pouvaient avoir aucune prétention à cette « vertu », ni à la vie heureuse, à l'*eudémonie* ; aussi les privilégiés s'occupaient-ils d'eux le moins possible ; c'étaient des *kakoi*, êtres vils et bons à rien, ou, au vrai sens pratique, « ceux qu'on ne *voit* pas », qu'on ne peut fréquenter. L'opposition du « mob » des cités grecques

aux aristocrates, *kaloikagathoi*, et des cités entre elles, nous a fourni une histoire si pleine d'intolérance mutuelle et d'injustices, d'abus de la force ou du nombre et de trahisons, que je ne conçois guère comment le peuple grec a pu être idéalisé en bloc par les utopistes de la Renaissance, ou leurs héritiers nourris de « *conciones selectae* ». Sa religion ne pouvait guère lui éclaircir l'atmosphère, avec toute cette fumée grasse, aussi irrespirable au moins que celle de notre civilisation d'usine, qui montait des autels aux narines des dieux, laissant égoutter une suie infecte dans les plats des repas sacrés. Mais les dieux de cette race — au moins les plus officiels — avaient été chantés par un Homère et sculptés par un Phidias ; la plèbe athénienne voyait le cortège des Panathénées, elle pouvait entendre du Sophocle au théâtre, du Démosthène à l'agora, et nous devons reconnaître que rarement plèbe eut pareilles aubaines. C'est que l'aristocratie donnait le ton à la religion publique et à ses fêtes. Pour en revenir aux *kaloikagathoi*, si honnis qu'ils pussent être dans la vie politique, et victimes ordinaires comme ils l'étaient des entredéchirements de leurs petits états, quand ils n'en étaient pas les tyrans, trouvaient-ils malgré tout, dans la culture affinée de leur personnalité, de quoi être heureux? La sagesse delphique pouvait-elle donner une paix humaine à leurs âmes? Dans une mesure peut-être, mais à la condition qu'ils aient su régler leurs ambitions d'une façon fort précautionneuse, et ne choquer ni le peuple ni les dieux. Quand on parle de l'atmosphère de liberté où aurait vécu l'élite grecque, on oublie trop le souci qui les poursuivait constamment d'éviter l'*hybris*, tout excès de bonheur qui aurait pu rendre jaloux les Immortels. Ceux-ci ne souffrent pas que l'homme leur ressemble trop ; ils tiennent à ce que l'abîme qui sépare la race humaine et la race divine ne soit

jamais rétréci. Aussi cette mesure, cet équilibre dont on fait gloire aux Hellènes, — et non sans quelque raison du reste, — c'était en grande partie une affaire de prudence. On se force à s'en contenter parce qu'on est des hommes, et pas des dieux ; l'idéal classique, si admiré à distance, n'est point chez eux purement aimé en lui-même, mais garanti aussi par la crainte, dans une assez morne résignation. Ils tâchaient d'oublier cela ; même quelques-uns se sont révoltés, à l'instigation des sophistes incrédules. Quand ils se soumettaient, il demeurait pourtant impossible à des hommes aussi bien doués, dans leur marche ordonnée et élégante vers le sombre Hadès où ils ne seraient plus que des ombres vaines, d'oublier entièrement tout ce que leur refusaient les dieux.

Le P. Festugière dit cela aussi, en termes plus discrets. Pour sortir du morne chemin, il n'y avait d'autre moyen que de se faire dieu — ou immortel. Ces deux termes s'équivalent. Philosophie et mysticisme s'y sont essayés.

Un des plus grands mérites du livre, et des plus neufs, c'est d'avoir montré comment la philosophie, depuis Socrate et Platon — ou Pythagore, — a été, non moins que la recherche du vrai en soi, une tension continue vers la « délivrance » ; d'ailleurs l'un n'allait point sans l'autre. Le refuge contre la vie amère, et contre la mort, est de s'assimiler à Dieu : φυγὴ ὁμοίωσις θεῷ. Platon le premier a entendu démontrer d'une manière *rationnelle* que cette évasion du monde est possible. Dans les Idées immuables, et donc éternelles, toutes hiérarchisées sous l'Idée du Bien, il découvrait les vraies entités divines. Or l'esprit humain, le νοῦς, a une parenté d'essence avec l'Idée, son objet propre, et sa perfection consiste à en conquérir la vision ; déjà il l'a eue en des existences antérieures, la « réminiscence » le prouve ; il est donc immor-

tel, lui aussi, destiné à échapper à ce corps, où il s'est enfermé comme en un tombeau, et à tout le monde mauvais de la matière. En sommes-nous donc à l'immortalité chrétienne? Pas encore, hélas! car l'Idée même du Bien, qui réalise le mieux le concept de Divinité parfaite, n'est, selon le P. Festugière, qu'une « Idée », et non un esprit conscient (1). Elle n'a donc aucun rapport de personne à personne avec l'homme, qui ne peut compter que sur ses propres forces, sur des efforts intellectuels aidés par une ascèse, la *katharsis*, pour s'élever à cette contemplation où il trouvera le bonheur. Sans doute il y a aussi le Démiurge — distinct de l'Idée, nous dit encore le P. Festugière, et inférieur à elle en absolue perfection — qui est, lui, un être personnel, doué des attributs de bonté et de providence, et peut aider les hommes, dont il est le berger (*Phédon*), dans leur « évasion ». Bien complexes sont *les origines de l'idée de Dieu chez Platon* (Exc. A); plusieurs courants s'y mêlent, celui de la pensée religieuse traditionnelle, où l'anthropomorphisme et le polythéisme s'étaient bien épurés ou corrigés (témoin les tragiques et Pindare), où justice et sainteté (bien relatives) étaient devenues de nécessaires attributs des dieux; puis le courant philosophique monothéisant, de Xénophane, d'Anaxagore; puis le courant mystique orphique et pythagoricien, qui faisait chercher l'intimité divine. C'est de là que provient le Démiurge, qui organise le cosmos, en maintient l'équilibre, et exerce une providence en faveur des hommes. Mais le mouvement proprement philosophique, seul capable de conduire à des *preuves* de l'immortalité, restait bien distinct des autres, et Platon n'a pas su les

(1) Mais est-il bien sûr que, au temps de Platon, et même après, les Grecs aient posé une distinction aussi nette que la nôtre entre le « personnel » et l' « impersonnel »?

faire tous converger dans une évidence religieuse ; il n'est arrivé ni à distinguer parfaitement son Démiurge de l'Ame du monde, ni à en fixer les rapports avec l'Idée du Bien, qui demeure plus divine que ce Dieu. Son monothéisme imparfait ne s'est pas libéré entièrement du panthéisme un peu vague qui était le vrai fond de la religion grecque, et où les philosophes physiciens, et Xénophane lui-même, s'étaient arrêtés, malgré toute vigoureuse condamnation du polythéisme mythologique et immoral. Aussi les vues platoniciennes sur la Providence et les rétributions de l'autre vie — où ce n'est pas (d'après le P. Festugière) une union au Démiurge qui sera le bonheur suprême — restent-elles, sauf la contemplation des Idées impersonnelles, parmi les représentations toujours un peu incertaines du *mythos* et de l'opinion. — Le P. Festugière a-t-il bien ici rendu pleine justice à Platon? Je ne dis pas à son « système », qui n'était certes pas le christianisme, ni peut-être même un tout bien unifié, mais aux convictions profondes de son âme, à ses convictions vivantes et *totales*, qui, pour être faites de spéculations « nécessaires » et de persuasion à la fois, pouvaient n'en être pas moins solides, comme chez tant d'autres esprits dont la religion, dégagée de doutes, est bien plus vitalement unifiée que la spéculation plus ou moins déficiente dont ils l'appuient? La forme dubitative que l'impuissance de sa dialectique à démontrer certaines vérités, et la réserve aussi de l'élégance attique, lui font maintenir dans les *Dialogues* quand il touche à certains problèmes, est-elle bien un signe suffisant que ce puissant esprit religieux, et même mystique, ne tendait pas obscurément, mais de toute sa confiance et « de toute son âme », au vrai Dieu que le christianisme ferait mieux connaître? On voudrait au moins l'espérer, et ce ne serait pas sans raisons.

Chez Aristote se marquent à la fois un progrès méta-

physique et un recul religieux. Si, d'une part, ce que Platon n'avait pas su faire, il a identifié nettement l'Idée suprême et l'Intellect suprême, établissant pour toujours la vraie notion philosophique de Dieu, il a d'autre part nié toute proportion entre la personnalité humaine et cette Pensée de la Pensée, qui ne pense éternellement qu'à elle-même, sans s'occuper du monde qu'elle n'a pas créé, bien qu'il aspire à elle. Toute possibilité d'union mystique, et même de religion au vrai sens du mot, est ainsi ruinée. L'immortalité n'est qu'un rêve, ne fût-ce que la pauvre survivance d'une *psychè* dans l'Hadès, puisque le *Noûs poietikos*, unique et extérieur, n'éclaire l'intellect que durant cette vie, et que tout dans le composé humain se dissout à la mort. On comprend donc bien comment la première littérature chrétienne, jusqu'à Théodoret (Exc. C) et au delà, s'est montrée, tout en ménageant Platon, si antipathique à Aristote — un Aristote d'ailleurs mal compris et défiguré dans la tradition faussée des écoles gréco-romaines. Le Stagirite voulait sans doute qu'on s'efforçât, pour connaître en cette vie quelque chose d'un bonheur vrai, d'atteindre à l'ὁμοίωσις θεῷ, « l'assimilation à Dieu », par quelques lueurs imparfaites et fugitives d'une contemplation qu'il eût cependant été bien vain, avec Platon, d'espérer éternelle. Et par ailleurs, reste toujours le vieil idéal delphique, qui doit suffire à être heureux à la mesure de l'homme, d'une satisfaction tant bien que mal équilibrée, pour les privilégiés à qui il est accessible. Mais il y a du drame dans la sérénité du Philosophe : « à méditer l'Éthique, on n'est que trop saisi de cette impuissance où est l'âme à atteindre son bonheur vrai » (p. 58). La résignation, toujours !

Les philosophies qui suivirent, épicurisme et stoïcisme, nous sont données comme étant également « filles du désespoir » (p. 66) (*Lightfoot*). Épicure, « disciple inavoué,

mais certain, et peut-être logiquement nécessaire, du philosophe de Stagire » (p. 63), ne vise même plus à cette espérance qu'Aristote avait toute ramenée au temps de l'existence terrestre. Le pessimisme de ce « Bouddha d'Occident », qui renonce à tous les désirs vifs, bons seulement à nous abreuver de déceptions dans ce monde essentiellement mauvais, inspire le système le plus voisin chez nous du Nirvâna sous sa forme la plus négative. L'*autarkeia*, la suffisance trouvée en soi-même, n'est qu'une répudiation de toute ambition positive ; contempler des dieux matériels, et qui ne nous sont rien, plongés qu'ils sont dans la torpeur de leur *ataraxie* parfaite, ne peut être, pour l'idéaliste (au sens moderne) découvert par Brochard en Épicure, que le plus illusoire des bonheurs. Après cela, il peut bien dire à Ménécée : « Tu vivras comme un dieu parmi les hommes. » Quel dieu, même comparé aux simples Olympiens !

Quant aux stoïciens, qui choisissent le parti-pris violent de nier le mal pour en être vainqueurs, c'est la faillite aussi qui les attendait. Leur sage est égal aux dieux ; mais ce sage, ils le reconnaissent eux-mêmes, reste introuvable. D'ailleurs leur Dieu n'est que le Feu, l'élément le plus subtil du monde matériel, et une Fatalité physique détermine tout. S'ils ont pourtant rétabli la religion en identifiant leur divinité impersonnelle à Zeus, célébré la Providence, et parlé quelquefois avec un profond accent religieux, ce ne fut que par une inconséquence qui était l'inconsciente négation de leur propre doctrine. Heureusement d'ailleurs pour eux, dirons-nous, qu'ils n'ont pas su être logiques ! Dans l'Excursus D, l'auteur met en lumière l'insuffisance du plus noble stoïcisme en comparant avec saint Paul l'admirable et mélancolique Marc-Aurèle ; bon gré mal gré il faut bien que les stoïciens prennent l'attitude de trouver bon ce

monde présent, puisqu'il n'est pour eux rien au-dessus, où l'on puisse se réfugier.

Dans le dernier en date des systèmes proprement helléniques, le néo-pythagorisme, il n'est plus question de s'égaler à Dieu par la connaissance. La prétention à l'unité de nature fait place à la simple recherche de l'union morale, par la pratique du bien, moyennant quoi l'âme vertueuse rejoindra la divinité après la mort. On ne vise plus à comprendre, on « croit » aux oracles du Sage, homme divin. Toutefois le Theos, l'*Hypsistos*, paraît n'être que la plus haute des sphères célestes divinisée : une teinte de physique panthéiste reste étendue sur leur religion. Aussi le P. Festugière met-il en doute que leur immortalité, résultant du retour des éléments les plus élevés de la personne humaine aux plus élevés du monde, qui en sont la source, puisse être dite spirituelle et personnelle. — Il est bien vrai que, spéculativement, ils auraient pu ou dû ne voir dans l'ascension de l'âme que l'opération d'une physique ou d'une chimie cosmique; mais, de fait, n'y avait-il pas, et souvent, bien davantage? et n'est-ce pas surtout chez ceux qui se rattachaient à Pythagore, comme chez les disciples authentiques de Platon, — sans parler de quelques stoïciens, — que l'élan de « l'âme naturellement chrétienne » a pu franchir les barrières du système, et l'homme dépasser le théoricien? Car ils peuvent faire deux, sans très bien s'en rendre compte.

Quoi qu'il en soit, l'historien de l' « Idéal grec » était fondé à commencer la partie suivante, « La Religion », par un chapitre intitulé « *l'échec des philosophes* ». Le *De natura deorum* de Cicéron n'est que trop instructif à cet égard. Là l'optimisme du stoïcien Balbus, sa physique, sa théologie, sa foi en la Providence, n'ont pas très beau jeu

devant les arguments sceptiques du prêtre Cotta, dont la duplicité était celle de beaucoup de ses pareils. Avec le dilettante Cicéron, « tout s'achève dans un sourire », mais « c'est pourtant l'aveu d'une défaite singulièrement douloureuse pour les âmes un peu profondes » (p. 99). Le « salut philosophique » finit par ressembler à un leurre. Ce qui reste de plus clair, c'est que l'homme est le jouet de l'*heimarmenè*, la fatalité. Une notion intellectuelle de la Providence s'était formée d'une façon complexe, en corrigeant l'*anankè* par *dikè*, la justice; mais ce progrès avait été perdu dans les cercles hellénistiques qui incarnèrent leur « désolation » dans le culte de *Tychè*, la Fortune capricieuse maîtresse de tout. Lorsqu'on crut à un ordre universel imposé par les astres, à la *sympatheia* qui joint indissolublement toutes les parties du cosmos et l'humanité, et que les secrets de l'astrologie furent révélés comme des mystères transportant l'âme dans le monde divin par des initiés comme Vettius Valens, on n'échappait point pour cela à la tyrannie de la fatalité astrale, et il fallait, pour s'émanciper quelque peu, recourir à la *magie*, basée sur la « sympathie » encore, ou bien à des « mystères » comme Nigidius Figulus en juxtaposa à ses révélations astrologiques. On se mit à chercher un refuge près d'Isis « qui vainc l'heimarmenè », de Sarapis « le sauveur des pauvres ». C'était la fin de la « contemplation » philosophique et rationnelle.

Dans les « mystères », qui commencèrent alors à prendre une telle floraison, le P. Festugière apporte une distinction excellente entre « mystères littéraires » et « mystères cultuels », ces derniers étant les vrais, et les autres une transposition analogique. C'est la différence de la « gnose » et du « culte ». Les gnostiques, hermétistes et autres, veulent se délivrer de la Fatalité désespérante par la « connaissance » de Dieu révélée en des livres d'initia-

tion, les « mystes » proprement dits par un ἔργον à la façon d'Eleusis, quelque rite extérieur qui vous sauve une fois pour toutes. Ce sont les « mystes » qui devinrent les plus nombreux ; car, pour obtenir le « salut philosophique », et même le salut par l'illumination des livres dont le sens profond finissait par resplendir devant l'esprit, il fallait bien avoir les loisirs d'un « *otiosus* », se soumettre à un long entraînement de l'intelligence et du caractère, de l'intelligence au moins ; tandis que les mystères cultuels avaient cet avantage d'opérer instantanément. D'ailleurs les deux modes de la recherche du salut, gnose et cultes secrets, supposent des psychologies différentes : pour le gnostique, la θέα, la vision de la divinité, est *l'objet* immédiat comme le but ; tandis que, pour le myste, elle n'a d'autre valeur que celle de *garantie* d'un heureux sort futur, distinct de cette vision. De part et d'autre, il s'agit toujours, pour être heureux, d'un transfert local. Quant au mode d'union procuré par les mystères, l'auteur a raison sans doute de n'y trouver ni filiation ou adoption divine, ni une union conjugale avec la divinité ; les rites « sacramentels », y compris la « hiérogamie », n'étaient que des restes de cette vieille religion agraire et magique des anciens paysans grecs, visant à la fécondité de la nature et du foyer, et dont le grand nombre des initiés ne devait plus saisir la raison. La chose importante pour eux — autant qu'on peut en juger quand les termes techniques sont encore si loin d'être tous connus, et si difficiles à bien éclaircir — c'était plutôt le δρώμενον, le drame plus ou moins largement représenté des aventures divines, auxquelles ils s'associaient, et l'image qu'on leur faisait apparaître sans doute de la divinité elle-même, quand ils en étaient au point voulu d'exaltation. Mais rien là-dedans qui pût rénover le fond de l'être chez celui qui avait pris part à la *teletè* ; il y

gagnait seulement « une forme plus vive, plus touchante des sentiments du simple croyant à l'égard de son dieu » ; ayant cru le contempler dans une *époptie* passagère, il nourrissait l'espoir d'être transporté lui-même un jour dans l'agréable pays où résidait ce dieu, et d'être heureux à ses côtés, non par l'union à lui, mais par le partage des mêmes biens de toute sorte. La magie elle-même du reste, comme on peut l'étudier dans les papyrus (Exc. E), s'empara de l'attirail et de la phraséologie des mystères, et apprit aux praticiens à se soumettre les dieux, fût-ce les plus hauts, au moyen d'une cuisine et de formules abracadabrantes, pour leur faire accomplir comme des serviteurs la volonté de qui les évoquait, et procurer aux gens pressés, par leur « union », toute espèce de biens qui étaient rarement spirituels. Ce fut la pire décadence de la religion mystique des Grecs.

Maintenant, en dehors des initiés et des nombreux sceptiques, qu'étaient devenues à la fin les croyances populaires païennes en l'immortalité ? (II, ch. v.) De nombreuses inscriptions funéraires nous renseignent. Elles nous montrent les âmes transportées soit dans l'éther, au milieu des astres, soit dans le pays des bienheureux où la religion traditionnelle n'avait d'abord placé que quelques favoris des dieux, soustraits au trépas, mais que le progrès des idées, depuis l'orphisme et Pindare, avait ouvert à la généralité des défunts qui furent vertueux. Ces espérances gardaient cependant toujours les imperfections du mythe, son imprécision et ses incertitudes. On rêvait de parvenir un jour, comme les mystes, *là* où les dieux vivent localement, pour s'asseoir à leurs banquets, dans une sublimation de tous les plaisirs terrestres, mais non pas précisément de goûter le bonheur éternel dans l'amitié d'un Être infini. D'ailleurs, quand cette immortalité était conçue sous la forme *astrale*, était-ce bien la véritable,

la personnelle? Le P. Festugière juge qu'elle devait être impersonnelle alors, car les astres dans lesquels se fondaient les âmes ne sont pas des personnes. Mais peut-être, malgré les exigences de la logique abstraite, croirions-nous encore, comme à propos des néopythagoriciens et d'autres mystiques philosophes, que les intéressés ne raisonnaient et ne sentaient pas tout à fait comme nous qui les critiquons. Beaucoup d'inscriptions relatives à l'immortalité astrale nous semblent inculquer une meilleure et plus humaine espérance.

Enfin, que conclure? Hardiment, l'helléniste dominicain ne craint pas de nous parler du « désespoir grec ». Sans doute il tempère ce jugement par des adoucissements équitables; car à toute époque, dans le monde hellénique, ont transparu des lueurs d'une religion plus vraie, plus ferme et plus consolante. L'épuration — relative — des mythes, l'hénothéisme progressif (à défaut d'un monothéisme bien tranché), la justice des dieux (si impitoyable qu'elle fût) chez Eschyle, les fraîches peintures de la foi d'un Ion ou d'un Hippolyte chez le sombre Euripide lui-même, et bien d'autres traits encore, surtout le grand élan d' « évasion » vers l'éternelle contemplation divine (ne fût-elle que de l'Idée) déterminé par un Platon, enfin jusqu'à l'aspiration des mystes à une certaine intimité entre dieux et hommes, et à la Providence des stoïciens, ce sont là des côtés favorables du paganisme grec. Par malheur, ces aspirations flottaient tremblantes, on se trompait de but et de chemin, sans pouvoir atteindre au vrai secret de la « délivrance ». La vie présente, au fond, pour le Grec (— et nous ne parlons pas seulement des pessimistes professionnels, comme les Orphiques —) est mauvaise et pleine d'incertitudes; seulement l'autre vie et ses conditions sont plus incertaines encore. Alors il fait effort pour se contenter de ce qu'il a,

et l'on voit se dessiner les diverses formes de son « humanisme » : soit la jouissance bien organisée des plaisirs présents, si piètres qu'on les reconnaisse, soit le raidissement du stoïque, l'abandon sceptique de l'épicurien, la résignation d'Aristote, que le P. Festugière a la rare franchise de ranger parmi les témoins de l'insatisfaction humaine (p. 165) ; mais toujours, sous-tendue à ces attitudes, il y a la chaîne lugubre des déclarations pessimistes qui, depuis les homériques, se poursuivent et s'accentuent chez les poètes gnomiques et lyriques, comme dans la tragédie (cette expression la meilleure de la mentalité grecque), jusqu'à se concentrer en ce mot du joyeux Silène, rapporté dans un fragment de l'*Eudème* d'Aristote : *Mieux vaut pour l'homme n'être point né; s'il est né, de rentrer le plus tôt possible dans le royaume de la nuit* » (p. 163). Le sage libre et content, fait sur le patron stoïcien, ne peut exister ; tout ce mouvement vers le bonheur ne tend-il pas, en fin de compte, à l'ataraxie épicurienne ? et le plus enviable n'est-il pas de dormir ? comme Simonide le fait dire à Danaé, abandonnée aux flots dans une frêle nacelle, avec son nouveau-né qui sommeille, inconscient :

— Dors, mon bébé; — que dorme aussi la mer! — et dorme aussi notre immense infortune.

Au lieu d'une réciprocité d'amour entre Dieu et l'homme, c'est « la perte de notre infime conscience dans l'inconscience divine » ! (p. 168.)

De longues années d'études nous porteraient à juger de même, — ou peu s'en faut. Ce livre est audacieux et profond, peut-être un peu trop pessimiste par endroits, mais plein de science et de cœur. Le P. Lagrange, dans la Préface, a raison de dire que l'helléniste expert qu'est

l'auteur a su se placer au cœur d'un sujet difficile et poser le problème d'une façon nouvelle. Et il a donné la solution vraie : Ces Grecs ont connu des aspirations sincères au salut, mais impuissantes à se bien formuler, et, *a fortiori*, à toucher le but par leurs religions et leurs théories. Il leur fallait Jésus-Christ, le Dieu-Homme descendant souffrir avec nous, puis ressuscitant vainqueur du monde, pour trouver, sans pessimisme, le sens de la vie. Il est vrai que les choses ne peuvent apparaître ainsi que regardées du haut d'un christianisme connu et vécu ; d'autres hellénistes s'obstineront à nous parler de la « joie de vivre » des Grecs, à nous vanter l'idéal de leur « mesure » ; et je ne serais pas surpris si quelques-uns étaient fâchés par la sincérité de ce livre. Ceux-là ne pourront du moins reprocher à l'auteur de disserter sur des choses qu'il n'aurait pas étudiées à fond. Et il faut bien reconnaître que l' « humanisme » n'a pas l'humanité de la religion chrétienne ; il faut bien, de par le droit et le devoir qu'a notre intelligence de nous orienter vers le vrai bonheur, abattre toutes les idoles qui en obstruent le chemin, même celles que des esprits délicatement cultivés se persuaderaient d'adorer encore. Autrement, s'ils se prenaient trop au sérieux, et pouvaient devenir aussi grecs qu'ils le désirent, ils n'auraient guère chance d'aboutir, comme leurs modèles trop embellis, qu'à la résignation de la pauvre Danaé dans sa triste berceuse.

Fribourg, janvier 1933.

E. Bern. Allo, O. P.,
Professeur à l'Université de Fribourg.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Une Histoire de l'Anglicanisme

« Si mon pays redevenait réellement catholique, disait à Rouen en mai 1931 le cardinal Bourne, primat d'Angleterre, je crois qu'il en résulterait de grandes choses, et aussi que l'événement ne serait pas sans répercussions considérables sur le monde (1). » Le chrétien qui a quelquefois pensé à l'immensité de l'empire dont l'Angleterre est le centre, à l'extension unique de la civilisation qui lui doit non seulement sa langue, mais sa culture et aussi ses formes religieuses, souscrira sans peine à ces paroles. Qu'on se rappelle seulement le rôle de cette culture aux origines de l'Amérique moderne et, de nos jours, quels problèmes elle doit résoudre dans l'immense empire des Indes. Il faut se placer dans cette perspective pour apprécier l'importance des progrès ou des échecs du catholicisme en Angleterre.

Encore faut-il, pour comprendre la situation présente du catholicisme anglais et quels espoirs lui sont permis, en connaître l'histoire. Et non seulement l'histoire du catholicisme, ce qui, hélas ! se réduit à peu de choses pour ces trois derniers siècles, mais aussi d'abord l'histoire de l'anglicanisme, religion officielle. Aussi M. Coolen, avant de nous présenter, dans un ouvrage qui va paraître, l'*Anglicanisme d'aujourd'hui*, a-t-il consacré un volume préliminaire à l'*histoire de l'Église d'Angleterre* (2).

(1) *La Croix*, 1er juin 1931.
(2) G. Coolen, *Histoire de l'Église d'Angleterre* (*Bibliothèque catholique des Sciences religieuses*). Paris, Bloud et Gay, 1932; in-12, 200 pp.

On voudrait ici dégager du détail de cette histoire quelques considérations plus générales qui, pour n'être pas formulées telles quelles par l'auteur lui-même, obtiendraient pourtant, on l'espère du moins, son approbation.

A la différence des Réformes issues de Luther, de Zwingli ou de Calvin, réformes qui dès l'origine se réclamèrent d'une dogmatique autre que celle de Rome, la réforme anglaise du XVIe siècle fut d'abord et demeura un certain temps une revendication d'ordre national et politique plutôt que d'ordre doctrinal. Le luthéranisme, le zwinglianisme, le calvinisme, disons-nous, furent des hérésies. L'anglicanisme ne fut d'abord qu'un schisme. M. Coolen emploie quelque part l'expression de « nationalisme religieux » (p. 38).

Sans doute, la rupture eut pour cause immédiate l'affaire du divorce d'Henri VIII. Encore faut-il noter que la situation de l'Église d'Angleterre rendait le schisme possible. Nous aurions ici plus insisté que M. Coolen sur cette préparation. Sans remonter jusqu'aux persécuteurs que furent Ockam et Wiclef, nous aurions marqué davantage le rôle néfaste d'une part des *Convocations*, de l'autre du Cardinal Wolsey. Les *Convocations* ou Assemblées du clergé, en ces débuts du XVIe siècle, font preuve d'un esprit rien moins qu'évangélique et se montrent surtout soucieuses d'administrer et de conserver les immenses richesses du clergé, fût-ce aux dépens de la soumission puis de la fidélité à Rome ; le cardinal Wolsey, cumulant en sa personne les pouvoirs politiques de chancelier et les pouvoirs religieux de légat à vie (depuis 1518), encourage par son exemple même cette confusion du temporel et du spirituel et habitue l'Église d'Angleterre à vivre entièrement chez elle, pratiquement coupée de toute communication avec Rome. C'est au cardinal légat qu'aboutissaient en dernier ressort les affaires qui, normalement, auraient dû être traitées à Rome. En se proclamant chef de l'Église d'Angleterre, Henri VIII ne fera que prendre sur soi les pouvoirs que, bon gré mal gré, le pape avait dû reconnaître au chancelier près de vingt ans auparavant. A ce point de vue, la rupture

ne fera que transformer en schisme formel l'autonomie de fait que possédait déjà l'Église d'Angleterre.

Schisme d'abord, et non pas hérésie.

Seulement comme il arrive en pareil cas — l'histoire religieuse de la Russie en serait un autre exemple —, le nationalisme religieux, le schisme, aboutissent très vite d'une part à la domination, sinon à l'écrasement de la société religieuse par la puissance politique, d'autre part à l'altération progressive de la doctrine à laquelle on prétendait à l'origine demeurer fidèle. Dès la mort d'Henri VIII, l'histoire de l'Anglicanisme subit les vicissitudes de la politique anglaise, et cette politique nationale beaucoup plus que les systématisations doctrinales conditionne et explique jusqu'aux variations proprement religieuses de l'Église établie. Le règne de chacun des successeurs d'Henri VIII en témoignerait à sa façon.

La victoire du Parlement sur le droit divin des rois, au XVIIe siècle, ne changea rien, pour le fond des choses, à cette situation de l'Église officielle. Le Parlement recueillit le pouvoir que le trône détenait jusque-là en matière religieuse, et depuis lors, l'Église Anglicane, dont le statut date de cette époque, n'est autre chose, selon l'expression de M. Coolen, qu' « une institution nationale de forme religieuse, mais d'origine civile » (p. 69). L'Angleterre est la terre d'élection de l'érastianisme. Ainsi, pouvions-nous voir, ces dernières années, à notre grand étonnement à nous Français qui tenons tant à la distinction du politique et du religieux, le parlement anglais discuter pour ou contre l'adoption d'un nouveau Livre de Prière. Quant aux catholiques, on sait que jusqu'au début du XIXe siècle ils furent privés de leurs droits civils et persécutés, non pour des raisons doctrinales, mais très précisément parce que leur obéissance au pape semblait les faire dépendre d'un souverain étranger, trahison dont la privation de droits civils était la moindre sanction. Et si, en 1829, les dirigeants politiques purent accorder aux idées libérales du temps l'Acte d'Émancipation des catholiques, c'est qu'alors la papauté ne faisait plus, au

moins de la même façon qu'aux XVIe-XVIIe siècles, figure de puissance politique et temporelle.

L'histoire de l'Église d'Angleterre présente donc un des cas les plus typiques de nationalisme religieux. *Cujus regio, hujus religio*, ce principe du XVIe siècle ne fut nulle part appliqué avec une telle continuité. Et cela caractérise jusqu'à l'enseignement par ailleurs si divers des théologiens de l'anglicanisme. Il n'est qu'un point sur lequel ils se rencontrent, c'est leur commune aversion pour Rome, et leur soin à revendiquer l'autonomie religieuse de l'Angleterre. Pour le reste de leur doctrine, ils s'opposent en une variété infinie, allant des formes les plus proches du catholicisme romain aux positions les plus extrêmes du protestantisme libéral. Pour ne citer que deux grands noms de l'anglicanisme, en cette opposition se rencontrent Lancelot Andrewes († 1626), que les « anglo-catholiques » considèrent comme leur ancêtre, et ce Thomas Arnold, contemporain du mouvement tractarien, type de l'anglican libéral, qui « s'efforçait d'inculquer à ses élèves une religion large et compréhensive, aussi hospitalière à toutes les nuances de la confession protestante que fermée aux catholiques, aux Juifs et aux Unitariens; religion nationale, destinée à renforcer le caractère de l'Anglais moyen », christianisme « purement insulaire et exclusivement anglais» (p. 132).

Le grand bienfait du mouvement d'Oxford, dont septembre 1933 va amener le premier centenaire, fut peut-être moins de conduire rapidement quelques âmes d'élite à l'Église catholique que de poser, pour la première fois depuis le XVIe siècle, la question religieuse sur son vrai terrain et d'en chercher la solution selon la seule vraie méthode, je veux dire à la lumière infaillible de la tradition chrétienne et non plus de la tradition anglaise. Pour Keble, Froude et surtout Newman, il ne s'agissait plus d'abord de se poser en face de Rome et contre elle, — encore que les uns et les autres fussent convaincus que leur étude loyale de la tradition justifierait cette opposition séculaire, — il ne s'agissait même plus d'abord d'assurer à la nation anglaise la conservation de son

autonomie religieuse, de son « nationalisme religieux », il s'agissait, écrit M. Coolen, de « retrouver les routes perdues depuis plus de deux siècles. L'idée qui les inspirait était, selon le mot de Newman dans l'*Apologia*, qu'il y avait quelque chose de plus grand que l'Église établie, l'Église catholique et Apostolique instituée dès le commencement, dont l'Église d'Angleterre n'était que l'organe et une forme locale » (p. 133).

Ébranlé par le mouvement d'Oxford, l'anglicanisme a essayé de se ressaisir. Mais les deux tendances qui l'ont divisé dès les origines n'ont fait que s'affirmer davantage, principalement sur les questions rituelles et sacramentaires, et ont donné naissance aux deux associations antagonistes de l'*English Church Union*, fondée en 1859, aux tendances de plus en plus catholicisantes, et de la *Church Association*, fondée en 1865, qui dépense « des sommes énormes et une énergie indomptable à maintenir le Protestatisme intégral et à faire échec aux tendances romanisantes » (p. 158). Cette irréductible opposition manifeste une fois de plus l'absence de base doctrinale dont a toujours souffert l'anglicanisme, en même temps que l'entente contre Rome témoigne de sa fidélité à ses origines schismatiques. Le manque d'unité doctrinale accentue la faiblesse de l'Église établie en face du parlement politique dont elle n'a cessé de dépendre et qui lui donne toujours ses statuts. L'opposition à Rome empêche ceux qui sont les plus proches de son *Credo* d'en bénéficier pleinement par le retour à l'Unité.

Que sera l'avenir? L'étude plus détaillée que nous annonce M. Coolen sur l'Anglicanisme d'aujourd'hui permettra sans doute de l'entrevoir quelque peu.

« Si mon pays redevenait réellement catholique... », disait le Cardinal Bourne. Notre temps qui, en bien des domaines, reprend tant de questions mal résolues par le XVIe siècle, verra peut-être le retour à l'Unité catholique de cette Église d'Angleterre qui fut jadis glorieuse en Chrétienté. On a dit que la séparation de l'Église et de l'État avait achevé de tuer,

en France, le gallicanisme. Pourquoi, en Angleterre, la séparation de l'Église établie et de l'État, vers laquelle les événements semblent s'acheminer, ne tuerait-elle pas cette forme extrême de gallicanisme, de nationalisme religieux, que fut l'Anglicanisme? Les raisons politiques qui purent dans le passé, servir de prétexte à la rupture avec Rome, n'existent vraiment plus. « Quand on considère, écrit M. Coolen, les difficultés de tout genre auxquelles les pontifes romains furent acculés par leurs alliances avec les princes, on apprécie mieux quelle sécurité et quel prestige inattaquable l'Église du XXe siècle retire de sa puissance purement spirituelle » (p. 58). Plus facilement que jamais, en étant catholique, on peut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Et si le retour de l'Angleterre à l'Unité devait encore tarder, il resterait aux catholiques à recueillir les leçons de ces trois siècles d'anglicanisme, en particulier à mieux apprécier le bénéfice de l'Unité catholique hors de laquelle se perd bientôt cette intégrité de la foi que, depuis la prière du Christ, Pierre seul, et ceux qui demeurent en communion avec lui, conservent sans défaillance.

H.-M. F.

***

La véritable question romaine

De la littérature déjà si abondante qu'ont suscitée les accords du Latran, des nombreuses publications où, à cette occasion, a été reprise l'étude de la question romaine, ne se dégage-t-il pas cette impression que l'on a quelque peu perdu de vue, sous l'influence des circonstances, les véritables données de ce célèbre problème? Le point de vue même où se sont placés certains publicistes pour formuler leurs objections contre la solution du Latran n'indique-t-il pas une méconnaissance complète des termes essentiels de la question?

On a dénoncé par exemple la déroute de la diplomatie

pontificale devant l'intransigeance mussolinienne. On a repris point par point les articles du traité de 1929 et fait ressortir l'écart entre ses prétentions sur lesquelles on ne possède, après tout, aucune donnée certaine, et ce que l'on considère comme les maigres résultats obtenus. On s'est plu à réduire la question romaine à l'échelle d'un acrimonieux débat entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, celui-ci l'emportait finalement sur toute la ligne. Le Duce lui-même ne s'est-il pas, un moment, présenté aux chambres italiennes en insolent triomphateur?

L'ouvrage que vient de publier M. Mollat (1) survient à propos pour nous rappeler que la question romaine est un problème tout différent et dont la solution requiert une appréciation moins simpliste. Un problème plus ancien d'abord qu'on ne le croit généralement : le titre même de cet ouvrage : *La question romaine de Pie VI à Pie XI*, souligne avec raison que ce n'est pas la brèche pratiquée, en 1870, dans la Porta Pia par les troupes italiennes qui a posé la question romaine, mais que le problème existait depuis longtemps déjà, bien avant qu'il n'y ait des troupes italiennes et un gouvernement italien. Un problème d'autre part autrement élevé que le marchandage mesquin au rang de quoi certains auraient voulu le ravaler : si la formation de l'unité italienne compliqua la situation en provoquant une grave discussion de principes entre le Souverain Pontife et l'État italien qui l'avait dépossédé, la délicatesse des rapports Italie-Saint-Siège n'a jamais été cependant qu'un aspect secondaire d'un problème qui, en soi, concernait essentiellement le Pape et relevait au fond de sa seule décision.

La question de savoir s'il y avait intérêt à ressusciter, et sous quelle forme, la souveraineté temporelle constituait en effet une sorte de question préjudicielle que le Saint-Père devait trancher préalablement à l'ouverture de toute négociation avec l'État italien. C'est en cela que consistait en dernière analyse la question romaine. C'est en cette question — qui ne regardait que le Pape seul — qu'il faut aller chercher la clé des accords du Latran. Si le pouvoir temporel s'est

(1) G. Mollat, professeur à l'Université de Strasbourg, *La Question romaine de Pie VI à Pie XI* (*Biblioth. de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, Gabalda éd., 1932, 470 p.).

désormais à ce point transformé que d'aucuns, au premier abord, ont pu le croire disparu, c'est par la décision pontificale, délibérée et unilatérale, qui a nécessairement précédé les pourparlers, et non pas le triomphe de prétendues thèses mussoliniennes qui se sont contentées en définitive de bénéficier de cette décision.

Le problème que résolvent les accords du Latran, celui de l'existence d'un État pontifical, remonte en réalité à la fin du XVIIIe siècle; il fut brutalement posé par la Révolution de 1789.

Les nouvelles idées s'affirmaient incompatibles avec l'exercice du gouvernement par un autocrate, celui-ci fût-il le Saint-Père. Quelle que soit sa bonne volonté, son désir de gouverner avec justice, les principes politiques auxquels la tradition le rattache et dont il ne sut pas assez rapidement se dégager, allaient créer entre ses sujets et lui un malentendu qui ira sans cesse en s'aggravant. Dès le 11 juin 1790, la population avignonnaise, ralliée aux doctrines révolutionnaires, manifeste son désir de s'unir à la France et vote, l'année suivante, l'annexion du Comtat-Venaissin.

La pénétration des idées nouvelles dans la partie italienne des États pontificaux fut beaucoup plus lente. Elle se trouva favorisée par les événements de tous ordres qui, à partir du Directoire, se déroulent en Italie, et qui se traduisent dans l'ordre politique, par des remaniements incessants du territoire pontifical, le désir des institutions démocratiques s'infiltre, s'enracine dans l'esprit du peuple et va bientôt constituer la pierre d'achoppement du Pouvoir temporel.

Avec une objectivité sans défaut fondée sur la documentation la plus sûre et des sources d'une rare abondance, M. Mollat nous retrace, par le menu, les réactions de la diplomatie et de l'administration pontificales : la première si clairvoyante au milieu de l'imbroglio international; la seconde, sinon plus aveugle, du moins plus hésitante devant les exigences politiques des temps nouveaux. Les réformes viennent toujours trop tard et sont toujours manifestement insuffisantes; au dessein évident de maintenir, quitte à les appliquer avec souplesse, des principes politiques périmés, s'oppose le mécontentement grandissant des populations.

L'apaisement qui suit le Congrès de Vienne favorise, avec l'éclosion des sociétés secrètes, le développement des idées libérales. Désormais l'évolution se précipite. Une désaffection

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

profonde sépare de plus en plus, malgré ses protestations paternelles, le Souverain Pontife de l'ensemble de ses sujets. La seconde révolution romaine, celle de 1849, ne sera plus, comme celle de 1798, artificiellement fomentée par des puissances extérieures; elle naîtra spontanément des revendications du peuple romain et ne sera réduite qu'avec le secours de l'étranger. Il s'établit alors, entre le gouvernement pontifical et les populations qui ne le tolèrent qu'avec peine, des relations difficiles qui s'aggravent encore du fait que le Saint-Siège semble poursuivre une politique extérieure compliquée à laquelle le peuple, dont le sens politique s'éveille cependant, ne comprend goutte, une politique où les intérêts spirituels s'enchevêtrent avec les soucis temporels et qui conduit parfois à des guerres que les généraux pontificaux préconisent trop facilement comme des « guerres chrétiennes » (p. 220). Après 1850, constate notre auteur (p. 280), « les populations ne nourrissaient plus que du dédain, du dégoût ou de l'aversion contre un gouvernement clérical qui, pour briser les institutions représentatives, gouvernait sans le pays, contre le pays... Partout existait un état d'exaspération contre Rome considérée comme l'obstacle perpétuel à l'indépendance italienne ».

Car, sur la question essentielle, celle de l'accord désormais impossible entre un gouvernement ecclésiastique et des populations gagnées aux idées nouvelles, est venu se greffer un nouveau problème, celui de l'unification de l'Italie. L'essor des nationalités que l'on constate un peu partout en Europe au milieu du XIXe siècle se manifeste avec une violence singulière au-delà des Alpes. Le gouvernement temporel des Papes, obstacle déjà à l'établissement d'un gouvernement du peuple par lui-même, s'oppose en outre à la fondation définitive de l'unité italienne. C'en est trop : sous la poussée convergente de ces deux tendances si puissantes, le gouvernement temporel s'effondrera.

Sur tous ces événements qui précèdent le coup de force du 20 septembre 1870, M. Mollat s'explique avec un luxe invraisemblable de détails, avec une minutie qui peut paraître, au premier abord, quelque peu déconcertante, mais qui finit, grâce au scrupule même qui l'inspire, par frapper fortement l'esprit du lecteur. Les larges développements consacrés au pontificat de Pie IX et où s'affirma toujours la même méthode,

laissent l'impression d'une incontestable maîtrise. L'aspect contemporain de la question est traité de manière plus synthétique. La ligne générale des événements y est cependant toujours serrée de près, de manière que les traités du Latran, où nous amène finalement le livre, apparaissent en pleine lumière comme la conclusion naturelle et, à vrai dire, la seule logique, de la longue évolution que l'auteur nous a retracée. L'ouvrage éclaire en somme de manière admirable cette pénible expérience dont était pleine la parole si souvent citée de Pie IX : « La souveraineté n'est pas à rechercher dans des temps comme ceux-ci; je le sais mieux que personne. Tout ce que je demande, c'est un petit coin de terre où je serais le maître. Si l'on m'offrait de me rendre mes États, je refuserais; mais tant que je n'aurai pas ce petit coin de terre, je ne pourrai exercer dans leur plénitude mes fonctions spirituelles. »

Un désintéressement volontaire, total et définitif en matière de politique tant intérieure qu'internationale, telle est l'attitude à laquelle tous les Pontifes se sont ralliés depuis Pie IX et que les accords du Latran sont venus consacrer. Ces accords se gardent bien de ressusciter un État pontifical qui, comme l'État d'avant 1870, puisse s'apprécier à la mesure des autres États et connaître leurs vicissitudes; mais un État très particulier, un territoire en quelque sorte spiritualisé, comme le dit Pie XI, ou même, comme l'ont suggéré ingénieusement certains juristes (1), un territoire soustrait à toute souveraineté étatique, une enclave entre les États dans laquelle, son indépendance visiblement affirmée, le Souverain Pontife puisse librement et exclusivement se consacrer à son grand ministère spirituel. Le grand problème international qui a suscité tant de controverses reçoit ainsi une solution appropriée que le livre de M. Mollat nous aide à mieux comprendre.

HENRI DUPEYROUX,
Professeur à l'Université de Montpellier.

(1) Cf. G. Renard, *L'Église et la Souveraineté*, dans *La Vie Intellectuelle* du 10 janvier 1932, spécialement pp. 17 et sv., et le R. P. Delos, *Quelques répercussions du Traité du Latran sur le Droit des Gens*, dans *Les Documents de la Vie Intellectuelle* du 20 novembre 1930, p. 247. — En sens contraire, notre étude sur la *Cité du Vatican* (*Les Documents...*, 20 novembre 1930, p. 180).

DOCUMENTS

Déclaration du Comité archiépiscopal de l'Action catholique française

Nous croyons devoir rappeler au clergé et aux fidèles, dans les conjonctures présentes, les points suivants concernant la doctrine et la discipline catholiques.

I. En ce qui concerne la mission de l'Église

A) L'Église a le droit et le devoir non seulement d'enseigner les vérités à croire et les préceptes à observer, mais encore de dicter aux individus, aux familles et aux sociétés l'application de ces principes et de ces préceptes, et enfin de juger et de condamner au besoin ceux, individus ou collectivités, qui nient ces vérités ou désobéissent à ces préceptes. Elle n'est pas une école de philosophie. Elle est une société fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est la Mère des âmes. Elle a à l'égard de tous ses enfants « une mission de conscience et de salut ». C'est dire que pour chaque acte humain elle doit indiquer à la conscience le devoir à accomplir, et ainsi aider l'homme à faire son salut.

L'autorité de l'Église est donc coextensive à toute la vie morale du chrétien, qu'il s'agisse de la vie individuelle, familiale, professionnelle, nationale et même internationale.

Ce serait minimiser et donc fausser le rôle de l'Église que de le réduire à la seule mission d'énoncer les principes, en lui enlevant la direction pratique et quotidienne de nos vies.

B) Cette mission officielle d'enseigner, de diriger, de juger, de condamner, n'appartient dans l'Église catholique qu'à la hiérarchie, c'est-à-dire aux prêtres, sous la direction des évêques, et aux évêques, en union avec le Souverain Pontife.

C) Dès lors, la mission à laquelle le Souverain Pontife appelle les laïques, dans le domaine religieux et moral, et qui aura sur les destinées de l'Église une si heureuse influence, doit être envisagée comme un ministère délégué, ou une collaboration subordonnée qui doit s'exercer sous la direction, la surveillance et le contrôle de l'autorité ecclésiastique.

Ce n'est qu'ainsi que l'unité de l'Église, sa durée et sa véritable fécondité seront assurées.

II. En ce qui concerne le patriotisme et le militarisme

A) L'Église a toujours enseigné que le patriotisme est un devoir, dont elle rattache les prescriptions au quatrième commandement de Dieu ; que tout chrétien doit obéir aux lois justes du pays, aux lois militaires comme aux autres.

Elle ajoute que ce devoir peut avoir une gravité particulière soit à cause des graves intérêts intérieurs et extérieurs que la force militaire doit protéger, soit à cause des graves sanctions que la désobéissance provoquerait, et auxquelles nul n'a le droit de s'exposer. Elle dit enfin que tout citoyen doit, le cas échéant, savoir sacrifier sa vie pour défendre les droits essentiels de la patrie.

Est-il besoin d'ajouter que l'Église ne saurait approuver les objections de conscience ou les vœux qui ten-

draient à provoquer ou à permettre la désobéissance aux lois justes militaires? En ces matières surtout, un individu ne saurait être un juge compétent. Une telle conscience n'est donc pas une conscience juste et droite, et un tel vœu ne saurait être un vrai vœu.

B) L'Église approuve et favorise un juste nationalisme, celui qui veut à son pays sa sécurité, le respect de ses droits, sa vraie place dans le concert mondial.

Mais elle demande que ce nationalisme soit chrétien, c'est-à-dire respectueux des droits des autres, soucieux d'entretenir les rapports que la justice, la charité et le devoir de fraternelle collaboration imposent aux peuples comme aux individus, et désireux d'aider et de soulager ceux qui souffrent.

Qu'il soit *sage*, c'est-à-dire que les citoyens ne s'arrogent pas des droits qui sont réservés soit à l'autorité légitime, soit aux compétences spécialisées reconnues.

Ces principes posés, elle laisse à ses enfants, dans ce domaine, une liberté qui, ainsi limitée, sera une liberté légitime et sage.

C) Comme conséquence, elle reconnaît la légitimité du souci que tout pays doit avoir de posséder une force militaire capable d'assurer sa sécurité intérieure et extérieure.

Mais elle demande aussi que, pour écarter le mieux possible les dangers d'une guerre qui amènerait sur l'univers entier un cataclysme effroyable, et pourrait être le suicide de la civilisation chrétienne, tous les hommes s'unissent pour créer dans le monde une atmosphère de paix. Tel est le désir de notre grand Pape Pie XI, telles sont les vraies directions pontificales.

III. En ce qui concerne l'état social actuel

L'Église enseigne :

Que le capital est légitime dans son principe,

Qu'il est une des formes légitimes de la propriété privée,

Qu'il est avec le travail l'agent normal de la production et de la prospérité,

Qu'il peut même légitimement se développer, mais aux conditions suivantes :

1° Que ce développement ne se fera que par des moyens honnêtes ;

2° Que ce développement n'arrivera pas au point où la possession trop grande de biens par un petit nombre de capitalistes mettrait la population ouvrière « dans un état de misère imméritée » ;

3° Que ces immenses possessions entre les mains d'un petit nombre de possédants ne mettront pas à la libre disposition d'hommes sans mandat non seulement toute la vie économique d'un pays, mais encore, par voie de conséquence, sa vie politique tout entière, entendue au sens général de ce mot, et à plus forte raison qu'elles ne mettront pas dans cet état anormal plusieurs nations ou l'humanité elle-même. Le développement illimité du capitalisme dans ces conditions amènerait inévitablement ce désordre. Oui, ce serait la subordination de la vie politique, intellectuelle, morale, nationale, et même internationale, à des intérêts privés d'ordre purement matériel. Ce serait, redisons-le, le renversement de l'ordre.

Elle proclame que le capitalisme légitime serait celui qui, en évitant les excès ci-dessus indiqués, aurait le souci :

a) de faire réaliser à la propriété privée sous quelques

formes qu'elle se présente sa *fonction sociale*, qui est de faire servir au bien de tous les possessions personnelles ;

b) de faire réaliser au capital cette fonction exprimée par le mot *patron*, une sorte d'*autorité paternelle*, qui d'une part reconnaîtrait aux travailleurs tous les droits qu'exige leur collaboration, et de l'autre créerait autour du groupement professionnel une atmosphère vraiment familiale dans laquelle, tout en respectant la hiérarchie du travail, patrons et ouvriers vivraient comme des frères.

Mais ces heureux résultats, le capitalisme moderne ne les obtiendra que s'il entre résolument dans la voie que lui ont tracée les deux immortelles Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, et redisons-le encore une fois, en réprimant ses excès et en remettant la propriété privée et le capital dans l'ordre où Dieu et l'intérêt de tous les veulent. »

*
* *

Nous sommes heureux de publier cette Déclaration. Elle vient à son heure. Cependant elle a été accueillie de façons fort diverses. *L'Action Française* a essayé de la compromettre en disant qu'elle était « un assez fort coup de barre donné à droite ». Si nos lecteurs veulent en saisir toute la portée, qu'ils suivent le conseil de NN. SS. les Archevêques qui l'ont rédigée : reportons-nous aux Encycliques pontificales. Le Comité Archiépiscopal s'est proposé de résumer en quelques pages les enseignements développés, parfois longuement, dans les écrits romains. « Tel est, dit la Déclaration, le désir de notre grand Pape Pie XI, telles sont les vraies directives pontificales. » Nous croyons donc faciliter une interprétation exacte de la Déclaration en transcrivant, pour ceux qui ne les ont pas lues ou qui les ont lues trop vite, quelques pages des Encycliques.

La première partie de la Déclaration se rapporte à la

mission doctrinale de l'Église. Tous les catholiques sont d'accord sur ce sujet. Nos lecteurs peuvent d'ailleurs se reporter aux articles que nous avons publiés récemment sur l'Action catholique, et où nous nous sommes servis si largement des documents pontificaux. La deuxième et la troisième partie de la Déclaration traitent du patriotisme, du militarisme et de l'état social actuel.

Le patriotisme et le militarisme

« L'Église, dit la Déclaration, a toujours enseigné que le patriotisme est un devoir. » Un devoir auquel les chrétiens ont obéi de bon cœur; c'est cette obéissance joyeuse que leur reprochent si fréquemment les partis internationalistes.

Comme on l'a souvent fait remarquer, le patriotisme est d'abord une forme de la charité, qui, « entre l'amour de la famille et l'amour du genre humain, trouve sa juste place dans la hiérarchie des vertus chrétiennes » (R. P. de la Brière). Et comme la charité suppose, auparavant, le respect de la justice, le patriotisme intègre, dans sa réalité complexe, l'observation de la justice sociale et un juste sentiment de *piété* filiale. C'est cette dernière vertu que l'on désigne parfois, abusivement, du nom de *religion*, laquelle ne s'adresse qu'à Dieu. Et l'expression *religion de la patrie* ne peut légitimement s'entendre, — de même que religion de l'humanité, et religion de la famille, — que comme une métaphore, un peu poussée.

Mais, ajoute la Déclaration, « l'Église approuve et favorise un juste nationalisme ». Le patriotisme est une vertu que pratique tout chrétien. Le nationalisme, qui s'y ajoute, est plutôt une conception du gouvernement de l'État, conception qui, selon une définition connue, « parmi les finalités de la vie politique, donne la primauté à l'intérêt national... ». Si l'on étudie les Encycliques, il est facile de remarquer que les Papes n'ont pas voulu jusqu'ici trancher la question de vocabulaire et qu'ils évitent, dans les textes latins, le terme même de

nationalisme. Dans son numéro du 25 janvier, *La Vie Intellectuelle* pensait qu'il était plus simple de distinguer nettement patriotisme et nationalisme, ce dernier mot ayant tendance à prendre un sens, au moins légèrement, péjoratif. Mais le Comité archiépiscopal emploie avec éloge l'expression de « juste nationalisme ». Nous l'emploierons aussi, d'autant plus que l'expression est nettement définie :

> Le juste nationalisme est celui qui veut à son pays sa sécurité, le respect de ses droits, sa vraie place dans le concert mondial. Mais elle (l'Église) demande que ce nationalisme soit chrétien, c'est-à-dire respectueux des droits des autres, soucieux d'entretenir les rapports que la justice, la charité et le devoir de fraternelle collaboration imposent aux peuples comme aux individus, et désireux d'aider et de soulager ceux qui souffrent. Qu'il soit sage, c'est-à-dire que les citoyens ne s'arrogent pas des droits qui sont réservés soit à l'autorité légitime, soit aux compétences spécialisées reconnues.

Tous les esprits droits reconnaissent dans ces propositions la sagesse de la morale chrétienne et son esprit de charité et de justice. Et l'on voit immédiatement le nationalisme que la Déclaration rejette, celui que rejetait le Souverain Pontife dans son allocution de Noël 1930 :

> Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que la paix dure entre les peuples et les États si, au lieu du vrai et pur patriotisme, règne et sévit un égoïste et dur nationalisme, c'est-à-dire la haine et l'envie, au lieu du mutuel désir du bien, — la défiance et la suspicion au lieu de la confiance fraternelle, — la concurrence, la lutte, au lieu de la bonne entente et de la coopération, — l'ambition d'hégémonie et de prépondérance, au lieu du respect et de la protection de tous les droits, fussent-ils ceux des faibles et des petits.

Dès le commencement même de son Pontificat, S. S. Pie XI avait dénoncé ce nationalisme excessif :

> Cet amour même de sa patrie et de sa race, source

puissante de multiples vertus et d'actes d'héroïsme lorsqu'il est réglé par la loi chrétienne, n'en devient pas moins un germe d'injustices et d'iniquités nombreuses, si, transgressant les règles de la justice et du droit, il dégénère en nationalisme immodéré. Ceux qui tombent en cet excès oublient, à coup sûr, non seulement que tous les peuples, en tant que membres de l'universelle famille humaine, sont liés entre eux par des rapports de fraternité, et que les autres pays ont droit à la vie et à la prospérité, mais encore qu'il n'est ni permis ni utile de séparer l'intérêt et l'honnêteté : « La justice fait la grandeur des nations, le péché fait le malheur des peuples. » Que si une famille, ou une cité, ou un état, a acquis des avantages au détriment des autres, cela pourra paraître aux hommes une action d'éclat et de haute politique ; mais saint Augustin nous avertit sagement que de pareils succès ne sont pas définitifs et n'excluent pas les menaces de ruine. (Enc. *Ubi arcano.*)

L'un des plus éminents signataires de la Déclaration nous a d'ailleurs indiqué comment concilier patriotisme, nationalisme, amour de l'humanité, et comment entendre le patriotisme en un sens qui ne soit pas trop étroit. S. Em. le Cardinal Verdier parlait récemment à ses diocésains de cet « ordre nouveau » qu'appellent les peuples, et il ajoutait :

Si nul n'ose encore élaborer le plan de cette cité de demain, tous s'accordent à penser et à dire que les intérêts nationaux, les frontières, la vie économique de chaque pays, le patriotisme lui-même, devront, désormais, s'harmoniser directement et plus profondément avec les intérêts de tous les peuples.

Il semble bien que Dieu nous achemine par les événements actuels vers la constitution, au-dessus des familles et des patries, d'une grande famille humaine plus explicite et plus intime. Jusqu'à ce jour l'humanité n'était que la somme des unités nationales. Elle n'avait pas d'existence propre. Demain, elle sera une réalité, distincte, agissante, liée très explicitement au bien-être et au bonheur de tous les hommes. Demain, nos devoirs

envers la patrie ne pourront plus se séparer de nos devoirs envers l'humanité.

Demain, à la trilogie sacrée : individu, famille, État, qui jusqu'à ce jour épuisait, semble-t-il, tous les devoirs de l'homme, devra s'ajouter un quatrième terme, celui d'humanité...

Chose étrange, en présence de cette compénétration universelle qui demain s'imposera à eux, les nationalismes s'inquiètent et s'irritent...

Oui, redisons-le, d'un pas continu et que les événements peuvent accélérer, (l'humanité) va à cet ordre nouveau où s'atténueront les frontières de toutes sortes, où la compénétration directe de tous les intérêts sera la condition normale de la vie et de l'activité de tous les hommes (1).

Comment expliquer plus clairement ce qu'il faut entendre par patriotisme et par nationalisme?

La patrie, société parfaite — sinon autonome —, a le droit de faire des lois; et nous avons le devoir d'obéir. La Déclaration rappelle cette obligation : « Tout chrétien doit obéir aux lois *justes* de son pays, aux lois militaires comme aux autres. » Ce rappel a indigné certains incroyants qui ont manifesté leur colère en termes violents. (Ils auraient pu d'ailleurs remarquer l'épithète de *justes* jointe au mot *lois*.) Comme si dès ses origines l'Église n'avait pas enseigné le devoir d'obéir aux pouvoirs établis! Elle va même plus loin. Elle admet parfois qu'on subisse certaines situations injustes. Ce n'est pas par la révolte ni par la désobéissance violente que l'Église s'oppose à une mesure sans équité. Elle ne pouvait approuver l'esclavage : cependant elle disait aux esclaves d'obéir à leurs maîtres. Elle a en horreur que ses clercs soient enrôlés sous les armes : elle leur permet toutefois de se soumettre matériellement à la violence qui leur est faite. C'est par d'autres moyens qu'elle entend changer les mœurs. Elle ne veut pas troubler — à l'aveugle — l'ordre des sociétés, même quand cet ordre ne répond pas de

(1) S. Em. le Cardinal Verdier, 9e lettre sur la question scolaire.

tous points à une conception équitable et chrétienne. En général, mieux vaut un ordre légèrement boiteux, mais qui assure la vie de la société, que les bouleversements soudains, causés par un désir, peut-être généreux, de réforme, qui entraveraient cette vie de société.

Toutefois, chacun sait ce qu'elle pense de certaines obligations établies par les États contemporains, par exemple la conscription militaire :

> Depuis nombre d'années déjà, disait Léon XIII, on vit dans une paix plus apparente que réelle. Obsédés de mutuelles suspicions, presque tous les peuples poussent à l'envi leurs préparatifs de guerre. L'adolescence, cet âge inconsidéré, est jetée loin des conseils et de la direction paternelle, au milieu des dangers de la vie militaire; la robuste jeunesse, ravie aux travaux des champs, aux nobles études, au commerce, aux arts, est vouée pour de longues années au métier des armes. De là d'énormes dépenses et l'épuisement du trésor public. De là encore une atteinte fatale portée à la richesse des nations comme à la fortune privée. On en est venu à ce point que l'on ne peut porter plus longtemps les charges de cette paix armée. Serait-ce donc là l'état naturel de l'humanité ? (1)

Le 7 octobre 1917, S. S. Benoît XV faisait écrire une longue lettre à Mgr Chesnelong sur le désarmement et la conscription militaire, où il faisait exprimer la pensée du Saint-Siège :

> ... pour lui, le seul système pratique, et, de plus, de facile application avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, serait le suivant : supprimer d'un commun accord entre nations civilisées le service militaire obligatoire... établir comme sanction le boycottage universel contre la nation qui voudrait rétablir le service militaire obligatoire... La conscription a été, depuis plus d'un siècle, la vraie cause d'une multitude de maux qui ont affligé la société : arriver à une suppression simultanée et réciproque sera le vrai remède.

(1) Léon XIII, Encyclique *Praeclara gratulationis*, 20 juin 1894.

L'état social actuel

Sur l'état social actuel, la Déclaration commence par rappeler que l'Église ne condamne pas le capitalisme en lui-même :

> L'Église enseigne que le capital est légitime dans son principe, qu'il est une des formes légitimes de la propriété privée, qu'il est, avec le travail, l'agent normal de la production et de la prospérité.

Léon XIII dans *Rerum novarum*, Pie XI dans *Quadragesimo anno*, l'avaient déjà enseigné. « Ce régime (capitaliste), Léon XIII consacre tous ses efforts à l'organiser selon la justice, dit S. S. Pie XI; il est donc évident qu'il n'est pas à condamner en lui-même. »

Au surplus, le capitalisme n'est pas pour autant immortel :

> Pas plus qu'aucune autre institution de la vie sociale, le régime de la propriété n'est absolument immuable, et l'histoire en témoigne, ainsi que Nous l'avons Nous-même observé en une autre circonstance : « Combien de formes diverses la propriété a revêtues depuis la forme primitive que lui ont donnée les peuples sauvages, et qui de nos jours encore s'observe en certaines régions, en passant par celles qui ont prévalu à l'époque patriarcale, par celles qu'ont connues les divers régimes tyranniques (Nous donnons ici au mot sa signification classique), par les formes féodales, monarchiques, pour en venir enfin aux réalisations si variées de l'époque moderne ! » (*Quadragesimo anno.*)

Mais « le capital peut même légitimement se développer ». La Déclaration expose clairement les conditions de ce développement. Lignes à méditer par les hommes d'œuvre, ceux du moins qui veulent éviter tout excès. Elle résume en quelques propositions l'enseignement ordinaire. La Déclaration veut énoncer un principe. Mais elle ne vise pas, en ce passage, à porter un jugement sur le capitalisme d'aujourd'hui. Ce jugement a été porté par

le Souverain Pontife. Et, ici encore, la Déclaration prend tout son sens à la lecture des Encycliques.

« Le capital peut même légitimement se développer. » Mais, dit S. S. Pie XI,

> l'homme n'est pas non plus autorisé à disposer au gré de son caprice de ses revenus disponibles, c'est-à-dire des revenus qui ne sont pas indispensables à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang. Bien au contraire, un très grave précepte enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienfaisance et la magnificence, ainsi qu'il ressort du témoignage constant et explicite de la Sainte Écriture et des Pères de l'Église.

Le système capitaliste n'est pas de lui-même mauvais. Est-il celui qui conviendra le mieux à l'avenir? Qui le sait? Mais celui qui se présente à nous aujourd'hui est vicié. Il n'a pas observé la mesure. Qu'a-t-il fait de la règle rappelée par le Comité de l'Action catholique?

> Ce développement (du capital) n'arrivera pas au point où la possession trop grande des biens par un petit nombre de capitalistes mettrait la population ouvrière dans un état de misère imméritée.

Le capitalisme actuel en est arrivé à ce point-là. Le Souverain Pontife nous le confirme dans ses Encycliques :

> L'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes ressources, d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes.
>
> Il faut donc tout mettre en œuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure, et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers, non certes pour que ceux-ci relâchent leur labeur — l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler —, mais pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les

mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille. Ainsi ils se délivreront de la vie d'incertitude qui est le sort du prolétariat, ils seront armés contre les surprises du sort, et ils emporteront, en quittant ce monde, la confiance d'avoir pourvu en une certaine mesure aux besoins de ceux qui leur survivent ici-bas (1).

Le capital, dit encore la Déclaration, peut se développer à la condition que « ses immenses possessions entre les mains d'un petit nombre de possédants ne mettront pas à la libre disposition d'hommes sans mandat non seulement toute la vie économique d'un pays, mais encore, par voie de conséquence, sa vie politique tout entière, entendue au sens général de ce mot, et à plus forte raison qu'elles ne mettront pas dans cet état anormal plusieurs nations ou l'humanité elle-même ».

Voulez-vous comprendre toute la portée de cette maxime et savoir qui est visé ? Lisez la page saisissante de S. S. Pie XI où sont dénoncés, si clairement et si sévèrement, les abus du capitalisme d'aujourd'hui.

D'abord, dit Pie XI, la répartition actuelle de la richesse n'est pas juste :

> De là, ce désordre et ce déséquilibre injuste par lequel on voit les richesses des nations accumulées entre les mains de quelques individus, qui règlent, selon leurs caprices, le marché mondial, pour l'immense dommage des masses, comme nous l'avons exposé, l'année dernière, dans notre Encyclique *Quadragesimo anno* (2).

Voici ces lignes de *Quadragesimo anno* :

> Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas

(1) Pie XI, *Quadragesimo anno.*
(2) Pie XI, *Caritate compulsi.*

les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

Or cette accumulation injuste des richesses entre les mains d'un petit nombre de capitalistes leur donne ce que dénonce le Comité de l'Action catholique, un pouvoir immense sur la vie économique de leur pays :

> Ce pouvoir est surtout considérable, dit Pie XI, chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir; par là, ils distribuent en quelques sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer.
>
> Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites. Ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience.

Pouvoir décisif ensuite sur la vie politique de leur nation, et même de l'humanité. Partout le pouvoir politique en est entravé :

> A son tour cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la Puissance, et ceci de trois façons : on combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite l'influence sur le pouvoir politique, dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers États mettent leur force et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leur force et de leur puissance économique pour trancher leurs différends politiques.

Le Souverain Pontife tirait la conclusion :

> La libre concurrence s'est détruite elle-même. A la liberté du marché a succédé une dictature économique.

> L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle (1).

Ces citations font comprendre combien est grave, dans sa brièveté, la Déclaration du Comité de l'Action catholique, et combien on gagnerait à la méditer, comme nous y invitent ses éminents auteurs, en relation avec les « vraies directives pontificales ».

Que les catholiques prêtent attention aux directives de l'Église. Ce n'est pas sur un mal à venir que le Pape attire notre attention, mais sur un mal *actuel*. Beaucoup de catholiques n'ont pas encore compris que notre société est sur le point de s'effondrer. Pourquoi, sinon parce que, après deux mille ans de vie chrétienne, notre société est encore gouvernée selon les principes païens? Les gouvernements des pays chrétiens n'ont pas abouti à diriger leurs nations d'après les principes de l'Évangile. Que perdrait donc le christianisme si le capitalisme actuel venait, prochainement, à s'effondrer? Rien.

Le Pape nous rappelle qu'il y a un programme chrétien pour administrer la société selon la justice et la charité. Appliquez-le, dit-il, au plus tôt, sinon voici la révolution :

> Qu'on en soit convaincu, si l'on ne se décide enfin, chacun pour sa part, à mettre ce programme sans délai à exécution, on n'arrivera pas à défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société, contre l'assaut des forces révolutionnaires.

Le Pape voit de plus haut que nous. Sa vision du monde est plus vaste, plus lucide. Remercions Dieu de nous avoir donné, en un temps difficile, un Chef qui voit juste et qui voit loin. Mais demandons-Lui le courage de le suivre.

M.-V. Bernadot, O.P.

(1) Pie XI, *Quadragesimo anno*.

A TRAVERS LES REVUES

Objection de conscience

Je connais des âmes de jeunes qui sincèrement — et délaissant tout snobisme (ce n'est pas le cas de tous) — hésitent sur la légitimité de l'objection de conscience. Je leur conseille la lecture d'un article de LÉON MOUREAU dans la **Nouvelle équipe** d'avril-septembre 1932 (le dernier n° paru à ce jour). Que la question se pose est déjà le signe qu'il y a dans les consciences quelque incertitude sur la valeur de la règle de droit contestée. Que le public tolère ces manifestations ou y applaudisse, que des législations admettent que, pour des motifs de conscience, l'individu se refuse à accomplir un service armé, c'est encore plus caractéristique. En 1921 s'est fondé le « Mouvement international des Résistants à la guerre ». Parmi ses membres, Einstein, Bertrand Russell, le chimiste Sobbel, le R. P. Keller, O. P., professeur à l'Université de Fribourg, le Pasteur Roser, le R. P. Stratmann, O. P., ancien aumônier général de l'Université de Berlin, etc...

Mais l'idéologie du refus de servir est encore actuellement assez informe... Elle revêt deux formes principales, l'une populaire (ainsi formulée : Opposition systématique et absolue à la guerre et donc aussi au service militaire qui en est la préparation); l'autre plus savante : S'il n'est plus possible que la guerre soit juste (et c'est l'avis de certains moralistes modernes), sa préparation est un non-sens, elle est même immorale, parce qu'elle provoque la course aux armements... Ajoutons, pour éviter toute équivoque, que ces moralistes forment une très petite minorité.

Ayant ainsi exposé l'état de la question, l'auteur se demande ce qu'il faut en penser. Il reconnaît qu'il y a là « un élément concret de force... un moyen nouveau, trop inaperçu jusqu'à présent et qui se trouve être à la disposition de tous, la

résistance passive... Il ne semble pas cependant que, tel qu'il est à présent orienté par ses protagonistes, le recours à ce moyen puisse normalement apporter de sérieux profits pour la pacification internationale. L'idéologie de ce mouvement reste trop imparfaite, moralement floue, trop étrangère à la réalité des mœurs et des institutions. Il s'ensuit qu'au lieu de contribuer à un plus ferme établissement de la paix entre nations, elle pourrait devenir un germe de bouleversements... Réussirait-on même à abolir les lois de conscription, ne verrait-on pas se reformer, en dehors des cadres juridiques, des partis plus ou moins militarisés, aussi dangereux pour la liberté civile à l'intérieur que pour la sécurité des autres pays? »

Même si les « objecteurs de conscience » pouvaient avoir idéalement raison, au point de vue abstrait des lois de charité et d'humanité, cela ne suffirait pas « à justifier objectivement un acte qui, par les circonstances où il se place..., compromettrait gravement les intérêts légitimes de la patrie, mais cela incline au moins l'intelligence à se demander si dans sa politique officielle le monde moderne n'a pas... fait trop bon marché de ces lois... ».

En sens contraire, c'est-à-dire en faveur de l'objection de conscience, M. Jacques Bois publie quelques pages dans **Le Christianisme Social** de décembre 1932. Il expose un point de vue protestant.

Le christianisme, dit-il, s'est à tel point fait sa place au soleil dans notre organisation sociale, il s'est si bien adapté à César qu'on en vient à considérer comme périmées toutes les paroles par lesquelles le Christ a promis à ses disciples des persécutions. On finit par prendre pour un triomphe du Christianisme ce qui n'est, au fond, que le signe éclatant de sa déchéance... Aussi la même incompréhension (qu'à l'égard du Christ) se renouvelle au sujet d'un homme dont le seul crime est d'affirmer que le chrétien ne saurait lutter avec d'autres armes que celles du Christ et que, s'il faut être prêt à se faire tuer au nom du Christ, il n'y aura jamais lieu de tuer ou de faire tuer en son nom... Eglises qui vous prétendez chrétiennes, docteurs qui sondez les Ecritures, pasteurs qui avez charge d'âmes, n'oubliez pas que la norme des normes, en fait de christianisme, c'est le Christ. — le Christ en croix, le Christ qui n'a jamais cru qu'à la force de l'Esprit et à la puissance de l'Amour, car « Dieu est Esprit » et « Dieu est Amour ».

En regard, citons la protestation du Comité général des Églises Réformées et le commentaire du Pasteur GOUNELLE : « On ne résout pas un conflit de devoirs en supprimant l'un des termes antithétiques... » Certaines âmes, « dominées par le souci exclusif du Moi moral, cherchent douloureusement leur libération dans le refus de servir militairement et croient s'élever en brisant des chaînes humaines; les autres, dominées par le souci du *Nous* social, cherchent non moins douloureusement leur libération et leur pacification dans l'acceptation même de solidarités humaines considérées comme nécessaires et supra-personnelles... »

Le Pasteur GOUNELLE ajoute, en son nom personnel, ce motif de désapprobation : « Je ne veux pas, je ne puis pas monter tout seul vers l'absolu. J'y veux tendre avec tous les miens; et cela me paraît bien plus difficile que de courir en avant tout seul, sans rien engrener. S'il faut tout dire, cela me paraît aussi bien plus moral, bien plus socialement moral, bien plus politiquement moral, et même finalement bien plus chrétiennement moral... »

Est-il besoin d'ajouter qu'en pratique les jeunes catholiques ne sauraient hésiter? La déclaration toute récente du Comité archiépiscopal de l'Action Catholique leur a rappelé que « l'Église ne saurait approuver les objections de conscience ou les vœux qui tendraient à provoquer ou à promettre la désobéissance aux lois justes militaires ».

Memento

La Revue Universelle du 1er février. — HENRIETTE PSICHARI, *Ernest Psichari, mon frère*, II.

Nouvelle Revue Théologique, février. — M. CLAEYS BOÚÚAERT, S.I., *Raisons personnelles de croire.*

J. LEVIE, S.I., *La date de la mort du Christ.*

Recherches de Science religieuse, février ; A. BRÉMOND, *Notes et Documents sur la religion néo-platonicienne* (Proclus, la prière de Porphyre).

Le Christianisme au XXe siècle (journal des églises réformées) du 2 février. — JEAN BOURGUET, *Choses d'Amérique (les pentecôtistes et leur critère : la glossolalie).*

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *L'autre guerre...*

Dollar et Livre sterling.

MARQUÈS-RIVIÈRE. *Le problème japonais.*

État social, économique, politique, militaire du Japon.
Le Japon et la Chine.
Le Japon et l'U.R.S.S.
Le Japon et les États-Unis.

JEAN LAPIERRE. *Chronique politique et sociale.*

Hitler et la France.

A.-H.-D. SAVANTIER. *Le Centre catholique et le chancelier Hitler.*

Le Centre, défenseur de la Constitution et des libertés sociales.

V.-M. POLLET, O.P. *Les élections en Irlande.*

Un bel exemple de l'idéalisme d'un peuple.

DOCUMENTS

La fabrication des armes.

Documents de la S.D.N. réunis et commentés par A.-D. TOLÉDANO.

Les forces de paix en Allemagne.

I. Organisations non catholiques.
II. Organisations catholiques.

Billet de Civis

L'autre guerre...

Les travaux des experts réunis à Genève, pour préparer la conférence économique internationale, les négociations engagées entre la Grande-Bretagne et les États-Unis pour le règlement des dettes, nous révèlent les épisodes nouveaux de la lutte sourde, âpre et tenace, qui, depuis 1919, oppose la livre sterling au dollar, la City à Wall-Street. A ne regarder qu'à l'est, nous négligeons cette guerre silencieuse — c'en est une — qui oppose deux capitalismes ou, si l'on préfère, deux impérialismes économiques; nous la négligeons malgré les répercussions qu'elle aura sur l'Europe entière et au moment où, par la force des choses et par la faiblesse de nos gouvernements éphémères, nous en sommes les victimes.

Il est avéré que le gouvernement anglais, en rétablissant brutalement la livre au point du dollar (1923 à 1925), a sacrifié l'industrie britannique à la politique de prestige que les financiers de la Cité lui suggérait. On voulait tenir tête au dollar, parvenu de la guerre, maintenir le rayonnement mondial de la première place financière du monde, lui rendre la monnaie saine qui a toujours servi de mesure et d'étalon à toutes les autres, dans les échanges de capitaux et de crédit. Pendant six ans, la Grande-Bretagne a porté le poids de cet impérialisme monétaire et capitaliste, malgré la crise profonde de son économie mal adaptée, malgré le chômage qui épuisait peu à peu ses finances politiques : partout où le capitalisme américain venait offrir ses crédits et ses encouragements à un développement anarchique de la production industrielle et agricole, le capitalisme anglais était présent et

prenait place, offrant lui aussi des capitaux qu'il n'avait pas toujours et empruntait ailleurs.

Jusqu'au jour où le fléchissement de l'Allemagne, grosse emprunteuse, entraîna la livre sterling, que les réserves appauvries de la Banque d'Angleterre ne permettaient plus de soutenir. La Cité dut céder, détacher la livre de l'or et la laisser tomber : de 125 à 75 francs. Victoire du dollar ? Ceux qui l'ont cru connaissent mal la puissance de la Cité et son expérience séculaire des jeux d'argent.

La livre sterling devint une monnaie dirigée et puissamment conduite, sous la motion de la Banque d'Angleterre. Celle-ci dut faire appel d'abord aux Federal Reserve Bank *et à la Banque de France, dure humiliation. Ensuite, par achats et ventes d'or, de dollars, de francs, elle releva la livre aux environs de 85 francs. Après quoi, en intervenant sans répit, elle maintint sa monnaie au-dessus de 90. La direction qu'on lui imposait consistait à la freiner : grand jeu, conduit de main de maître, dont la fin essentielle était de détacher complètement la livre du dollar et, en même temps, de ramener et maintenir, dans le sillage de la livre, le plus grand nombre de monnaies possible. Bref, constituer un « groupe sterling » de monnaies dépréciées, assurant toutes une prime à l'importation, contre le dollar et l'économie américaine.*

La politique britannique ne s'embarrasse pas de sentiment. C'est pourquoi elle ne ménagea pas ses coups aux dominions et aux colonies anglaises qui hésitaient à suivre ; le gouvernement de l'Afrique du Sud dut céder et abandonner l'or ; aujourd'hui, la puissance de la Cité s'exerce contre le dollar canadien qu'on veut réduire aussi. Et les Financial News *de Londres pouvaient écrire justement, il y a un mois : « Depuis peu, la Banque d'Angleterre a recouvré tout son crédit auprès des autres places financières, et bien des pays sont revenus demander des conseils à la Banque en ce qui concerne leur politique monétaire. »*

Les États-Unis ne vendent plus rien en Afrique du Sud, en Australie, en Amérique du Sud, en Extrême-Orient, et le Canada bientôt va leur échapper. C'est l'heure où commencent les négociations pour les dettes et pour la conférence économique mondiale. — « Accord général sur tous les points litigieux, disent les Anglais aux Américains, et nous stabilisons le sterling. » — « Stabilisez d'abord, a essayé d'objecter

M. Hoover. » Mais il a fallu convenir qu'il n'y avait pas d'espoir. Aussi, M. Roosevelt, plus fin et plus souple, dit ou fait dire : « Prenez garde! nous pouvons nous aussi abandonner l'or, conduire le dollar au-dessous de la livre et, d'un coup, vous arracher toutes vos armes. » Peut-être la déconfiture des banques, dans l'État de Michigan, va-t-elle précipiter la décision.

Ainsi allons-nous à un supercapitalisme qui, non content de manœuvrer les capitaux d'autrui et de les multiplier en apparence par les illusions du crédit, jouera encore des monnaies, mesure des prix *qu'il transformera à sa guise. Jusqu'à la crise, le capitalisme américain s'emparait des marchés en les inondant de crédits généreux : le capitalisme anglais les lui reprend en faisant varier la règle du jeu, les monnaies qui mesurent les valeurs, mais n'augmentent pas les richesses vraies d'un liard, lorsqu'on les a bouleversées.*

Dans cette lutte sévère, le gouvernement français continuera sa politique qui consiste à n'en avoir pas. C'est son lot depuis la fin de la guerre, et il s'épuise aujourd'hui pour trouver l'annulation de son déficit, sans réduire les dépenses, ni augmenter les recettes. Cependant, comme la lutte anglo-américaine exige de l'or, c'est la Banque de France qui le fournit en restituant ce qu'on lui avait confié et qui ne lui appartenait pas : du 2 décembre dernier au 3 février, sa réserve d'or a diminué de 1 milliard et demi; l'hémorragie continue au rythme de 150 à 350 millions par semaine. Une propagande tenace a fait de la France un pays richissime : avant peu les vraies réalités apparaîtront, et cela au moins sera un gain, car beaucoup ont cru, chez nous, que vraiment nous étions riches. Notre économie est saine encore mais sans organisation, notre production industrielle est trop coûteuse, notre agriculture déséquilibrée. La dette intérieure approche de 300 milliards; la dette extérieure, discutée, restera lourde. Sur ces réalités, on a mis beaucoup d'illusions, qui n'engendrent pas la richesse. On le verra bien, avant longtemps.

CIVIS.

Le problème japonais

Un des plus importants problèmes qui inquiètent le monde moderne est, sans contredit, le problème asiatique. L'Europe sent obscurément que, dans cette masse de neuf cent millions d'êtres humains, des courants profonds se dessinent, des peuples se transforment, des nations se créent. Les informations qui nous parviennent de l'Asie sont incomplètes, voire contradictoires ; les grandes agences de Presse sont inféodées aux puissantes volontés qui travaillent le continent asiatique et le malaxent au mieux de leurs propres intérêts. Un singulier capitalisme domine ces peuples, capitalisme économique et militaire qu'il ne faut pas juger par les envoyés fort bien stylés que nos organismes européens d'arbitrage écoutent depuis dix ans.

Pour étudier ce problème, il est nécessaire de sérier les questions ; les influences que subit l'Asie sont puissantes et contradictoires ; elles sont en petit nombre. Quand nous aurons cité le Japon, l'U.R.S.S., l'Angleterre et les États-Unis, nous aurons épuisé la liste des grands « premiers » qui se disputent l'Asie ; il en est d'autres, certes ; elles passent au second plan. Nous étudierons en premier lieu le Japon, qui prétend, avec quelques droits d'ailleurs, avoir, *seul*, toute autorité pour régler les questions asiatiques et qui, dans tous les cas, ne subit aucune influence supérieure. Pour la commodité de l'exposé, nous suivrons la méthode classique, exposant le problème social, écono-

mique, politique et militaire avant d'aborder le fond même de la question qui est l'étude de la volonté d'expansion de l'Empire nippon et des moyens qu'il possède et met en œuvre pour réaliser sa volonté.

A. — État social du Japon

C'est un lieu commun de montrer l'étouffement des 65 millions d'êtres humains qui s'écrasent sur les petites îles du Japon et qui, dans trente ans, seront devenus mathématiquement 80 millions. Dans un pays un peu moins grand que la France, et dont le tiers est quasi inhabitable, qui, par son allongement vertical, traverse 25 degrés de parallèles et passe du climat tropical au climat sibérien, il faut reconnaître que le facteur d'expansion devient primordial et inévitable.

Que représente le peuple japonais dans l'économie mondiale? Un producteur de soie, de riz, de thé et de charbon ; une flotte de marine marchande, la troisième du monde (4 millions de tonneaux) qui domine absolument le Pacifique et les mers asiatiques ; des ports marchands (Kobé) de l'importance de Rio, de Sydney, de Southampton ; en un mot un système économique équivalant absolument aux meilleures organisations européennes qu'il concurrence victorieusement.

Asservi aux puissances économiques qui dominent le Japon, un peuple neuf et fort, sobre et travailleur, profondément traditionnel. Sa vie est, en elle-même, un curieux problème : européen le jour, installé dans des buildings, des usines, des bureaux, des manufactures qui surpassent souvent celles des États-Unis par le perfectionnement des outillages et la hardiesse des techniques, le Japonais redevient un asiatique le soir. Vêtu d'habits européens pendant la journée, il mettra le kimono national en arrivant

chez lui et dînera avec les baguettes ancestrales. Sa vie est un incompréhensible mélange de mœurs européennes et de coutumes japonaises ; sa femme sera la plus moderne des européennes pendant le jour ; elle dormira la nuit aux pieds de son époux et maître, la tête reposant sur l'escabeau de bois pour ne pas altérer l'édifice huilé de sa coiffure. Il travaillera dans les gratte-ciel de béton pendant le jour et passera la nuit dans les antiques maisons de bois et de papier décoré qu'il sait orner d'une façon incomparable. Il suffit d'ailleurs de se reporter aux descriptions des voyageurs qui ont pu pénétrer les intérieurs japonais et vivre quelque temps avec leurs habitants.

Ce double aspect de la vie sociale japonaise, qui étonne les observateurs superficiels et les déconcerte toujours, est, à mon avis, la raison de la puissance intérieure de l'Empire. Par ses traditions sociales et familiales profondes, par son sens de l'honneur qui rejoint, de nos jours, les plus fortes époques de la chevalerie de notre moyen âge, le Japonais se crée une individualité vigoureuse, irréductible, dominatrice, qui ne supporte aucun joug et dont l'ambition, parfois peut-être puérile, n'est pas démunie de grandeur et d'énergie,

Et tout cela explique la puissance économique que, depuis un siècle, le Japon a prise sur les marchés mondiaux. Nous verrons tout à l'heure la crise effroyable que subit ce pays en ce moment et qu'il dissimule avec un stoïcisme que certaines nations européennes pourraient prendre en exemple. La raison de cette âpre énergie provient de son tempérament et des cadres sociaux qu'il s'est créés. On peut tout craindre du Japon dans son expansion économique et militaire ; on ne saurait envisager la possibilité d'une désagrégation interne. Des voix intéressées, de sources chinoises et coréennes, ont décrit avec un certain plaisir les progrès des doctrines communistes au

Japon ; on ne peut évidemment préjuger de l'avenir, mais, à l'heure actuelle, il serait téméraire et inconsidéré de mettre cette question en avant. Son influence est à peu près nulle dans l'étude des problèmes qui nous intéressent, et les lignes que nous consacrons aux rapports du Japon et de l'U.R.S.S. le démontreront entièrement, croyons-nous.

B. — État économique du Japon

Nous ne ferons pas l'histoire du développement prodigieux de la puissance économique japonaise. Par des méthodes de taylorisation minutieusement organisées, par une main-d'œuvre exceptionnelle, dont l'éducation sociale nulle permettait une utilisation et un rendement inconnus ailleurs, le Japon d'après-guerre tenait les marchés mondiaux de certains produits ; il produisait en 1928 autant de céréales que tout le Canada (11 millions de tonnes), 38 milliers de tonnes de thé, 30 milliers de tonnes de soie (la Chine ne produisait que 10 milliers de tonnes), 31 millions de tonnes de charbon (Belgique : 26 millions de tonnes).

Cependant cette situation économique favorable avait reçu déjà deux chocs qui l'avaient sérieusement ébranlée : le tremblement de terre de 1923 et la panique financière de 1927. Le relèvement des ruines avait été alors un magnifique exemple d'énergie ; mais voici que les années 1931 et 1932 ont été terribles pour ce pays. Il n'a pu échapper à la crise économique mondiale ; sa production étant destinée avant tout à l'exportation et celle-ci étant restreinte d'une part par la concurrence de plus en plus grande des États-Unis, d'autre part par un boycottage en règle de la Chine, la situation intérieure du Japon est actuellement catastrophique.

Le sort des fermiers est devenu misérable ; des données officielles constatent que les fermiers et les paysans travaillent à perte et que le riz est devenu un objet de luxe. La chute des prix des produits agricoles montre la situation désespérée dans la campagne japonaise. Prenons un exemple : le prix d'un *kwan* (3.74 kilos) de cocons de soie valait 9.72 yens en 1925 ; il est tombé à 6.42 yens. Le yen étant déprécié de plus de la moitié (de 13,5 fr. f. à 4,5 fr. f.) sur le marché mondial, on peut voir la perte subie par l'agriculture japonaise. Les paysans n'arrivent même pas à toucher les prix ci-dessus qui sont officiels. D'après le journal *Tchono Koron* (septembre 1931), les paysans ne reçoivent en fait, pour un *kwan* de cocons de soie qui leur revient à 7 yens, que 1,2 yen. J'ajoute que, depuis cette date, les prix de la soie ont encore perdu 40 o/o de leur valeur. L'étude d'un des premiers produits japonais montre mieux que toute description l'état misérable de l'économie japonaise.

Cet état de fait provoque une immobilisation importante des capitaux dans l'agriculture japonaise. Des sommes considérables sont « gelées » dans les terres impériales, les prix des terrains ayant subi naturellement une baisse verticale. Les banques ont avancé 1 milliard et demi de yens sur une garantie foncière qui ne représente plus que 1 milliard de yens seulement. Le gouvernement a dû intervenir par des décisions de la Chambre basse qui essaient d'arrêter la baisse des prix. Le Japon emploie le système classique en cette matière et qui a été utilisé déjà en Amérique du Sud, au Canada et aux États-Unis : l'achat aux consortiums des stocks inutilisés de matières premières. C'est ainsi que le gouvernement japonais a acheté 100.000 balles de soie (à 20 o/o *au-dessus* de sa valeur actuelle) qui se trouvent dans des entrepôts de

banques. Cette soie sera brûlée (1), et le trésor perdra ainsi 50 millions de yens...

Quelle est alors la situation des finances japonaises? De tels procédés économiques ne sont évidemment pas faits pour améliorer le budget d'une nation; de nombreuses banques régionales ont déposé leur bilan, et les Caisses d'épargne ont vu affluer les dépôts privés. Cela ne va pas sans danger, car on s'est laissé tenter de faire, sur ces sommes, des avances importantes à des trusts aussi grands qu'instables. Les Caisses d'épargne semblent être actuellement le dernier rempart de l'économie nationale.

La crise agricole a déclenché une baisse importante dans la rentrée des impôts. La baisse du yen a déjà coûté à l'État plus de 100 millions de yens. Du côté des dépenses il faut noter les achats massifs de stocks aux grands trusts nationaux ainsi que les dépenses militaires dont nous étudierons le mécanisme par la suite. Notons maintenant que d'après le *Miako*, les sommes affectées aux opérations militaires continentales (Mandchourie et Chine) dépassent 400 millions de yens. Et déjà, pour la nouvelle année financière (1er avril 1933) les sommes inscrites à cet effet s'élèvent à près de 500 millions de yens. Ajoutons une mesure de la Chambre nippone qui a voté un ensemble de travaux nationaux en trois années pour les chômeurs et dont l'exécution exigera un minimum de un milliard et demi de yens.

Le budget, dans ces conditions, ne peut être que déficitaire. Pour l'année en cours, le déficit dépasse 500 millions de yens. Le budget de 1933 prévoit un total de dépenses de 2.200 millions de yens; or les rentrées sont évaluées à 1.300 millions. Il faudra recourir à l'emprunt

(1) D'autres renseignements m'indiquent que cette soie serait en réalité transformée en explosif dans les arsenaux...

pour une somme qui ne sera pas inférieure à un milliard de yens. Le journal *Osaka Mainichi* donne des précisions sur la situation actuelle des emprunts japonais qui est évidemment fort grave. Le total des emprunts en 1931 était de 60 milliards de francs environ. En septembre 1932 il est monté à 77 milliards de francs; pour 1933, il est décidé un emprunt de un milliard de yens. La baisse du yen gonfle la valeur des emprunts-or et on estime à 130 milliards de francs environ la dette nationale du Japon. La situation est vraiment tragique.

C. — État politique du Japon

Voici quels sont les partis actuels qui se partagent l'opinion japonaise : *Parti bourgeois Seyukaï*, soutenu par le magnat financier Mitsui et son groupe. C'est le parti qui tient les rênes du pays en ce moment. La politique traditionnelle de ce parti est une politique d'expansion financière et de colonisation armée en Chine. C'est le parti le plus important actuellement. On m'a rapporté une anecdote sur le fameux banquier Mitsui : lors de la chute du yen, qu'il avait prévue, il a converti tout son avoir et les disponibilités de ses banques en francs français. Son groupe s'est trouvé ainsi à la tête d'une fortune doublée; ce sont procédés que nous connaissons bien en Europe et qui sont habituels à certains groupes économiques pour lesquels périsse plutôt une nation que leur propre oligarchie financière. Le fameux Inoukaï, récemment assassiné, appartenait à ce parti.

Parti Minseïto, qui, théoriquement, s'oppose au parti Seyukaï, mais qui, en réalité, s'en distingue fort peu. Sa tendance est plus prudente, moins farouchement nationaliste et il pratique la politique de pénétration économique et d'économies. Le groupe bancaire Mitsubishi le soutient

et il faut voir là, la principale raison de l'opposition de ce parti et du *Seyukaï*, soutenu par le groupe Mitsui.

Parti social-démocrate Siaminto de droite. Son chef est l'élégant théoricien et économiste *Akamatsu*, dont les tendances sont nettement fascistes. Ce parti est l'ennemi-né des communistes et peut jouer, dans l'évolution prochaine du Japon, un rôle de premier ordre.

Parti social-démocrate de gauche, dit des « masses prolétariennes ». Malgré son nom, ce n'est qu'un camouflage de la même tendance que le précédent ; avec ce dernier, il prépare la guerre contre l'U.R.S.S. et appuie la lutte en Chine.

Parti fasciste Seïsanto, composé d'anciens soldats, de jeunesse universitaire et de bourgeois. Ce parti a de gros capitaux derrière lui et une grande sympathie dans tout le Japon. Il brise les grèves, fait de la propagande pour les interventions armées, recrute leurs troupes. Il en part de mystérieux mots d'ordre qui se traduisent par des assassinats politiques retentissants. Les associations secrètes, cette plaie d'Asie, pullulent au Japon comme en Chine ; nous les verrons un peu mieux par la suite. Disons dès maintenant que le parti du *Ketsu-Meï-Dan* (La Fraternité du Sang), dont les membres sont des étudiants de Tokyo et de Kioto, a été l'instigateur de l'assassinat du fameux ministre Inoukaï, et de Forn-Dan du groupe Mitsui. De hautes protections couvrent ces partis fascistes aux nuances diverses mais au but commun : la dictature (1).

Parti communiste, peu important et très surveillé. Il

(1) Des renseignements confidentiels à ce sujet m'ont appris que l'attentat ci-dessus, dirigé contre la politique impériale, était organisé occultement par le propre frère de l'empereur, dont l'ambition est considérable.

dirige la Fédération des syndicats de gauche qui travaille clandestinement.

Et enfin le parti *Nippon Khoumin Sia Kaïto*, parti ouvrier, récemment formé et de tendance nationaliste. Son importance est encore insignifiante.

On voit immédiatement que la tendance politique japonaise est très particulière. La poussée fasciste n'est pas près de disparaître. Elle n'est pas le résultat d'une dépression temporaire qui disparaîtrait avec la cause qui l'aurait amenée. Elle s'appuie sur le long passé militaire du Japon ; pendant treize siècles, le général en chef de l'armée a gouverné le pays ; l'empereur et le clan des seigneurs étaient virtuellement les prisonniers du clan militaire. La révolution de 1868 des *daïmios* (les féodaux) contre les militaires et leur chef le *Shogoun* (ou *taïkoun*) transforma les conditions politiques ; elle n'effaça pas cette empreinte militaire à laquelle le Japon revient insensiblement. Les soldats sentent que la tradition leur donne le droit d'intervenir dans les affaires nationales, surtout dans une crise aussi grave et aussi douloureuse. Les militaires estiment que l'expérience économique a échoué et veulent que l'État prenne sous sa direction toutes les entreprises de production. Ils ont là l'appui des classes populaires qui ne peuvent qu'applaudir un tel programme aussi socialisant. Bien entendu, il ne s'agit pas, pour le parti fasciste militaire, de prendre immédiatement le pouvoir ; il se contentera de surveiller et de contrôler dans la coulisse les affaires de l'État. Ce nationalisme fougueux, exaspéré, s'affirme dans des formules telles que : « Tout pour le Japon » et « Le Japon pour tout ».

L'empire japonais présente en vérité un spectacle unique en ce moment : c'est la naissance d'un État impérial-socialiste, d'un militarisme communiste, d'un nationalisme exaspéré qui est anticapitaliste... De telles formules sem-

blent contenir une contradiction ; cela est peut-être vrai actuellement en Europe. En Asie, il ne faut s'étonner de rien...

D. — État militaire du Japon

Il est nécessaire de donner des précisions sur cette fameuse armée japonaise dont les bruits de bottes secouent le Japon, résonnent en Chine et se font entendre jusqu'à Genève.

L'armée japonaise est devenue, de 1894 à 1924, une des meilleures armées du monde. En 1925, en tenant compte des enseignements de la guerre, cette armée fut complètement réformée avec la création de sections de chars, d'aviation et d'attaques chimiques. L'armée japonaise compte, en temps de paix, 250.000 hommes, dont 20.000 officiers. En cas de guerre, le Japon peut mobiliser 6 millions d'hommes soit 50 divisions d'infanterie avec un accroissement correspondant dans toutes les armes. Le nombre de ses avions est de 1.200 ; l'aviation côtière comprend 300 appareils. Ces appareils sont de fabrication étrangère : anglaise et française. Il faut dire que, dans l'ensemble, les forces militaires japonaises ne sont pas loin d'atteindre, au point de vue technique, le niveau des armées des grandes puissances mondiales. Mais l'armée japonaise est remarquable par son esprit d'offensive, d'initiative brutale et par l'énergie de son action. Le soldat japonais, très endurant, peut faire 40 kilomètres par jour et jusqu'à 60 kilomètres en cas de marches forcées. La marche de nuit avec attaque soudaine est une des tactiques favorites japonaises.

La marine japonaise est le fondement de la puissance de l'État. Au point de vue de ses qualités techniques, elle est la *première du monde* ; numériquement elle est la troisième, après les États-Unis et l'Angleterre. En 1932,

le Japon possédait 10 cuirassés, 31 croiseurs, 6 porte-avions, 103 torpilleurs, 73 sous-marins.

Enfin, pour être complet, notons l'existence de 30 usines d'État, au Japon, qui emploient 100.000 ouvriers à fabriquer des munitions. Plusieurs usines pourront construire jusqu'à 800 avions par an chacune. Jusqu'à ce jour l'ensemble des arsenaux japonais n'a pas encore été équipé pour une guerre *intensive et prolongée*. Il faudrait que le pays fît appel à l'extérieur, ce qui crée d'importants problèmes de transports, de sécurité et de sacrifices financiers.

A l'intérieur tout est militarisé : écoles, industries, transports, forces de police, universités. Selon de récents renseignements, le Japon est dans un état d'intense préparation guerrière ; il l'explique par les « expéditions punitives » de Mandchourie, mais il faut avouer que cette « opération de police » ne justifie pas la construction d'une usine chimique à *Hiroshimo* (qui emploie 3.000 ouvriers et dont l'organisation intérieure est tenue secrète), l'activité débordante des usines d'aviation Mitsubishi, Karasaki (également atelier naval) et de la fabrique Aichi-Denié.

Cette situation militaire et cet esprit guerrier peuvent paraître stupéfiants ; ils ne le sont qu'à ceux qui ignorent la mentalité profonde du Japonais et son respect pour la tradition morale du *Bushido*. La caste militaire, nous l'avons vu, fut au Japon la plus haute et la plus respectée, alors qu'en Chine c'est exactement le contraire. Tout le monde connaît le type du *samouraï*, type de loyauté féodale, de dévouement absolu à l'idée de l'Empereur. Le *hara-kiri*, ce suicide atroce qui se prépare avec un rite minutieux, en est une émouvante et sauvage expression.

Dans le désarroi du capitalisme moderne, la jeunesse nippone — une certaine partie de la jeunesse, tout au moins — prétend ne pas accepter les idées toutes faites,

les traditions respectées, les origines divines de l'Empereur... Ces crimes impardonnables font l'objet de sanglantes représailles de la part des clans militaires et féodaux du Japon, clans très actifs et très riches ; pour combattre ces tendances « néfastes » qui se font jour, les partis militaires ont créé les « associations secrètes » qui sont une de leurs armes les plus sûres et les plus meurtrières. Citons, au hasard des noms que révèlent les assassinats politiques : « Le Dragon Noir », que dirige Mituru Tôyama secondé de Yamamoto et Nakazawa. Cette association aida Inoue Nissho, le chef des meurtriers qui assassinèrent le premier ministre japonais Inoukai, le 15 mai 1932, trop tiède et trop démocrate à leurs yeux. Les jeunes officiers de marine et de terre et leur chef faisaient partie d'une autre association secrète, *Ketsu-Meï-Dan* (la Fraternité du Sang), que nous avons déjà citée. Cette dernière société s'est formée dans les milieux universitaires nationalistes, et son chef, le terroriste Nessho, était un ancien bonze (ou prêtre-moine) bouddhique de la secte *Nichiren.*

Il ne faut pas croire que ces tendances nationalistes et terroristes soient le fait de petits jeunes gens qui se calmeront avec l'âge. Elles sont édifiées, entretenues, soutenues par d'importants groupes capitalistes et militaires. Les membres de ces associations nationalistes qui se distinguent par leur volonté et leur intelligence sont envoyés en mission en Chine ou en Europe afin d'étudier plus à fond les doctrines et les politiques étrangères. C'est ainsi que, suivant le journal *Kaizo* de Tokyo, *Murobusé*, un des fameux promoteurs du « nipponisme », quitte le Japon pour aller étudier le régime fasciste italien et l'hitlérisme en Allemagne.

***

Il faut terminer maintenant ces considérations généra-

les dont l'exposition n'est pas nouvelle mais qui n'ont jamais été, à ma connaissance, réunies. Des articles de journaux exposent un aspect du problème; mais il est difficile de relier des informations si diverses et si fragmentaires.

Un tel travail était d'ailleurs nécessaire pour comprendre les raisons profondes de l'extraordinaire volonté d'expansion du Japon. On ne comprendrait rien à la ténacité de tout ce peuple, à la continuité de sa politique, à sa ferme volonté de conquête, à son impérialisme naïf, si on ne les rapportait à l'état d'âme japonais.

Cette force d'expansion est irrésistible; c'est la manifestation d'un peuple qui ne peut plus vivre dans une île devenue trop petite pour lui, et que la crise, la misère, le boycottage, poussent à conquérir, *manu militari*, des territoires et des peuples, source future de colonisation et de débouchés économiques.

Car, actuellement, pour le Japon le problème est : *conquérir ou mourir*. Il est curieux de noter que l'appel des terres se fait vers l'ouest; en cela la race japonaise suit la loi générale de l'Asie qui est la marche vers l'Ouest. Toute l'histoire de l'expansion extérieure du Japon depuis 1868 se résume dans la conquête violente des terres qui le côtoient. En 1894, il prend Formose à la Chine et complète ainsi l'immense verticale que composent les milliers d'îles japonaises; en 1904-1905, il bat la Russie et lui arrache la Corée; en 1914, il enlève à l'Allemagne Kiao-tcheou qui commande la mer Jaune. Nous arrivons ainsi aux campagnes contemporaines qui intéressent le nord de la Chine et qui se relient à un plan bien arrêté d'expansion territoriale.

L'expansion japonaise devant la Chine

Nous ne prétendons pas faire ici l'exposé des campa-

gnes successives du Japon sur le continent asiatique; c'est avant tout la philosophie de l'histoire que nous voulons exposer dans cette étude. On peut diviser cette expansion en périodes successives :

1. *Période du chemin de fer mandchourien.* Le Japon construit un chemin de fer sud-mandchourien qui pénètre jusqu'au cœur même de la très fertile plaine mandchourienne en unissant Dairen et Chang-Chun à la capitale en 12 heures. Ce chemin de fer est la clé de la Mandchourie et représente pratiquement le contrôle de toutes ses activités. Notons, sur le même chemin de fer, les gisements de fer de An-Shan fort importants et enfin, à 40 milles de Moukden, la mine de houille en plein jour de Fushun avec sa couche charbonnière de 420 pieds d'épaisseur; on y fabrique une huile lourde, et Fushun est lié directement aux capitaux japonais engagés dans le chemin de fer sud-mandchourien (561 millions de francs environ).

Cet état de fait, qui fut une pénétration pacifique de Japon en Mandchourie, fut troublé par la Chine, qui voyait d'un mauvais œil une telle intrusion. Elle construisit des chemins de fer chinois parallèles aux lignes japonaises et cela fut un premier facteur de troubles.

2. *Période de la révolution chinoise.* La situation se complique singulièrement du fait de l'anarchie qui sévit en Chine. Il faut reconnaître que la Chine n'a plus aucune unité politique; un gouvernement fantôme réside à Nankin; des généraux sanguinaires dominent les provinces, se les disputent, passent la main et disparaissent, assassinés ou en route vers l'Europe avec une lettre de change sur Londres. A Nankin, la dynastie des Soong, dynastie républicaine du fameux *Kuomingtang*, commande souverainement avec l'aide du général Chiang Kai Shek. Ce dernier, par son homme de paille (Liao Tseng Nien), manœuvre le gouverneur du Shangtung : Han Fou Tchu,

qu'il voudrait éliminer. Chaque province se bat avec sa voisine; les gouverneurs généraux sont maîtres absolus chez eux et, avec leurs armées, défient les voisins. Ajoutons à cela l'existence des bandes de brigands, fort bien organisées, qui parcourent le territoire à la solde des uns ou des autres et qui massacrent, rançonnent et détruisent tout sur leur passage. On peut comprendre que Nankin, capitale nominale de la Chine, pousse les hauts cris et cherche à se faire obéir; Nankin n'est pas plus écouté au *Shangtung* qu'au *Szetchouan*; en fait il n'y a pas de gouvernement national et ce ne sont pas les délégués chinois qui voyagent en Europe qui prouveront le contraire. Le rapport Lytton, si mesuré soit-il, est obligé de le reconnaître...

La Mandchourie en particulier et le nord de la Chine en général tentèrent plusieurs généraux; le jeune Chang Hsue Liang fut le plus heureux. Mais les troupes de brigands, les armées irrégulières se souciaient peu de politique internationale. Elles regardaient d'un œil d'envie les riches provinces de la Mandchourie. Le Japon, qui, par ses multiples informateurs, suivait pas à pas la marche de la politique générale des grandes provinces chinoises, renforça ses troupes de surveillance du chemin de fer mandchourien et prépara un plan d'attaque en cas d'hostilité. Des troupes chinoises furent plus audacieuses; étaient-elles conduites par un général ambitieux? étaient-elles payées en sous-main par Nankin, heureux de créer des troubles dans le Nord qui lui permettraient d'agir? Des agitateurs soviétiques poussèrent-ils ces troupes? Le problème reste obscur (1). Le fait est que le

(1) Il faut ajouter enfin la 4e question : ne sont-ce pas des Japonais camouflés en Chinois qui, à l'heure H, déclenchèrent la campagne mandchourienne? Cela est très usité en tactique politico-militaire.

18 septembre 1931, entre 22 heures et 22 h. 30, une explosion détruisait la ligne japonaise en Mandchourie. Le plan militaire japonais joua automatiquement : toutes les troupes de Manchourie et certaines troupes de Corée entrèrent en action presque simultanément, la nuit du 18 septembre 1931, dans toute la zone du chemin de fer sud-mandchourien, de Changchun à Port-Arthur...

Le gouvernement de Nankin ne songea pas à combattre ; il employa une méthode très asiatique : par ses représentants de Genève, il essaya de créer des embarras économiques internationaux au Japon ; par une campagne de boycottage intensif contre les produits japonais, il inquiéta vivement l'Empire nippon.

La situation empira rapidement ; le Japon s'installa de plus en plus en Mandchourie, officiellement pour protéger ses nationaux et leurs biens, officieusement pour promouvoir l'idée d'une province indépendante qu'une active propagande imposa bientôt au peuple. La Chine multiplia ses démarches à Genève, les relations se tendirent de plus en plus, et le Japon décida la fameuse « expédition punitive » de Changhaï.

On sait la rapidité de cette intervention, le succès incontestable des troupes japonaises qui voulaient faire une démonstration de force ; les dommages s'élevèrent à 10 milliards et demi de francs. Une pression énergique des puissances arrêta net toutes tentatives de consolidation de ces résultats ; ce fut un échec moral pour le Japon, car Genève ne put admettre qu'un des signataires du pacte agît d'une manière aussi brutale.

La Chine ne put que reprendre son arme favorite : le boycottage des produits japonais, malgré le traité de Changhaï qui déclarait que le gouvernement chinois réprimerait toute agitation antijaponaise. Au lieu d'agir ainsi, le gouvernement toléra les émeutes antijaponaises

de Nankin, et le ministre de l'Instruction publique ordonna que dans toutes les écoles, avant l'ouverture des classes, chaque jour, les étudiants devaient réciter trois maximes antijaponaises. Parmi ces maximes, il y a le serment de ne jamais acheter de marchandises japonaises et celui de s'armer pour combattre le Japon.

3. *Période de l'établissement du Mandchoukouo.* Les comités militaires japonais ne pouvaient pas s'arrêter là ; être en pays occupé, avoir un voisin à l'état d'anarchie et s'emparer du territoire devenu libre était fort tentant. C'est ce que fit le Japon et, bien que le rapport Lytton reconnût l'État « autonome » du Mandchoukouo, il faut déclarer, en toute impartialité, que ce fut une prise de possession territoriale qui rappelle les grandes conquêtes militaires du Moyen Age européen. Le Japon employa une ruse tout asiatique : il suscita un esprit d'indépendance que ses soldats activèrent par les armes, puis, quand il jugea le moment venu, dans une cérémonie qui fut une mascarade, par des délégués chinois payés par lui et sous la haute distinction du général japonais Honjo, un État fut créé en Mandchourie qui reçut son drapeau, ses lois, ses troupes (japonaises bien entendu) et son empereur, le jeune Pou-yi, de la souche impériale de Peking.

Pour que cette comédie fût complète, le 15 septembre 1932, le gouvernement japonais découvrit l'existence de ce jeune et nouvel Empire et le reconnut solennellement. Il accrédita à Chang-Choun son ambassadeur (par hasard commandant militaire des forces de Mandchourie), l'extraordinaire Monto. Ce singulier ambassadeur déclara d'ailleurs aussitôt que « le Japon et Mandchoukouo sont liés indissolublement l'un à l'autre, et ne se sépareront plus jamais », et fit le nécessaire pour la création d'un bloc économique entre le Japon et la province chinoise

promue en État autonome, ainsi que pour assurer la sécurité militaire de ce nouvel État.

Ainsi, par un coup de maître, le Japon consolidait ses droits sur une des plus riches provinces de la Chine, comprenant 30 millions d'âmes. On peut discuter le droit de la Chine sur la Mandchourie ; il est certain que c'est par suite de la fondation de la dynastie mandchoue des Tsing que la Mandchourie est devenue chinoise. Mais en fait, par le territoire, par la langue, par les coutumes, la Mandchourie appartient à la Chine, et l'acte du Japon ne repose que sur des raisons économiques, indiscutables certes, mais qui interdisent tout essai de justification raciale ou autre.

4. *Période actuelle.* Le Japon ne peut demeurer dans une situation aussi confuse. L'éternel principe diplomatique de l'utilisation complète des avantages acquis lui est particulièrement cher ; il ne va pas, il ne peut pas, s'arrêter en chemin. Après la création de l'état japonisant du *Mandchoukouo* qui lui sert de marche militaire et de territoire de colonisation, il regarde plus loin. Le Mandchoukouo comprend le territoire mongol du Jehol, dont la limite sud passe à 130 kilomètres de Peking. Dans la Mongolie intérieure, les Japonais se sont acquis des alliances parmi les princes mongols. Le maréchal chinois Chang Hsue Liang, l'ex-seigneur de la guerre de Moukden, essaie bien de résister, au nom de la Chine, à l'avance japonaise. Il n'y a rien à faire, il faut que les quatre Provinces chinoises de l'Est deviennent japonaises, sinon de droit, tout au moins de fait.

Une agitation violente règne en ce moment sur la frontière du Mandchoukouo, agitation entretenue par Chang Hsue Liang. Le général Araki, ministre japonais de la guerre et maître du gouvernement tout entier, envisage une action plus générale. Le maréchal chinois

Chang Hsue Liang règne à Peking et Tient-sin ; il faut que le Japon l'abatte par tous les moyens. Et c'est, là, la position actuelle du problème japonais. L'occupation de Chang-Haï-Kouan, voie de pénétration naturelle par le sud dans le Jehol, rapproche singulièrement l'armée japonaise de Peking. Déjà la fameuse grande muraille est franchie...

Il est évident que les plans militaires japonais prévoient une occupation de la Chine du Nord et la création de l'ancien Empire de Peking sur le trône duquel monterait le jeune Pou-Yi qui y a un droit indiscutable. C'est la coupure brutale de la Chine en deux, c'est la création d'une zone d'influence japonaise considérable, c'est vraiment la naissance d'une puissance impérialiste sur le bord de l'Océan Pacifique, force redoutable et que les Puissances n'admettront jamais. L'immense nation chinoise ne compte plus, et le Japon peut ainsi diriger la politique économique de tout l'Extrême-Orient, aidé de la Russie qui tirerait, comme dans la fable, les marrons du feu.

Japon et U.R.S.S.

Avant d'effleurer le problème du Pacifique, il faut répondre à une interrogation que beaucoup de gens posent encore : L'extension japonaise en territoire chinois inquiète-t-elle la Russie soviétique? Y a-t-il possibilité et menace d'une guerre russo-japonaise?

Des articles nombreux ont été écrits sur cette question ; certains l'ont été avec un parti-pris évident contre l'une ou l'autre nation, et ce sentiment a faussé les jugements exprimés.

Pour ma part, après avoir étudié la question du point de vue japonais et du point de vue soviétique, il me paraît qu'aucun danger de guerre n'existe entre ces deux pays *pour le moment.*

L'action soviétique en Asie est fort différente de celle que l'U.R.S.S. fait en Europe. La Chine en a fait l'expérience ; elle a ensuite rejeté violemment les agitateurs du sein des conseils gouvernementaux. Mais une armée rouge fut créée de toute pièce en Chine par les soins de Moscou et des régions étendues du Kiang-Si et du Fukien furent même « soviétisées ». Nankin, en novembre 1930, avait mis sur pied une armée, dirigée par Chang Kai Shek, qui commença une lutte victorieuse. Les événements de 1930, c'est-à-dire l'entrée des armées japonaises en Mandchourie, mirent fin à ces essais. Actuellement, des comités communistes existent à travers toute la Chine, terrorisant la population, distribuant les grandes propriétés aux paysans ; c'est une grave menace pour l'avenir de ce pays. Sur 2000 départements chinois, 300 sont déjà gouvernés par les Soviets. Ces 300 districts représentent environ 80 millions d'âmes. En un mot, la Chine fait figure de pays à vaincre, à convertir aux doctrines communistes et l'U.R.S.S. utilisera tous les moyens qui lui permettront d'atteindre ce but.

On comprend aussitôt que l'intervention japonaise, qui mit une diversion habile à l'attention des gouvernements chinois envers le danger communiste, fut accueillie avec joie par la Russie. On dit que l'indifférence russe était un signe de faiblesse ; c'est vraiment mal connaître la puissance de l'U.R.S.S., et il me semble que les pays qui admettent de tels bruits devraient mieux se souvenir de certains événements récents dans lesquels la Russie montra une diplomatie habile, une police redoutable et une armée bien exercée. La vérité est tout à fait différente. Les zones d'influence russe ne se superposent pas avec les zones d'influence japonaise ; la Russie vise une poussée vers le Sud, vers le Thibet et l'Asie Centrale, vers l'Inde enfin. La diplomatie de Moscou sait fort bien qu'il

est inutile de pousser vers l'Est, qu'elle y rencontrerait le Japon et qu'une lutte à mort s'ensuivrait. Les avantages matériels ne vaudraient point un tel risque.

Comment conduire d'ailleurs une bataille en Extrême-Orient? D'un côté un adversaire qui est chez lui, qui connaît le terrain, qui possède une armée redoutable et déjà entraînée *sur le terrain*. De l'autre côté, une couverture de frontière difficile, le problème du Transsibérien qui demeurera toujours la plus grave question d'une intervention russe en Asie. Ce n'est pas avec quatre paires de trains par jour comme rendement limite qu'on garde une frontière ; il faudrait des mois pour y parvenir. Quant à un approvisionnement satisfaisant, c'est-à-dire massif en munitions, équipements techniques, gaz, etc., il faut le considérer actuellement comme impossible.

Le Conseil de guerre du Kremlim l'a bien senti, puisque, dans la séance orageuse du 6 février 1932, il décida de recourir à tous les moyens d'éviter la guerre.

Il est vrai que depuis quelques mois (septembre-octobre 1932) de gros préparatifs sont faits sur place : création d'une zone fortifiée autour de Vladivostok, stockage de sous-marins démontés, de munitions, d'équipement, etc. Mais il y a là un jeu qui se joue pour tromper les États-Unis ; nous verrons tout à l'heure que le problème angoissant est sur le Pacifique et rien que sur le Pacifique. L'U.R.S.S. joue fort habilement de la menace japonaise pour emprunter de l'or aux États-Unis et, afin d'authentifier ses demandes, elle s'agite sur ses frontières asiatiques. Ce n'est qu'une manœuvre, à mon avis, pour tromper les financiers américains.

Le Japon reste sur ses gardes ; un certain parti, chez lui, cherche même à provoquer une guerre dite « de défense ». Mais une agresssion brusquée du Japon sur la Russie est une éventualité problématique et incom-

préhensible. Évidemment, la concentration de l'armée rouge inquiète les Japonais, mais les cercles militaires nippons savent à quoi s'en tenir. Ils savent que ce qui inquiète le plus l'U.R.S.S. est la présence des innombrables formations de Russes blancs, organisés en troupe avec l'aide de la Chine et qui servent bénévolement de troupes de couverture à Nankin. On peut dire que c'est surtout pour garder le chemin de fer russe de l'Est-Chinois que Moscou a mobilisé ses troupes vers l'Orient ; l'expérience lui a enseigné le danger des armées irrégulières... La question des Russes blancs est fort importante en Orient ; les derniers attentats commis contre les trains japonais ne sont que l'œuvre de Russes blancs provocateurs qui, suivant la politique du pire, ne risquent rien à déclencher une action militaire. Le hasard pourrait faire tourner la victoire du côté japonais, et les soubresauts qui agiteraient alors le grand corps de l'U.R.S.S. ne pourraient que servir les desseins de revanche des Russes blancs.

Fort heureusement les autorités soviétique et nippone saisissent parfaitement le sens de ces événements ; elles sont bien informées l'une et l'autre sur leurs intentions réciproques. La Russie, elle l'a prouvé, n'est pas une nation qui soit capable de se lancer dans l'aventure ; les hommes fort habiles qui sont à Moscou ne jouent jamais « l'action risquée ». Ils savent que les intérêts actuels de l'U.R.S.S. l'empêchent de servir les intérêts de la Chine, qui est après tout un ennemi. Ils savent qu'il y a au Japon un groupe important nettement favorable à la Russie en tant que puissance, s'il lui est hostile en tant que centre du communisme. Le prince Kanin, proche parent de l'Empereur, chef de l'État-Major général des armées japonaises, en est le président effectif et agissant, et l'amiral vicomte Saito, l'un des dirigeants. Le prince

Kanin a prononcé en août 1931 des paroles fort importantes sur les relations « amicales » entre les deux pays, et le vice-amiral Saito lui a fait aussitôt écho en affirmant « leur entente commune et le grand progrès de l'association russo-nippone »...

L'U.R.S.S. sait que le Japon l'a déjà aidée lors de l'intervention américaine au sujet de l'affaire du chemin de fer de l'Est-Chinois. Le représentant chinois, soutenu par le capitalisme américain, était allé à Moscou pour parlementer à propos de l'expropriation du chemin de fer de l'Est-Chinois. La Chine essaya même, par la force, d'accaparer cette ligne pendant que le représentant du Kuomingtang négociait à Moscou. Ce fut le Japon qui entrava l'avance chinoise et enleva entièrement tout le pouvoir de Nankin en Mandchourie. De tels services ne s'oublient pas de si tôt...

Japon et États-Unis

La grave menace, la seule menace qui existe à l'heure actuelle pour la paix du monde. Les problèmes européens sont bien petits en face du gigantesque cataclysme qui se prépare sur le Pacifique. Ici, des nations usées, appauvries, liées entre elles par mille liens économiques, financiers et moraux. Là-bas deux impéralismes fiers, ombrageux, agressifs, puissants ; deux marines merveilleuses de technique : les première et seconde du monde. D'un côté une nation orgueilleuse à l'extrême, vraiment impérialiste dans ses conceptions de domination territoriale, une finance puissante, un capitalisme ébranlé qui ne demande qu'une reprise des « affaires » par tous les moyens. De l'autre côté, une nation toute de souplesse, de ruse, une nation « qui fait explosion », comme me disait un ami japonais, un gouvernement militaire, fortement soutenu par un capitalisme qui veut des débouchés.

Des deux côtés, deux nations jeunes, qui *n'ont jamais été vaincues* et qui ignorent l'âcre goût de la défaite, de la misère, du sang inutilement répandu et des désordres sociaux.

Il ne peut être question de prétentions territoriales de la part des États-Unis sur le continent asiatique. Il s'agit de prétentions économiques, et c'est beaucoup plus grave. L'Amérique ne peut pas accepter la présence d'une puissance agressive à ses côtés, et qui la concurrence victorieusement sur le terrain économique. Déjà, elle a commencé aux Indes une campagne fructueuse que le boycottage des produits anglais a favorisée. Elle convoitait économiquement la Chine, avec laquelle de nombreux traités la liaient avantageusement. Le Japon, par ses efforts industriels, a menacé alors son commerce, et, à travers le monde, les navires américains et japonais se croisaient et se disputaient à qui porterait la marchandise au meilleur prix. Le Japon a souvent gagné. L'Amérique ne veut pas cela, ne peut pas admettre une telle hégémonie ; son impérialisme capitaliste s'inquiète, car il sent l'obscure menace des débouchés fermés et d'une méthode industrielle qui le surprend. La main-d'œuvre japonaise ne peut pas se comparer avec la main-d'œuvre américaine ; elle la dépasse en rendement, prix de revient, habileté et sobriété, d'une manière indiscutable. Devant un tel fait, les États-Unis songent à la guerre, guerre économique et diplomatique d'abord, guerre tout court ensuite.

Ils ne laisseront pas passer une occasion de blesser l'amour-propre des Japonais, de les accabler de sarcasmes et de malédictions dédaigneuses. Le colonel Stimson, le 4 août 1932, devant le Conseil des affaires étrangères américain, fut heureux de définir l'attitude du Japon en Mandchourie comme celle de « l'agresseur ». Il y eut interpellation et demande d'enquête par la voie diploma-

tique ; Washington répondit dédaigneusement que le mot « agresseur » était précédé d'un article *indéfini* et qu'ainsi nulle application n'avait été faite à l'honorable Nation... La Russie est-elle gênée, ou fait-elle « semblant » d'être gênée, par la présence des forces militaires japonaises à sa frontière, Washington envoie aussitôt des financiers à Moscou proposer de mirifiques affaires, si l'U.R.S.S. peut entraver l'action japonaise en Mandchourie... Genève est-elle hésitante dans la recherche de « l'agresseur », les diplomates américains font une pression, parfois même indiscrète, pour forcer la main de la Ligue afin de condamner le Japon et pousser cette nation à un acte brutal : démission retentissante et action militaire rapide, ce qui la mettrait en posture assez délicate dans l'ordre international... Le Quai d'Orsay, favorable au Japon, reçoit parfois des notes singulières de Washington concernant le Japon et des propositions qui mêlent les dettes, le désarmement et la Mandchourie. Enfin la Grande-Bretagne n'est point épargnée par les injonctions américaines ; récemment encore (17 janvier 1933) les Anglais ont abandonné leur réserve traditionnelle dans la question mandchourienne. Alors que, quelques semaines auparavant, le cabinet de Londres essayait de concilier un état de fait et un état de droit, tout à coup il propose d'abandonner l'étape de conciliation (parag. 3 de l'art. 15 du Covenant) qui exige l'acceptation des deux parties et d'entrer dans l'étape de la recommandation (parag. 4, même article) qui est un arrêt établi *en dehors* des parties intéressées. Cette évolution subite, hier encore imprévue, confirme ce que j'ai dit plus haut ; les États-Unis, par des moyens de pression faciles à deviner (dettes, clauses économiques), poussent l'Angleterre à faire un éclat à Genève afin de mettre le Japon au pied du mur et l'obliger à accomplir sa menace : quitter la S.D.N. Une telle attitude ne

pourrait que servir les États-Unis au point de vue international.

Du côté japonais, on comprend que la réaction soit vive et profonde. Le tempérament ombrageux de l'impérialisme nippon ne peut admettre de tels soufflets ; et certains discours officiels de Tokio parlent simplement de « provocation » et de « protestation nécessaire ». Alors que le « cas » de la Mandchourie est encore à l'étude dans les comités de la S.D.N., le Japon ne peut accepter de telles attitudes et les députés prononcent à la Chambre de graves paroles, qui n'ont pas, fort heureusement, été écoutées par le gouvernement. Mais une telle tension ne sert pas la cause de la paix ; elle la prépare encore moins. L'opinion japonaise a son siège fait : les États Unis sont l'adversaire de demain, et les milieux militaires le pensent également et se préparent en conséquence. De là cette augmentation du tonnage de sous-marins, cette recherche de bases navales dans le Pacifique, dont le nom devient ironique, ces stockages formidables et ces achats intensifs de munitions en Europe (France, Italie, Angleterre).

Notre étude suscite l'hypothèse des faits extrêmes ; M. Ito Seitoku déclare : « Tous les sous-marins nippons peuvent faire le voyage aller et retour du Japon aux Iles Hawaï. Ce ne serait pas une gageure que de prétendre que les meilleurs de nos sous-marins pourraient se rendre jusqu'à San Francisco ou encore jusqu'au Panama pour y effectuer leur œuvre de destruction » ; nous voilà avertis, et les États-Unis le savent bien. Le tactique habituelle nipponne est l'attaque brutale, immédiate ; c'est l'offensive en masse, système stratégique des impérialismes militaires et que nous avons vu, de 1914 à 1918, exécuté par les troupes impériales allemandes. Avant même la déclaration de guerre, les sous-marins japonais auraient anéanti les meilleures unités américaines, renou

velant ainsi la tactique de 1904 dans le golfe de *Petchili* contre la marine russe et de *Tsoushima* contre la flotte russe venant d'Europe. Les États-Unis jouent actuellement la chute du yen : l'état instable des finances japonaises empêchant toute idée d'offensive ; ils ont tort ; un simple regard sur l'histoire de l'Europe devrait leur faire comprendre ce que peut accomplir un peuple exaspéré.

J. MARQUÈS-RIVIÈRE.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Chronique politique et sociale

Hitler et la France

Un grand journal du matin publie le 12 février une interview d'Hitler : « Ma politique ». Ou la France désarmera, dit le nouveau maître de l'Allemagne, ou nous réarmerons. Le traité de Versailles doit disparaître. Et plus loin — je cite textuellement — : « D'autres pays que nous doivent être surpris par l'argent que la France a à sa disposition, à tel point qu'elle n'en sait que faire. »

Ne nous affolons pas. Le principe d' « égalité des droits » comportait déjà une menace de réarmement. Quant au traité de Versailles, les hitlériens n'ont jamais caché leur opinion — partagée plus ou moins par toute l'Allemagne, même au Centre gouverné par M. Brüning, même dans la Socialdémocratie de M. Müller. Aucun Allemand responsable ne fut jamais partisan de l'exécution pure et simple. Certains réussirent à le paraître — ils étaient seulement plus habiles.

Hitler a le mérite de la continuité. Chancelier, il veut réaliser les promesses du chef de parti. A son aise, mais nous avons le droit de nous défendre, et d'abord de protester. Jusqu'ici, la diplomatie ne craignait pas de faire le mal, mais elle avait le mérite de la correction. C'était sa vertu à elle (je ne dis pas qu'elle n'en eut jamais d'autres). Hitler se permet une allusion grossière aux rapports franco-américains. Pro-

vocation vaine et maladroite : les gouvernements ne sont pas la foule.

***

Devant ces incartades, certains hommes politiques affectent le dédain. Ils ont tort. Mieux vaudrait méditer la psychologie hitlérienne, afin de la comprendre et de se mettre en garde.

Hitler ne croit pas à la collaboration internationale. Il ne la désire pas. Disciple de Hegel, de Fichte, etc... — peut-être sans le savoir, dirait malicieusement un philosophe —, il n'a de culte que pour l'État-dieu. Le prochain, ce sont les citoyens allemands, eux seuls, — je me trompe : ce sont tous les vrais Allemands, au-delà comme en deçà des frontières. Les autres, les étrangers, n'ont aucun droit. Serviteurs ou ennemis, tel doit être leur sort, bon gré, mal gré.

Hitler rejoint ainsi Mussolini et les nationalistes de tous les temps. Comme eux, il croit à la justice, à la moralité de sa doctrine. N'écrit-il pas dans ses Mémoires (1) : « L'instinct de conservation poussera *éternellement* la France à rechercher la dislocation de l'empire allemand... et l'occupation de la rive gauche du Rhin. Si j'étais Français, et si, par conséquent, je tenais autant à la grandeur de la France que je tiens à celle de l'Allemagne, je ne pourrais *et ne voudrais* agir autrement. »

Ainsi approuve-t-il le nationalisme français, dans le même temps qu'il lui déclare sa haine. Le triomphe de telles doctrines en tous pays signifierait donc la guerre fatale et la ruine de la charité dans le monde. Ce serait la faillite du christianisme. Si le christianisme doit durer, Hitler et ses pareils, — malgré les apparences ou les succès momentanés, — doivent échouer finalement. Constatation rassurante, qui peut entretenir notre zèle pour la paix.

***

Hitler cherche des alliances. Il s'adresse à l'Angleterre, qu'il croit flatter en évoquant Cromwell. Aveuglé par des

(1) Édition Scheid, p. 148.

idées fixes, il s'imagine que le monde entier doit redouter l'« hégémonie » française. Le chef nazi n'est pas homme à plaire aux Anglais. De toute l'Allemagne, il est peut-être le moins apte à opérer un rapprochement avec Londres. Pour réussir outre-Manche — nous l'avons fréquemment observé dans le pays même — il ne faut pas un tempérament passionné; il faut une âme « sportive ».

Hitler se rapproche de l'Italie. C'est naturel. Et il nous faudra surveiller l'Europe centrale...

***

La folie des autres est un danger, mais, si nous savons nous prémunir de la contagion, toute catastrophe peut être évitée.

Pris entre deux foyers de haine : le fanatisme national de Rome et celui de Berlin, soyons vigilants, et restons calmes. Trêve de cette absurde méthode qui consiste à surexciter le nationalisme d'un pays par un étalage complaisant de celui de ses voisins. L'injure appelle l'injure, jusqu'au jour où la violence éclate. Ces attitudes de bravoure, soi-disant nouvelles, de grâce, laissons-les aux héros d'Homère !

Au-delà du Rhin comme chez nous ne manquent point les hommes de bonne volonté. La communauté de foi avec le Centre doit permettre de trouver une base commune de justice et de charité pour la solution de toutes les difficultés franco-allemandes. Justice et charité, voilà les armes qui, pacifiquement, triompheront d'Hitler.

Conception anodine en apparence; en réalité — ai-je besoin de le dire ? — lourde de conséquences pratiques, subversive de ce droit romain — et païen — dont certains gouvernements s'autorisent pour réclamer le « respect des contrats ».

JEAN LAPIERRE.

Le Centre catholique et le chancelier Hitler

L'accession de Hitler à la chancellerie du Reich a une tout autre importance que le changement d'un chancelier : elle a presque la valeur d'une révolution. L'Allemagne se lance dans une aventure dont nul ne peut prévoir ni la profondeur ni la durée.

Rien ne se passe chez nos voisins, semble-t-il, d'une façon normale. On s'attendait il y a six mois à cet événement. Le parti national-socialiste paraissait alors à l'apogée de sa puissance. Aux dernières élections il avait marqué une assez importante régression. De toutes parts, les témoignages les plus autorisés s'accordaient à considérer le parti hitlérien comme voué à une rapide déchéance déjà commencée. Et c'est alors que le mouvement semblait frappé à mort, qu'il affirme sa victoire.

On a beaucoup accusé le Centre catholique de l'y avoir aidé. Il n'est pas, nous semble-t-il, de parti qu'on ait, particulièrement en France, plus mal compris. Il est peut-être nécessaire de donner quelques éclaircissements sur la politique qu'il a suivie et qui, lorsqu'on la considère avec impartialité, paraît conduite avec une parfaite logique.

Essayons de l'étudier en laissant de côté tout ce qui peut troubler la clarté de notre vision. Une première remarque s'impose : il est difficile à un Français de parler de l'Allemagne en plein désintéressement : la destinée de notre propre pays nous paraît trop intimement liée à celle de notre voisin, pour que nous puissions aisément juger de sa politique, sans tenir compte des répercussions qu'elle peut avoir sur la nôtre. Il est bon que nous ne négligions pas ce point de vue. mais nous y tenons parfois exclusivement. Il semble que par moments nous exigions des Allemands qu'ils mènent leur

politique extérieure et même intérieure en pensant d'abord à notre pays.

Les événements d'Allemagne sont des événements allemands. La situation intérieure du Reich est très grave : l'électeur pense d'abord à elle. Particulièrement le programme de Hitler est surtout un programme de réformes intérieures.

De plus, les catholiques français ont quelque peine à comprendre le parti du Centre. Nous nous efforçons de séparer chez nous la politique de la religion. En Allemagne, il en est tout autrement. On s'efforce de retenir les électeurs dans un parti uni et fort, qui permette au catholicisme de vivre et de se développer à l'abri des lois. Pourtant, il ne faut pas oublier que si tous les catholiques d'Allemagne apportaient le suffrage à ce parti, il représenterait le tiers de l'Assemblée : or, il ne compte que le huitième des sièges. Il est donc loin de grouper autour de son programme l'unanimité de ses coreligionnaires.

Ces deux remarques préliminaires faites, nous nous efforcerons d'abord de marquer les lignes directives de la politique du Centre, il nous suffira de rappeler ensuite les incidents de ces derniers jours pour justifier son attitude actuelle.

*
* *

On sait la part importante qu'a prise le parti catholique dans l'établissement de la Constitution de Weimar. Sous l'empire des Hohenzollern, il avait été l'objet d'une sorte d'ostracisme, dont le souvenir n'est pas encore perdu. Il a vu dans une bonne organisation des libertés parlementaires la meilleure des garanties pour éviter le retour d'un état de choses dont il avait beaucoup souffert. On pourrait dire de lui que c'est aujourd'hui, de tous les partis allemands, le plus attaché à cette constitution. Sa politique a toujours été la même : essayer, même dans les circonstances les plus difficiles, de toujours conserver l'essentiel des institutions républicaines. M. Brüning, qui gouverna avec des décrets-lois,

pendant la dernière période de son pouvoir, n'oublia jamais de les faire sanctionner par le Reichstag : ainsi, il ne violait pas la constitution, qui les prévoit.

Quand au ministère Brüning succéda un ministère von Papen, ce que le Centre reprocha surtout au nouveau chancelier, ce n'est peut-être pas d'être un transfuge de ses rangs. Ce n'est peut-être pas davantage d'avoir, par son action sur le Président, contraint brutalement à la retraite un homme dont le parti catholique était justement fier. C'est surtout d'avoir définitivement renoncé au gouvernement parlementaire, pour y substituer une vraie dictature. On s'est étonné de la sévérité du Centre pour un chancelier qui, ouvertement et sincèrement, fait profession de catholicisme : elle est pourtant logique. Ne pas aider à la suppression progressive des garanties parlementaires données par la constitution : telle est la politique à laquelle il s'est attaché. Il a préféré s'appuyer sur les marxistes, ses grands ennemis d'autrefois, que de mettre en péril les institutions qu'il avait, au lendemain de la guerre, aidé à créer.

Cabinet présidentiel ou cabinet parlementaire : tels sont, pour employer des expressions maintenant courantes en Allemagne, les deux formes de gouvernement que peut avoir actuellement ce pays. Tout gouvernement présidentiel aura automatiquement contre lui le Centre. Tout gouvernement parlementaire devra d'abord négocier avec lui. Le général von Schleicher pouvait compter sur son appui si, de chancelier présidentiel mué en chancelier parlementaire, il s'était présenté devant le Reichstag. Mais ne pouvant compter sur aucun autre parti, il n'a pu engager la bataille. Dans sa tentative d'évolution, il avait perdu la confiance du Président du Reich. Privé de l'appui du chef de l'Etat et de celui de l'Assemblée, il a dû se retirer.

Le cabinet de Hitler n'est pas un cabinet présidentiel : c'est un cabinet parlementaire. Le Maréchal, lui non plus, n'a pas varié de la ligne qu'il s'était fixée depuis les dernières élections : ou un cabinet parlementaire avec Hitler, ou un cabibet présidentiel sans lui.

Il est apparu, dès la nomination du chef des nazzis, que la clé de la situation était entre les mains du Centre. Les nationaux-socialistes sont les plus nombreux au Reichstag : ils n'ont pas la majorité absolue. Ils sont donc obligés de chercher l'appui d'autres partis : Hugenberg apportait l'appoint de ses voix. Mais cet appoint était encore insuffisant. Il nous suffira de rappeler certains chiffres.

Le Reichstag compte 584 députés. La majorité absolue était donc de 293. Les nationaux-socialistes étaient 196 et les Deutsch-nationaux 51. En additionnant ces voix, on n'arrivait encore qu'à un total de 247 : il manquait, pour atteindre à la majorité, 46 voix, que ne pouvaient apporter les petits partis ; ils ne disposaient au total que de 23 voix.

Les communistes étaient 100; les socialistes, 121. Total : 221.

Entre ces deux blocs se plaçait le Centre avec ses 70 voix.

Hitler s'est donc vu obligé de négocier avec lui. Sans doute, il savait, avant de prendre le pouvoir, qu'il n'éviterait pas une telle négociation, et le Président du Reich ne l'ignorait pas davantage. Qu'allait dire le Centre?

*
* *

Pour comprendre son attitude, — d'aucuns disent son erreur, — il nous faut bien rappeler ici la manière dont Hitler réussit à escalader les marches du pouvoir.

Von Papen est demeuré l'homme de confiance du Maréchal Hindenburg. Conciliateur, négociateur et tacticien, il avait, d'autre part, pleins pouvoirs de Hugenberg pour associer les masses socialisantes de Hitler à la grosse industrie. Qu'exigèrent les magnats de la métallurgie? Nous n'en savons rien. Mais il est probable que Hitler dut se montrer fort modéré et conciliant.

Il était en effet talonné par de nombreuses difficultés : ses troupes faisaient déjà mine de se dissocier : le départ de Strasser l'avait inquiété; les échéances de fin de mois se fai-

saient de plus en plus lourdes; s'il n'arrivait plus à payer ses troupes, celles-ci n'allaient-elles pas passer à von Schleicher, qui n'attendait peut-être que la reconnaissance par la Société des Nations de l'égalité de droits pour incorporer dans la milice cette inégale armée?

L'entente établie entre les trois hommes, ce ne fut qu'un jeu pour Hitler de prendre la chancellerie. On se rendit bien compte, à la rapidité avec laquelle la crise fut résolue, que tout était réglé d'avance.

On comprend sans peine que le Centre se soit montré défiant : dès la constitution du ministère, il manifestait la plus prudente réserve. Le 31 janvier, il annonçait que son attitude serait « froide comme glace », et cette déclaration était suivie de commentaires où il était dit : « Le Centre catholique décline toute responsabilité dans la constitution du ministère pour laquelle il n'a même pas été consulté. » En même temps, il s'adressait au Président du Reich. Dans un langage qui n'est pas sans noblesse, il lui rappelait « qu'aujourd'hui comme et plus qu'hier, le Président est le gardien de la Constitution et de l'état de choses actuel, au nom du peuple allemand tout entier, et qu'il ne faut pas oublier que M. Hitler a du prêter serment lui-même à la constitution de Weimar avant d'accéder à la Chancellerie. »

Si le nouveau chancelier désirait s'entendre avec le Centre, il faut bien convenir que son discours radio-diffusé du 2 février fut d'une maladresse achevée. « Depuis quatorze ans, a-t-il déclaré, tous les hommes au pouvoir se sont bornés à conduire sûrement l'Allemagne à la ruine. » Avec juste raison, la *Germania* soulignait, le lendemain, cette incorrection qui atteignait non seulement les anciens chanceliers, mais aussi le Président Hindenburg.

Le 2 février, Mgr Kaas engageait, au nom du Centre, avec le nouveau chancelier des pourparlers. Il posait par écrit des questions nettes et précises, dans lesquelles il demandait le retour à la Constitution, la suppression du régime d'exception en Prusse, et le maintien de la législation ouvrière. Les questions extérieures n'étaient pas mentionnées.

Hitler répondait qu'il exigeait d'abord une adhésion formelle et sans conditions à son gouvernement : il réclamait un an de tranquillité, pendant lequelle il pourrait travailler sans contrôle.

Mgr Kaas s'adressait alors au Président du Reich pour dégager la responsabilité du Centre. Deux heures après, le décret de dissolution du Reichstag était promulgué.

∴

On le voit clairement, le Centre n'a cessé de répéter que ce qu'il voulait, c'était le retour aux institutions normales, et le respect de la constitution : il l'a dit à von Papen, à von Schleicher, à Hitler, au Maréchal Hindenburg. Pourquoi douter de sa sincérité? Pourquoi l'accuser, comme cela s'est vu, de faire une politique étroite et mesquine. Il ne nous paraît pas qu'il mérite ce reproche. Nous irons même jusqu'à dire qu'il montre un courage exceptionnel et une grande confiance dans le peuple allemand. Si l'on avait quelque chose à lui reprocher, ce serait, croyons-nous, une certaine témérité. Il est incontestable que son attitude a été la cause de la dissolution. Il se défend de l'avoir voulue. Et il est bien vrai que, après tout, il peut paraître extraordinaire qu'un chef de gouvernement se refuse à promettre de respecter une constitution qu'il est chargé de garantir et au maintien de laquelle il vient de prêter serment.

Et maintenant la parole est au peuple allemand...

A.-H.-D. Savantier.

Les élections en Irlande

La septième *Dail* a été dissoute brusquement, après dix mois d'existence, par M. de Valera le 2 janvier dernier. Tout le monde en fut surpris. A la réflexion, on en comprend les raisons.

A la rentrée des Chambres en octobre, tout était suspendu autour de la question des « land annuities ». Les négociations de Londres des 14 et 15 octobre n'avaient pas abouti. M. de Valera rejetait la responsabilité de l'échec sur M. Cosgrave et ses partisans qui ne cessaient de déclarer l'entente avec l'Angleterre non seulement nécessaire, mais possible, et la guerre économique présente absolument ruineuse pour le pays. C'est sans doute le spectacle de ces divisions intestines qui enhardit les Anglais et les incita à doubler le mur de leurs tarifs au début de novembre. Par surcroît de malheur pour l'Irlande, les exemptions dont les Dominions jouissaient sous l' « Import Duties Act » de mars 1932 vinrent à expiration le 15 novembre. Aucun accord n'ayant été conclu dans l'intervalle à Ottowa entre l'État libre et le Gouvernement Britannique, le premier se trouvait finalement relégué au ban des nations, ayant à porter la peine, non seulement du protectionnisme anglais, mais des représailles douanières consécutives à la retention des annuités.

Dans ces conjonctures, s'ouvrit à la *Dail* le débat sur la politique générale du Gouvernement (15-18 novembre). Le Gouvernement n'eut que cinq voix de majorité et grâce à l'appui du *Labour*. L'opposition se trouva affermie et dénonça impitoyablement les mécomptes de la gestion actuelle : diminution de 5 millions sur les exportations pour les mois

août-octobre; 100.000 chômeurs, 120.000 pauvres assistés par l'État; 4 millions de taxation supplémentaire; gaspillage des finances publiques en primes aux fermiers, dons gratuits aux autorités locales, schèmes coûteux de travaux publics, d'habitations ouvrières, etc...; imposition de tarifs outranciers sur les produits anglais sans bénéfice pour l'industrie nationale, etc.

D'autre part, le Gouvernement n'avait pas voulu tenir compte de l'avertissement de M. Cosgrave, selon lequel, les fermiers étant dans l'incapacité de payer les annuités, il était plus sage de les leur remettre. De fait, la moitié environ des fermiers se déroba et le Gouvernement intenta des actions en justice. Ce que voyant, la Ligue des Fermiers et des Contribuables fit cause commune avec M. Cosgrave et évoqua toute l'affaire devant la Haute-Cour.

En décembre, d'autres conflits se produisaient, qui mettaient aux prises, l'un les Compagnies de Chemin de fer et leurs employés, l'autre l'État lui-même et son personnel. On se disputait sur une diminution de salaire de 10 o/o légitimée par la baisse du coût de la vie.

Aux questions d'interêts se mêlaient des questions de personnes : M. Norton, leader du *Labour Party*, était aussi président du syndicat des P.T.T. Plusieurs fois il protesta contre la diminution qu'on voulait imposer à ses fédérés. Bien que les relations entre *Fianna Fail* et le *Labour* demeurassent cordiales, un jour viendrait peut-être où elles cesseraient de l'être, et alors M. de Valera verrait la majorité se retourner contre lui. Des élections partielles devaient avoir lieu en février dans quatre Comtés, elles pourraient renvoyer des candidats hostiles. Mieux valait donc les prévenir et, par une large consultation nationale, appeler le pays lui-même à se prononcer en faveur du Gouvernement. Un nouvel événement vint hâter la décision de M. de Valera.

Le 28 décembre, parut dans le journal l'*Irish Independant* une lettre ouverte signée du Sénateur Vincent (Indép.) qui préconisait la formation d'un nouveau parti national englobant *Cumann na nGaedeal* (parti Cosgrave) et les Fermiers

(Mac Dermot). Le maire de Dublin faisait sienne cette idée. Il fallait : 1) finir la présente guerre économique qui s'est avérée désastreuse; 2) créer, maintenir et développer des relations amicales avec la Grande-Bretagne en vue de l'essor de notre agriculture et de notre commerce; 3) en conséquence observer le Traité qui confère au 26 Comtés pleins pouvoirs législatifs et administratifs et n'en changer les termes que par négociations avec l'Angleterre; 4) induire les Irlandais Ulstériens à s'unir avec nous en un État libre de 32 Comtés, cette adhésion devant être le fruit de l'adhésion au Traité et d'une politique économique progressive. L'accord étant réalisé sur ces points majeurs, disait le Lord Mayor, il est futile de se diviser sur des questions secondaires, et il ajoutait avec un accent prophétique : Faute d'un ralliement des différents groupes qui n'obéissent pas à *Fianna Fail*, ce parti pourrait bien triompher aux prochaines élections générales, si elles avaient lieu bientôt...

Et de fait elles eurent lieu à bref délai : le 2 janvier, jour où le parti Cosgrave se réunissait pour considérer les propositions du Lord Mayor, M. de Valera avec son Conseil prononçait la dissolution de la *Dail* et la faisait signer par le nouveau Gouverneur Général, Donal Buckley. Les élections étaient fixées au 24 janvier et l'ouverture de la nouvelle session parlementaire au 8 février. Dans son communiqué à la presse, M. de Valera disait : « Il n'est pas douteux que le Gouvernement jouisse de la confiance du pays. Cependant ses adversaires se sont efforcés systématiquement de créer un doute à ce sujet, et ils y ont réussi au point de compromettre sérieusement les intérêts du pays, à la fois dans les relations internationales et dans les affaires domestiques... Aucun Gouvernement britannique ne sera disposé à négocier et à terminer le présent conflit aussi longtemps qu'il se persuadera parce qu'il perçoit ici qu'il n'est que d'exercer un peu de pression sur le peuple irlandais pour faire tomber le Gouvernement actuel et ramener au pouvoir ses adversaires. De même les industriels hésiteront à investir ici des capitaux et à profiter des avantages que la politique protection-

niste du Gouvernement leur offre, si celui-ci leur paraît instable... ».

Cette campagne extérieurement assez calme n'en fut pas moins âpre. *Cumann na nGhaedeal* et *Fianna Fail* reprirent leurs positions de combat de 1922 : non que l'issue du conflit fût, aujourd'hui comme alors, la République où le Statut de Dominion (le mot de République ne figurait pas dans le programme de *Fianna Fail*), mais *il s'agissait bien pourtant toujours d'un droit qu'avait l'Irlande de déterminer, par son libre choix, quelle serait sa formule de vie et d'action*. M. Cosgrave proposait la formule suivante, que l'on disait inspirée, sinon dictée, par les Anglais eux-mêmes : règlement immédiat du différend avec l'Angleterre, reprise des relations commerciales normales, recherche de tarifs préférentiels sur le marché anglais, léger protectionnisme pour encourager l'initiative des individus en matière industrielle; réformes sociales compatibles avec un minimum de taxation des classes privilégiées. *Fianna Fail* au contraire posait en principe l'abolition du serment et la retention des annuités avec toutes leurs conséquences, le maintien des barrières douanières récemment élevées, la continuation de la réforme de l'économie et de la vie nationale qu'il avait inaugurée dans la dernière assemblée par les lois : sur le développement agraire, la propriété industrielle, les retraites et l'assistance publique, les habitations ouvrières, etc... Dans cette partie sociale de son programme, *Fianna Fail* était « supporté » par les Travaillistes qui ne visent pas autre chose que l'amélioration du sort des classes pauvres, ouvrières ou paysannes.

Un « Parti du Centre » était constitué par M. Mac Dermot. Il ajoutait trois ou quatre points au programme Cosgrave : part plus large donnée à la communauté fermière dans la direction des affaires publiques, revision éventuelle du Traité et abolition de la « Partition », oubli des haines du passé et construction d'une Irlande nouvelle. Cette finale marque la caracteristique du « Centre Party », c'est un parti d'après-guerre, pourrait-on dire, alors que les deux autres puisent leur origine dans la guerre civile de 1922.

La manœuvre des deux grands partis fut de tâcher de capter les votes des fermiers, qui sont la grande majorité des citoyens, par des promesses relatives aux « land annuities ». M. de Valera annonça son intention de réduire les annuités à la moitié de leur montant actuel et consoliderait à 4 1/2 o/o sur 50 ans les arriérés des annuités dues jusqu'à mai-juin de cette année. Huit jours après, M. Cosgrave, instruit sans doute par son premier contact avec le pays, lui offrit la consolidation des arriérés jusqu'à mai-juin 1932, puis la remise totale des annuités 1932-34, c'est-à-dire pendant la période de la guerre économique jusqu'au relèvement complet, et finalement la réduction à la moitié des annuités dues à partir de 1934. M. de Valera s'en vint alors déclarer qu'il envisageait la revision des contrats passés sous les « land Acts » de 1919 et 1923, quand la terre était survalorisée, et que, dans ces cas, la réduction des annuités dépasserait la moitié. Il révéla aussi les déboires de la politique conciliatrice de M. Cosgrave. Par cette révélation habile, M. de Valera faisait lever dans les esprits quelques doutes sur les chances réelles de ce fameux marché que M. Cosgrave se vantait d'obtenir à Londres « dans trois jours ».

On sait les résultats de ces élections.

Sur un total de 152 sièges à pourvoir, *Fianna Fial* en remporte 77, c'est-à-dire la moitié plus un, il a donc la majorité absolue. Il peut d'ailleurs compter habituellement sur l'appui du *Labour*, qui avec ses 8 sièges porte sa majorité à 17. *Cumann na nGhaedeal* n'obtient que 48 sièges, le *Centre Party* 11, et les *Independants* 9.

En comparant ce barême avec celui de février dernier, on constate que *Fianna Fail* gagne 5 sièges, le *Centre Party* (anc. Fermiers) 7, le *Labour* 1, aux dépens des deux autres groupes : *Cumann na nGhaedeal*, qui perd 9 sièges, et les *Independants*, qui en perdent 4. En somme, le parti Cosgrave était le grand vaincu de la journée. Et si M. Mac Dermot et les Centristes commençaient à devenir une puissance, l'honneur du jour revenait à M. de Valera, devenu le leader du parti

le plus nombreux qu'on ait vu encore à la *Dail* (1). Au lendemain de son succès, il pouvait adresser au pays le message suivant : « La politique nationale est maintenant définitivement déterminée. Qu'il nous soit donc permis de faire appel à tous les citoyens de bonne volonté pour coopérer avec nous à cette tâche : rendre au pays sa grandeur première et en faire un foyer heureux et digne pour tous. Ceux qui sont morts pour l'Irlande seconderont nos efforts. Nos enfants exilés nous soutiendront de leurs pensées et de leurs prières. Le monde entier nous accompagnera de ses souhaits. »

Mais alors, il est donc vrai : le peuple irlandais est un peuple idéaliste. Mais oui. Il avait à choisir entre le « marché en trois jours » que lui offrait M. Cosgrave et les sacrifices que M. de Valera ne lui dissimulait pas dans son dernier discours de Dublin, le 23 février, et il a opté pour le second en vue d'un avenir meilleur, aux privations du moment devant succéder, annonçait-on, « de meilleurs salaires, de meilleurs prix, de meilleurs affaires ». Mais surtout, car il ne faut pas trop se leurrer sur la bonté des peuples, l'Irlande est une nation qui veut s'appartenir à elle-même et est impatiente de secouer tout joug étranger quel qu'il soit : joug politique et, on l'a bien vu en 1916 et en 1921, joug économique, et on vient d'en avoir la preuve. Les « land annuities » représentent, à tort ou à raison, pour les Irlandais un tribut à payer annuellement au Minotaure anglais. Contre ce sentiment, les arguments juridiques comptent peu, surtout quand ils se défendent déjà difficilement eux-mêmes. *La raison du triomphe de M. de Valera, elle est là, dans le fait*

(1) Voici un tableau qui montre l'ascension progressive, lente mais sûre et continue, du parti républicain, opposée aux vicissitudes des autres partis.

	Républicains	Cumann na nG.	Labour	Fermiers	Indép.
1922	36	58	17	7	10
1923	44	63	14	15	14
1927-juin	51	46	22	11	22
1927-sept.	57	61	13	6	15
1932	72	56	7	4	13
1933	77	48	8	11	9

qu'il a su jouer avec le sentiment national au moment où il était souverainement important pour sa cause qu'il eût le pays derrière lui. A l'opposé, M. Cosgrave, si bon citoyen fût-il, a passé pour un agent de l'Angleterre, parce qu'il ne faisait pas sa part à l'honneur national dans les transactions commerciales. Avec cela, l'accueil favorable réservé par les électeurs au *Centre Party* (11 députés sur 26 candidats) est un signe des temps : avec le *C. P.*, un élément nouveau entrera dans la politique irlandaise, élément d'ordre et d'unité appelé à prévaloir de plus en plus sur les antiques inimitiés ravivées par le Traité de 1921.

M. de Valera, dans une interview accordée aux grands journaux de Londres et de New-York, a marqué les lignes principales de la politique nouvelle ; de ses déclarations, il ressort que l'on s'oriente vers la constitution d'une République, — puisqu'il faut l'appeler par son nom —, mais qui retiendra un certain lien avec le *Commonwealth*.

M. de Valera veut non seulement un État fort et autoritaire (« les armes seront entre les mains de la majorité seulement », a-t-il dit), mais un Etat capable de faire face à tous les besoins de l'heure présente, au lieu et place des individus, s'il le faut. Certains ont crié au communisme, et de fait, bien que M. de Valera les ait délibérément ignorés, les Communistes l'ont appuyé aux élections. Mais plutôt que de s'effrayer de cette tendance, on ferait mieux d'ouvrir les yeux et de prendre conscience que *Fianna Fail* a non seulement une politique, mais une doctrine, et qu'il appartient donc aux classes instruites et au clergé de l'éclairer et de la diriger.

Il reste un grand obstacle au développement de l'Irlande, c'est l'Ulster. Lord Craigavon, premier ministre, a déclaré hautement que jamais l'Ulster n'entrerait dans une République englobant toute l'Irlande. M. de Valera s'est contenté de répondre que la volonté de Lord Craigavon ne pouvait rien contre les aspirations de ce coin de l'Irlande et que, quand les Six Comtés cesseraient d'être financés par l'argent anglais, ils se réuniraient à la Mère-Patrie. Espérons-le.

Tallaght. Co. Dublin.

VINCENT-MARIE POLLET, O. P.

DOCUMENTS

La fabrication des armes

La question de la fabrication des armes, munitions et matériels de guerre est une des plus graves parmi celles que soulève le problème général de la réduction et limitation des armements. Il importe de la traiter dans cette revue avec une sereine objectivité, en n'abandonnant à aucun moment le terrain solide des faits. Qu'on ne s'attende donc point à trouver ici des révélations sensationnelles ou des accusations passionnées : nous avons eu recours, pour rédiger cet article, aux seuls documents officiels, et tout particulièrement aux rapports et publications de la Société des Nations. Leur sévère éloquence est préférable à toutes les assertions plus ou moins hasardeuses.

I. — *Le Pacte de la Société des Nations et la fabrication privée des armements*

Nous lisons à l'article 8, alinéa 5, du Pacte de la Société des Nations, la stipulation suivante :

> Considérant que la fabrication privée des munitions et du matériel de guerre soulève de graves objections, les Membres de la Société chargent le Conseil d'aviser aux mesures propres à en éviter les fâcheux effets, en tenant compte des besoins des Membres de la Société qui ne peuvent pas fabriquer les munitions et le matériel de guerre nécessaires à leur sûreté.

(Remarquons que le mot « armes » ne figure pas dans ce texte ; mais il est évident que l'expression « matériel de guerre » couvre toutes les armes possibles.)

Il existe donc une question de la « fabrication privée des munitions et matériels de guerre ». Cette question est posée internationalement depuis janvier 1920, c'est-à-dire depuis treize ans, depuis l'entrée en vigueur du Pacte ; n'oublions pas que les vingt-six articles dudit Pacte constituent les vingt-six premiers articles du traité de Versailles — ainsi d'ailleurs que les vingt-six premiers articles des traités de Saint-Germain-en-Laye avec l'Autriche, de Trianon avec la Hongrie, de Neuilly avec la Bulgarie. Et elle est posée dans des termes dont la courtoisie toute diplomatique n'exclut pas la fermeté : « Graves objections » ; « fâcheux effets ».

Remarquons encore la dernière phrase : « en tenant compte des besoins », etc. Nous verrons plus loin l'importance de cette phrase. Il convient de ne pas perdre de vue, à ce sujet, que seuls les pays possédant une industrie lourde, c'est-à-dire les grandes puissances comme la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, l'U.R.S.S., les États-Unis, le Japon, ou les petites puissances industrielles : Belgique, Pologne, Tchécoslovaquie, Suède, etc... sont en mesure de *fabriquer*. Les autres États doivent *importer* les armements qu'ils achètent aux manufactures *privées* des pays fabricants — à l'exception de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie. Les traités de paix ont en effet interdit à ces États d'exporter et d'importer des armes, munitions et matériel de guerre (1).

(1) Voici les stipulations qui concernent l'Allemagne :

« L'importation en Allemagne des armes, munitions et matériel de guerre de quelque nature que ce soit, sera strictement prohibée.

« *Il en sera de même de la fabrication et de l'exportation des armes, munitions et matériel de guerre de quelque nature que ce soit, à destination des pays étrangers.* » (Traité de Versailles, partie V, ch. II, art. 170.)

Une dernière remarque. Le Pacte est muet sur la question de la fabrication d'*État*. Or, pour diverses raisons, cette question est aujourd'hui *posée officiellement* à Genève.

II. — *Les premiers travaux de Genève (1921-1922)*
Interdiction ou contrôle?

La Société des Nations travaille, nous le savons, avec une sage prudence. Elle n'est pas un sur-État ; elle ne dispose d'aucun moyen pour imposer ses décisions, sauf les moyens de persuasion et le recours à la pression de l'opinion publique. La lenteur reste donc sa loi, car, lorsque de gros intérêts sont en jeu — c'est le cas pour le sujet traité ici — la pression de l'opinion publique encore mal organisée, et dans quelques pays seulement, ne constitue qu'un moyen d'action assez médiocre. L'opinion publique ne suit pas avec une suffisante attention les travaux de Genève ; en a-t-elle d'ailleurs toujours les moyens?

Il est donc aisé de comprendre que, depuis treize ans, la S. d. N. n'ait pu faire grand'chose en l'occurrence. Elle a créé commission sur commission en vue d'étudier la question, mais à mesure que le temps passait, les solutions proposées s'amenuisaient, devenaient plus timides, plus inefficaces. Il a fallu la Conférence du désarmement de 1932 pour qu'un vigoureux redressement s'opérât, et qu'on envisageât enfin avec franchise, selon les termes du Pacte, « les mesures propres à éviter les fâcheux effets » de la fabrication privée.

Reportons-nous à 1920. La première Assemblée de la S. d. N. vient d'aborder dans son ensemble la question de la réduction des armements. Les premières discussions ont permis de se rendre compte de la complexité du pro-

blème, posé dans un monde qui est encore « un grand blessé de guerre », un monde répudiant tout esprit de confiance, où chacun ne songe qu'à garantir sa propre sécurité.

Le Conseil de la S.d.N. a déjà créé une Commission permanente consultative composée d'officiers des trois armes — terrestre, navale et aérienne — ressortissants des quatre Puissances membres : France, Grande-Bretagne, Italie et Japon, et chargée de lui donner des avis techniques sur la question de la réduction des armements. Mais le désarmement ne présente pas seulement un aspect technique : les multiples problèmes qu'il soulève, politiques, sociaux, économiques — celui de la fabrication privée en est la preuve —, financiers, etc., dépassent la compétence des militaires. La première Assemblée invite donc le Conseil à créer un organisme *ad hoc*, et, le 25 février 1921, est constituée la *Commission temporaire mixte*, comprenant six personnalités compétentes en matière politique, sociale et économique, six membres de la Commission permanente consultative, quatre membres de la Commission économique et financière de la Société des Nations, et six membres — trois patrons et trois ouvriers — du Conseil d'administration du Bureau international du Travail —; d'autres techniciens seront appelés dans la suite à siéger à la Commission, dont les travaux ne prendront fin qu'en septembre 1924. La présidence est confiée à M. René Viviani.

Lorsque la Commission en vient à la question de la fabrication privée des armes, elle est saisie de deux propositions : l'une radicale, soutenue en premier lieu par les représentants ouvriers du Conseil d'Administration du B.I.T., parmi lesquels M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la Confédération générale du Travail : *suppression complète de la fabrication privée*. L'autre proposition se

borne à demander la *réglementation* de cette fabrication. On fait valoir à ce sujet que les pays non-fabricants, qui ont recours aux manufactures étrangères privées pour la fourniture des engins nécessaires à leur défense nationale, ne sauraient accepter l'obligation de s'adresser aux manufactures étrangères d'État ; les grandes Puissances manufacturières ne disposeraient-elles pas ainsi de moyens de pression pour imposer leur politique aux pays en question ? et ne connaîtraient-elles pas ainsi l'état des armements de leurs nouveaux clients ?

Le groupe ouvrier s'inclina devant cet argument de poids, et se rallia à la thèse de la réglementation qui avait d'ailleurs pour elle la majorité des membres de la Commission. Cette dernière *reconnut cependant le bien-fondé des accusations portées contre les abus auxquels donne lieu la fabrication privée*, et elle les énumera dans son rapport à l'Assemblée de la S.d.N. En voici quelques-unes :

..... 2° Ces sociétés [de fabrication d'armes] auraient cherché à soudoyer des fonctionnaires aussi bien dans leur pays *qu'à l'étranger*.

3° Ces sociétés ont répandu de faux rapports sur les programmes militaires et navals des *différents pays*, afin de provoquer des augmentations de dépenses d'armements ;

4° Ces sociétés ont cherché à influencer l'opinion publique en contrôlant les journaux de leur propre pays et de l'*étranger* ;

5° Ces sociétés ont organisé de *véritables combinaisons internationales* grâce auxquelles la course aux armements a été précipitée en jouant d'un pays contre un autre ;

6° Ces sociétés ont organisé de véritables *trusts internationaux* d'industries de guerre qui ont contribué à l'augmentation du prix des armements vendus aux différents gouvernements.

La Commission n'exprima aucune opinion au sujet des objections ainsi formulées ; elle tint cependant à proposer l'adoption des mesures suivantes, qui lui apparaissaient

comme susceptibles de rendre efficace une réglementation purement nationale :

1° Interdiction de toute fabrication de matériel avant l'octroi d'une licence du gouvernement, licence qui pourrait être publiée par la Société des Nations;

2° Transformation en actions nominatives des actions au porteur des sociétés fabriquant des armements;

3° Publication exigée de ces sociétés, à intervalles fixes, d'un rapport complet sur leur situation financière et sur les contrats signés par elles;

4° Vérification de leurs comptes;

5° Interdiction faite aux personnes possédant des intérêts dans des entreprises de ce genre de participer à des entreprises similaires d'autres pays;

6° Interdiction faite à ces mêmes personnes de posséder ou de contrôler des journaux;

7° Interdiction aux étrangers de détenir des actions dans des associations privées de ce genre;

8° Interdiction de délivrer un brevet concernant l'industrie de guerre à des étrangers;

9° Interdiction à un bâtiment de guerre de changer de pavillon sans notification à la Société des Nations.

III. — *La Commission temporaire mixte prépare un projet de Convention internationale (1922-1924). — Contrôle national ou contrôle international?*

Nous sommes en 1922. L'Assemblée, réunie à Genève à l'automne de cette année, est émue du rapport de la Commission. Elle charge cette dernière de préparer un projet de convention internationale basée sur le principe du contrôle national. La Commission se met à l'œuvre.

Un premier projet est présenté par un délégué anglais, puis un autre, plus complet, par un Canadien. C'est ce dernier projet qui est retenu par l'Assemblée de 1923, qui charge la Commission de l'étudier en collaboration

avec le Comité économique de la Société des Nations. La question ne touche-t-elle pas en effet à des intérêts essentiellement économiques? Il s'agit de milliards investis dans des fabriques employant des centaines de mille d'ouvriers.

Un sous-comité, travaillant à Prague en 1924, rédige un projet de Convention que la Commission fait sien. Ce projet écarte de nouveau la thèse de la prohibition absolue de la fabrication privée; mais le groupe ouvrier insiste pour obtenir une forte organisation du *contrôle international* en matière de fabrication privée. Il fait valoir l'insuffisance du contrôle national, les fabricants d'armes étant groupés en cartels internationaux, échappant donc en partie à la réglementation de chaque État. Il n'obtient pas satisfaction, car la majorité se rallie au contrôle national basé sur l'établissement d'un système de licences à accorder par les Gouvernements des pays producteurs, et sur la publicité à donner officiellement par ces gouvernements aux renseignements contenus dans les licences.

Les trois membres ouvriers et un membre roumain de la Commission rédigèrent un rapport de minorité exposant les points sur lesquels ils jugeaient le projet insuffisant :

1° Internationalité du contrôle et rôle du Conseil de la Société des Nations en la matière;

2° Contrôle de la comptabilité des entreprises d'armes et de munitions;

3° Mesures propres à empêcher que les propriétaires, directeurs ou hauts fonctionnaires des entreprises de fabrication privée d'armes exercent une influence indue sur les organes d'opinion publique et en particulier sur les journaux;

4° Mesures de nature à empêcher la création de cartels internationaux d'entreprises de fabrication d'armes;

5° Mesures de nature à uniformiser les inspections nationales des entreprises d'armes et de munitions et à en coordonner les efforts par un système international.

La minorité proposait donc un double contrôle, national et international. National d'abord : les licences d'exportation seraient accordées par le gouvernement intéressé après inspection des usines ; on ferait largement connaître les noms des administrateurs, hauts fonctionnaires, directeurs, actionnaires détenant plus de 5 o/o des actions, ainsi que les opérations industrielles et commerciales des fabriques et de leurs succursales à l'étranger. — International ensuite : tous ces renseignements seraient communiqués à la S. d. N., qui les rendrait publics ; il serait interdit de publier dans les journaux des annonces de fabriques d'armements ; les sociétés de fabrication ne pourraient octroyer aucune subvention à des associations ou à des partis politiques, non plus qu'à des candidats à des fonctions publiques ; les administrateurs, directeurs, etc., des sociétés en question, seraient inaptes à détenir une fonction publique.

Le projet de Convention, tout en écartant le contrôle international, demandait cependant, dans son acte final, que l'aspect international de la fabrication des armes, munitions et matériels de guerre fût examiné le plus tôt possible par les Gouvernements.

IV. — *Le Comité du Conseil établit un projet de Convention (1926). — Contrôle de la fabrication privée ou contrôle de la fabrication privée et d'État ?*

Le temps passe. Nous sommes déjà en 1926, et rien n'a été fait. La Commission temporaire mixte a disparu ; mais les idées exprimées par les membres de sa minorité ont fait leur chemin. En effet, le Conseil ayant chargé un Comité spécial, pris dans son sein, de se mettre de nouveau à l'étude de la question, et ce Comité ayant consulté

les différents gouvernements à ce sujet, il se trouve que, parmi les réponses reçues, certaines — celles de la Bulgarie et de la Grèce notamment — préconisent le *contrôle international* au moyen d'une publicité faite par un organisme international, tandis que d'autres acceptent le principe d'une publicité internationale (Pologne, Pays-Bas). Mais certaines réponses soulèvent une question nouvelle : celle du *contrôle des fabrications d'État*. En effet, font valoir les gouvernements non-fabricants comme celui de la Roumanie, le monde entier saura, grâce à la publicité faite aux licences d'exportation, le montant exact de nos importations d'armes ; tandis que les États manufacturiers pourront fabriquer, dans le secret de leurs arsenaux, des armes et des munitions en quantités considérables sans que personne en sache rien. L'inégalité de traitement serait flagrante. Enfin, la grande majorité des gouvernements des pays fabricants se rallie au contrôle national ; les uns répondent qu'ils n'ont aucune objection à opérer une réglementation de la fabrication privée (Grande-Bretagne, Italie, Japon), et qu'il existe même, chez eux déjà, un système de licences d'exportation (les mêmes pays et la Belgique). Par contre, ces pays ne veulent pas entendre parler d'un contrôle international.

Le Comité du Conseil propose alors une solution mixte rétablissant l'égalité entre pays fabricants et pays non-fabricants : les licences seront obligatoires uniquement pour la fabrication privée, définie comme « toute fabrication ayant lieu dans des établissements *dont l'État n'est pas l'unique propriétaire* », mais *la publicité sera étendue à toutes fabrications, qu'elles soient privées ou d'État*. Ainsi donc, au contrôle et à la publicité faits aux achats des États non-fabricants, correspondrait le contrôle et la publicité de la fabrication des États manufacturiers.

Quant aux armes, munitions et matériels de guerre

auxquels s'appliqueraient le contrôle et la publicité en question, ils seraient les mêmes que les armes, munitions et matériels énumérés dans la Convention sur le commerce des armes, signée l'année précédente à Genève, mais qui n'est pas entrée en vigueur, faute de ratifications suffisantes.

Pourquoi ce peu d'empressement à ratifier cette Convention ? Il était alors question de convoquer la Conférence du Désarmement, et les États considéraient les travaux préparatoires de cette Conférence, et la Conférence elle-même, comme susceptibles de modifier la position du problème du commerce des armes. Nous allons voir que ces travaux réagiront également sur l'étude de la question de la fabrication.

V. — *Une Commission spéciale reprend le projet de Convention (1927-1929). — Liaison du problème avec celui du Désarmement.*

Le 9 décembre 1926, le Conseil de la S.d.N. institue une Commission spéciale (encore une !) chargée de rédiger un projet *définitif* de Convention. Les États-Unis et l'U.R.S.S. sont invités à se faire représenter à cette Commission ; seule la République américaine y envoie des délégués.

La Commission spéciale tient une première session du 14 mars au 25 avril 1927. De nouveau, les deux thèses se heurtent : contrôle de la fabrication privée, ou contrôle de la fabrication privée et d'État. Devant une conciliation impossible, la Commission se résigne à laisser, pour le préambule et trois articles du projet de Convention, un texte alternatif. L'Allemagne, d'autre part, refuse d'inclure parmi les armes à contrôler l'aéronautique civile ; ce n'est pas une arme de guerre, argue-t-elle. C'est un

engin facile à transformer en arme de guerre, rétorque la France. *Quaestio disputata.*

On s'abstient de définir la fabrication privée, mais l'on propose que, pour les quatre premières catégories d'armes visées (1), une licence de fabrication soit accordée par le

(1) Voici la liste des armes en question :

CATÉGORIE I. — *Armes, munitions et matériels de guerre, exclusivement conçus pour et destinés à la guerre terrestre, navale ou aérienne.*

A. Armes, munitions et matériels exclusivement conçus pour et destinés à la guerre terrestre, navale ou aérienne, tant ceux qui entrent ou entreront dans l'armement des forces armées de tout État, que ceux qui, ayant cessé de faire partie de cet armement, restent susceptibles d'utilisation militaire à l'exclusion de toute autre utilisation. Sont exceptés les armes, munitions et matériels qui, tout en répondant à la définition ci-dessus, rentrent dans une autre catégorie.

Ces armes, munitions et matériels sont répartis sous les douze rubriques suivantes :

1. Fusils, mousquetons, carabines.
2. *a*) Mitrailleuses, fusils-mitrailleurs, pistolets-mitrailleurs de tous calibres;
   b) Affûts pour mitrailleuses;
   c) Dispositifs permettant le tir à travers l'hélice.
3. Projectiles et munitions pour les armes énumérées aux numéros 1 et 2 ci-dessus.
4. Appareils de pointage, y compris les appareils de visée aériens pour le tir et le lancement de bombes, et les appareils de réglage de tir.
5. *a*) Canons longs et courts et obusiers de calibre inférieur à 15 centimètres (5,9 pouces);
   b) Canons longs et courts et obusiers de calibre égal ou supérieur à 15 centimètres (5,9 pouces);
   c) Mortiers de tous modèles;
   d) Voitures-canons, affûts, récupérateurs, accessoires de montage.
6. Projectiles et munitions pour les armes énumérées au numéro 5 ci-dessus.
7. Appareils et engins servant au lancement de bombes, torpilles, grenades sous-marines et autres sortes de projectiles.
8. *a*) Grenades;
   b) Bombes;
   c) Mines de terre, mines sous-marines fixes et dérivantes et grenades sous-marines;

gouvernement du pays où a lieu cette fabrication; les licences seront rendues publiques. La catégorie V ne sera soumise ni à licence, ni à publicité : il s'agit d'armes à feu de vieux modèle et de portée réduite.

La lutte pour le contrôle des fabrications d'État est

d) Torpilles automobiles.

9. Artifice pour les armes, appareils et engins ci-dessus.
10. Baïonnettes.
11. Chars de combats (tanks) et automobiles blindées.
12. Armes et munitions non énumérées ci-dessus.

B. — Pièces détachées des articles rentrant dans le paragraphe A ci-dessus, entièrement finies, et utilisables exclusivement pour le montage et la réparation des dits articles ou comme pièces de rechange.

Catégorie II. — *Armes et munitions pouvant être utilisées à la guerre ou à d'autres usages.*

A. — 1. Pistolets et revolvers automatiques ou à chargement automatique, et leurs modèles perfectionnés, se tirant en s'épaulant ou d'une seule main, d'un calibre supérieur à 6 millimètres 5 et d'une longueur de canon supérieure à 10 centimètres.

2. Armes à feu, conçues pour, destinées ou adaptées à des usages non militaires, telles que les armes de sport ou de défense personnelle, mais qui peuvent utiliser les mêmes munitions que les armes à feu désignées dans la catégorie I; autres armes à feu rayées, se tirant en s'épaulant, dont le calibre est égal ou supérieur à 6 millimètres et qui ne figurent pas dans la catégorie I, à l'exception des armes à feu rayées à canon basculant.

3. Munitions pour les armes énumérées sous les deux numéros ci-dessus, à l'exception des munitions rentrant dans la catégorie I.

4. Sabres et lances.

B. — Pièces détachées des articles rentrant dans le paragraphe A ci-dessus, entièrement finies, et utilisables exclusivement pour le montage et la réparation des dits articles ou comme pièces de rechange.

Catégorie III. — *Navires de guerre et leur armement.*

1. Navires de guerre de toute espèce.
2. Armes, munitions et matériels de guerre installés à bord des

menée par les représentants de la Belgique et des Pays-Bas. Les États-Unis appuient cette thèse.

Du 27 au 30 août 1928, nouvelle session, même désaccord. Les textes alternatifs disparaissent, mais sont remplacés par des réserves formelles, ce qui revient au même. Du 5 au 7 décembre 1928, et du 26 au 29 août 1929, troisième et quatrième sessions ; le désaccord persiste ; néanmoins, un pas en avant est fait vers le contrôle des fabrications d'État : on stipule en effet que « la publicité s'appliquera à la production du matériel fabriqué soit dans les établissements dont l'État est l'unique propriétaire, soit pour son compte dans tout autre établissement ».

A la Commission préparatoire de la Conférence du Désarmement, qui devait tenir, de 1926 à 1930, six laborieuses sessions (sept même, si l'on tient compte que la sixième fut double), la discussion était âpre sur la publicité du matériel et sur celle des armements en général. La France refusait d'admettre le principe de la publicité du matériel, qu'elle jugeait inefficace ; elle préconisait par contre la publicité du budget des dépenses de défense

navires de guerre et faisant partie de leur armement normal.

CATÉGORIE IV

1. Aéronefs montés ou non montés.
2. Moteurs d'aéronefs.

CATÉGORIE V

1. Poudres et explosifs, à l'exception de la poudre noire ordinaire.
2. Armes et munitions autres que celles rentrant dans les catégories I et II, telles que : pistolets et revolvers de tout modèle ; armes à feu rayées à canon basculant ; autres armes à feu rayées se tirant en s'épaulant, d'un calibre inférieur à 6 millimètres ; fusils à canons lisses ; fusils à plusieurs canons, dont au moins un lisse ; armes à feu utilisant des cartouches à percussion périphérique ; armes à feu se chargeant par la bouche.

et après avoir erré de salle en salle s'installent dès l'année suivante dans un local de modeste apparence, mais qui avait connu autrefois des soirées brillantes sous le nom de Théâtre royal. Comme on a pu le dire plus tard, *mutatis mutandis*, pour l'étroite salle du Vieux-Colombier, il semblait que l'exiguïté même du lieu, que la pauvreté de l'ornementation et des moyens scéniques soulignât le caractère désintéressé d'une œuvre qui visait avant tout, en ce pays bouleversé par l'*action directe*, à rendre aux Irlandais le goût des victoires intellectuelles et, selon le mot d'un critique français, à *spiritualiser* leur nationalisme (1).

D'ailleurs le Théâtre de l'Abbaye fut à la fois un laboratoire d'expériences et un centre de rayonnement. L'*Irish National Theatre Society* ne se contenta pas de ses succès locaux, et s'il est vrai que le public irlandais est toujours demeuré le plus cher à leur cœur, les comédiens de l'Abbaye ne méprisèrent jamais ni les applaudissements américains ni même les approbations anglaises. Après 1905 leurs voyages se multiplient d'abord à Oxford, à Cambridge, à Londres, puis à Manchester, à Liverpool, à Leeds, à Aberdeen, à Edimbourg, à Glasgow. En 1911 ils auront l'honneur de jouer à Strattford sur Avon, et la même année ils traverseront l'Atlantique pour la première fois. Leurs représentations de Boston, de New-York, de Chicago, de Philadelphie, seront marquées d'ailleurs par de vives bagarres, à l'occasion de certaines plaisanteries de Synge où les esprits étroits avaient cru découvrir de terribles inconvenances (2).

(1) Préface à la traduction du *Baladin du monde occidental*. Editions de la Sirène, Paris, 1920, p. 17.

(2) Sur toute cette histoire du Théâtre national et sur la personnalité de Synge on consultera avec fruit l'article d'Ernest A. Boyd dans la *Revue de Paris* (1er septembre 1913, pp. 191-205) intitulé *Le*

Dans le répertoire très varié de l'*Irish Society*, qui va de Sophocle à Ibsen et de Molière à Bernard Shaw, il semble que leur plus grand succès fut le théâtre de Synge et particulièrement ce *Playboy* qu'on sifflait en Amérique, mais qui triompha dans la plupart des pays d'Europe et jusqu'en Russie avant d'être présenté à Paris par Lugné-Poë, dans la salle du Théâtre Antoine, à la veille de la guerre.

Assurément, si l'auteur du *Baladin* est un esprit moins déplaisant que Bernard Shaw, s'il participe moins que James Joyce à ce qu'on pourrait appeler « l'esprit de la *Nouvelle Revue Française* », on ne peut pas dire pourtant qu'il soit l'interprète le plus qualifié de toutes les aspirations de sa patrie. Certains éléments essentiels de l'âme irlandaise lui échappent presque complètement. Ce ne fut pas moins une chance providentielle pour le théâtre irlandais de rencontrer un auteur dramatique de sa classe qui eût non seulement consacré plusieurs années de sa vie à l'étude des traditions populaires de l'ouest, mais qui fût profondément acquis au mouvement national. On a parfois douté du patriotisme de Synge. Une phrase d'Anatole Le Braz, qui l'a beaucoup connu, ne laisse aucun doute sur la vivacité de ses sentiments intimes :

L'homme n'a pas cette morgue enfantine qui m'a frappé chez beaucoup de ses compatriotes, aucune *pitrerie* non plus, mais un grand sérieux, une foi profonde dans la vitalité du mouvement irlandais, un enthousiasme contenu qui parfois illumine le regard, affermit la voix, — ce sentiment aussi, général chez ses congénères, que ce qui s'accomplit en ce moment en Irlande est un phénomène histo-

Théâtre irlandais; l'excellent ouvrage de Maurice Bourgeois : *J. M. Synge and the irish Theatre*, Londres, 1913; et plus récemment parus, ceux de Dawson Byrne : *The story of Ireland's national Theatre*, Dublin, 1929, et de Daniel Corkery : *Synge and anglo-irish Literature*, Cork, 1931.

rique unique au monde et dont les autres nations ne contiennent pas d'exemple (1).

On a remarqué peut-être le mot *congénère*. En fait les critiques irlandais ont souvent reproché à Synge sa naissance protestante et ses origines anglaises. Ses ancêtres, établis en Irlande depuis plusieurs siècles, avaient oublié rapidement les préjugés britanniques, puisque l'un d'eux, au dernier Parlement de Dublin, avait eu le courage assez rare de voter contre l'Acte d'Union. Élevé par sa mère dans les principes de l'Église établie, il est exact qu'il demeura toujours loin du Catholicisme, mais son demi-scepticisme religieux (dont M. Bourgeois pense qu'on l'a beaucoup exagéré) s'apparentait bien plutôt à l'attitude un peu détachée de ses amis français qu'aux absurdes préventions orangistes. Et s'il est vrai qu'il ne put jamais faire entièrement siennes les aspirations religieuses de l'âme irlandaise, on doit dire du moins qu'il ne les méprisa jamais. N'est-il pas vrai d'ailleurs qu'on peut aimer d'une manière très sincère et les lieux et les êtres sans avoir reçu la grâce de les saisir dans toute leur intimité?

Né en 1871 aux environs immédiats de Dublin, John eut dès son enfance le goût très vif de la campagne irlandaise. Les longues vacances qu'il passait à Wicklow influèrent autant sur la formation de son talent que ces études musicales qui lui donnèrent l'envie, au sortir de *Trinity*, de se rendre en Allemagne pour s'y perfectionner dans la technique du contrepoint. Mais bientôt la littérature française l'intéresse davantage. A partir de 1895 il fait de longs séjours à Paris, où il semble se plaire.

A la différence de tant d'autres déracinés, Synge n'oublie pas son pays natal dans les charmes du quartier latin.

(1) Rapporté par M. Bourgeois; préface citée, p. 14.

S'il aime Villon et s'il s'intéresse au mouvement régionaliste qui était assez à la mode dans les milieux littéraires, c'est surtout au folklore celtique que vont d'instinct ses plus vives sympathies. Pour ne pas perdre contact avec le gaëlique, il suit au Collège de France les cours d'Arbois de Jubainville, dont il fait le plus grand cas et auquel il sert même quelque temps d'*assistant-amateur* (1). Il étudie le breton et s'intéresse aux études de philologie comparée. Mais son intérêt pour les choses gaëliques n'est pas purement scientifique. On le trouve en relations suivies avec les dirigeants de la *Young Ireland Society*, et particulièrement avec la fondatrice de l'*Irlande libre*, Miss Maud Gone, qu'on appelait la *druidesse celtique* et qui maintenait dans le petit groupe de ses compatriotes et chez leurs amis français la flamme nationaliste.

Bien que Synge ait été quelque temps secrétaire d'honneur de cette société quelque peu fanatique et qu'il ait même reçu des coups à la terrasse du café d'Harcourt pour avoir conspué le gouvernement turc, il se fût vraisemblablement consacré à des travaux critiques sur la littérature française s'il ne lui était pas advenu un jour, dans les couloirs de l'Hôtel Corneille, de faire la connaissance de Yeats, qui lui conseilla en termes assez brutaux de renoncer aux articles qu'il voulait consacrer au théâtre de Racine. Cette conjoncture fut décisive, et, toute proportion gardée, elle nous rappelle une rencontre historique que fit Gœthe à Strasbourg, également dans un couloir d'hôtel, en ces temps incertains où le jeune amoureux de Sesenheim oscillait entre l'attrait de la France et son incontestable vocation germanique. En faisant abstraction de tout faux amour-propre national, on doit se féliciter que Herder ait contribué à remettre dans sa vraie voie le

(1) Maurice Bourgeois : *J. M. S. and the irish theatre*, p. 36.

plus grand écrivain allemand. Nous savons gré de même à l'auteur de la *Comtesse Cathleen* d'avoir su dire à Synge : « Allez aux îles d'Aran. Vivez là-bas comme si vous étiez vous-même un habitant du pays ; soyez le peintre d'une vie qui n'a jamais trouvé d'interprète (1). »

L'archipel d'Aran, situé au nord-ouest de l'Irlande, est un des lieux les plus sauvages d'Erin, l'un de ceux où se conserve le plus fidèlement, dans la bouche d'une misérable population de marins, la langue des épopées anciennes. Synge n'hésita pas à suivre le conseil de son aîné. Délaissant les esthètes et les politiciens, il eut le courage de vivre toute une saison la vie des pauvres gens.

Il en rapporta une série de nouvelles dont le ton mélancolique rappelle celui de Pierre Loti. Pas plus que l'auteur de *Pêcheurs d'Islande*, qui fut d'ailleurs un de ses maîtres incontestés, Synge n'a jamais su se mettre à l'unisson d'une certaine foi confiante qui est évidemment pour les pêcheurs des vieux pays celtiques le contrepoison naturel des brumes attristantes. Il semble qu'à travers les paysans modernes, dont il ignore la fervente piété, l'auteur de *Deirdre* cherche surtout à retrouver des figures du passé. Ce qu'il retient de leur religion, c'est plutôt une sorte de fatalisme païen, la soumission aux oracles, le respect séculaire des forces de la nature.

D'ailleurs, comme tant d'auteurs modernes, alors qu'il se croit observateur fidèle des mœurs populaires, il se cherche lui-même et c'est son âme propre dont il rencontre partout l'écho en cette fin de siècle qui fut l'époque des mysticismes douteux. A travers le prisme de son tempérament personnel, il reconstitue un monde qui n'est

(1) « *Go to the Aran Islands. Live there as if you were one of the people themselves; express a life that has never found expression.* » Propos rapporté par Synge lui-même dans son Introduction au *Puits des Saints*. (*In* Bourgeois, *op. cit.*, p. 40.)

tout à fait ni celui des sagas païennes, dont les héros avaient moins de subtilité que les siens, ni celui de l'Irlande moderne, farouchement tendue vers les exigences de l'action directe. Il ne faut pas diminuer pourtant l'influence profonde de ces années d'apprentissage à l'école du peuple d'Aran. Synge dira plus tard que *tout art est une collaboration* (1), conscient qu'à travers les personnages de son imagination, — déformé sans doute par le scepticisme triste d'un ami de Loti, mais imposant pourtant sa présence comme une sorte de poussée souterraine, c'est tout un peuple vivant qui surgit dans ses drames.

***

Lorsque J. M. Synge fit jouer en 1902 son *Shadow of the Glen*, description réaliste de certains mauvais mariages campagnards, les Irlandais hésitèrent un moment avant de se reconnaître. C'étaient bien les histoires mêmes qu'ils racontent le soir au coin du feu et c'étaient bien aussi des caractères paysans finement observés. Avec cela, la culture étrangère de l'auteur et son « subjective humour » (Bourgeois) jetaient une sorte de voile déformant sur tous ces éléments de réalité.

Devant *Riders to the sea*, les critiques furent moins vétilleux, car on trouve dans cette pièce un souffle épique, un sens tragique de la fatalité qui font passer sur les faiblesses de détail. Assurément, comme le dit très bien M. Corkery (2), la spiritualité profonde du paysan irlandais reste partiellement étrangère aux observateurs qui ne sont pas préparés à la saisir du dedans. Cette vie intérieure qui est souvent si intense, mais qui s'accompagne en Irlande d'une sorte de « réticence spirituelle (3) »

(1) Préface du *Baladin du monde occidental*, p. 20.
(2) Corkery, *op. cit.*, ch. VI, pp. 135 sq.
(3) *Ib.*, p. 136.

et qu'on n'étale pas en général avec l'ostentation méridionale, il semble que Synge ne l'aperçoive pas toujours, trop absorbé peut-être par le soin de retrouver ailleurs le reflet de lui-même.

Par contre, il a compris dans toute sa grandeur la lutte implacable des pêcheurs et de la mer, cette souffrance mal résignée des mères qui savent d'une sorte de certitude intuitive qu'après leur mari l'Océan engloutira bientôt leurs fils et qui cependant, comme les personnages de la tragédie grecque, hurlent leur désespoir à la face du Destin. Le héros véritable de *Riders to the sea*, ce ne sont ni les pêcheurs ni les bateaux, ni le vent ni la tempête, — c'est la Mer elle-même, sorte de monstre vivant, qui ne s'adorne ni d'adjectifs ni de périphrases, mais dont la malignité se rend présente au drame dès la première scène à travers une série de petits faits significatifs. Cette pièce est presque dénuée de toute rhétorique. Elle retrouve d'une manière heureuse la simplicité de la poésie gaélique où, plus profondément qu'aucune tirade, un seul mot mis en place avec art émeut la sensibilité par le double jeu de sa forme et de sa signification.

On reconnaît les mêmes dons poétiques dans le *Puits des saints* qui fut joué en 1904 et qui exprime à la fois le pessimisme personnel de John Millington Synge et la tendance des Celtes à se réfugier dans le rêve. Le thème rappelle d'assez près le *Voile du bonheur* de Georges Clemenceau. Deux aveugles ont retrouvé la vue grâce à l'action d'une eau miraculeuse ; mais ils font la douloureuse expérience qu'il vaut mieux imaginer le monde que de le voir en vérité. Redevenus aveugles, ils se garderont bien de retourner au *Well of the saints*, mais ils se réfugieront, pour se consoler de leurs maux, dans la sérénité de leur songe intérieur.

Au premier abord le sujet peut paraître choquant.

Mais, quels que puissent être les sentiments de l'auteur, nulle part le miracle lui-même n'est objet de dérision. Cette histoire, dont la critique n'a pas retrouvé l'origine exacte, mais qui est sans doute le développement philosophique d'un apologue populaire, est traitée avec toute la discrétion nécessaire, et c'est bien dans une atmosphère étrange et merveilleuse chère aux âmes gaëliques que Synge a su introduire le reflet de sa propre mélancolie.

Mais si *The well of the Saints* avait su toucher le cœur des Irlandais sans choquer leur sens du mystère ni leur goût du merveilleux, sa pièce suivante, le *Playboy of the western world*, fut au contraire l'occasion d'un long scandale tant à Dublin que dans les grandes villes américaines. Ces protestations, tout à la fois religieuses et nationales, n'empêchèrent pas la pièce d'avoir une brillante carrière et d'être traduite en tchèque, en hollandais, en français, en allemand, en russe et même en gaëlique.

Le thème en est assez curieux et d'une fantaisie macabre. Un critique malveillant n'y a vu que le développement scénique d'une mauvaise plaisanterie de Baudelaire qui, entrant dans un restaurant parisien, disait bien haut : « Après avoir assassiné mon pauvre père... (1) » Le rideau se lève sur une misérable auberge de campagne ; la fille du patron est douée d'une imagination ardente ; elle déplore longuement que l'émigration ait vidé le comté de Mayo de tous les hommes énergiques, qu'il ne coule plus que du sang de navet dans les veines des jeunes gens. Le brave garçon timide et pieux qu'on lui destine comme fiancé lui paraît trop insignifiant pour elle, en comparaison de ces gars hardis dont elle a entendu l'histoire, de celui-là en particulier qui « attrapait six mois de prison pour

(1) O'Donoghue, *Irish Independant*, 21 août 1911. Cité par M. Bourgeois, Préface du *Baladin*, pp. 22-23.

avoir estropié des brebis », et qui en même temps « racontait si bien des histoires de la sainte Irlande que les vieilles femmes en arrosaient le sol de leurs larmes (1) ».

Survient alors, à la nuit tombante, un chemineau harassé par une longue marche; pressé de questions, il raconte en tremblant que son père le martyrisait depuis longtemps et qu'il vient dans un moment de colère de lui fendre la tête d'un coup de serpe. Naturellement le récit du parricide, habilement amené, excite les imaginations qui manquaient d'aliment et l'on oublie de s'indigner. En ce pays de persécution où l'agent de police est le pire ennemi, le meurtrier traqué devient brusquement l'objet d'une sympathie curieuse. Filles et veuves se disputent l'honneur de cacher chez elles le gaillard qui a eu le courage d'un tel crime.

Cette rapide popularité, le regard d'amour de la jeune Pegeen, transforment bientôt Christie, qui nous était apparu d'abord comme un assez pauvre homme. Il devient éloquent, brode de nouveaux détails, finit par se faire gloire de ce dont il avait d'abord honte. A la fête locale c'est lui qui remporte tous les prix et qu'on acclame comme le champion du village. A ce moment survient le vieux Mahon, le faux assassiné, qui n'a reçu en vérité qu'un malheureux petit coup, mais que son fils épouvanté a laissé sur le terrain, le tenant pour mort, et trop effrayé de sa soudaine hardiesse pour regarder de près le prétendu cadavre.

Naturellement tout le monde hue le capon mué en héros. Le rouge alors lui monte au front, et le regard transformé de Pegeen le met réellement hors de lui. Il se précipite sur son père, mais cette fois-ci avec tant d'impétuosité qu'il le tuerait réellement sans l'interven-

(1) Trad. française, éd. citée, p. 38.

tion de la foule. Indignés cette fois de son impiété et ne voulant pas voir en vérité l'exploit dont le récit les enchantait un moment plus tôt, les villageois s'emparent de Christie, le calment et le rendent enfin à son père. Pegeen, elle, n'oubliera pas de longtemps ce vagabond à la langue bien pendue, et c'est sans le moindre enthousiasme qu'elle accueille son fiancé, cette « espèce de demi-épouvantail qui n'a en lui ni sauvagerie ni beau-parler (1) ».

On a feint de s'indigner de cette « apologie du meurtre ». Un interviewer est allé demander à Synge avec le plus grand sérieux : « Croyez-vous réellement, M. Synge, que si un homme agissait comme votre héros, les jeunes filles du comté de Mayo lui apporteraient un poulet ? (2) » Naturellement il ne faut chercher ici encore qu'une sorte d'apologue. Au reste, si l'on y regarde de près, la morale est sauve. Lorsque les paysans se trouvent réellement en présence d'un homme qui veut commettre un parricide, ils se jettent sur lui et parlent d'alerter la police. Mais dans une certaine atmosphère la faconde du *Playboy*, qui a rompu très heureusement la monotonie de la vie trop grise, recrée une sorte de monde imaginaire qui donne quelque vraisemblance comique à l'engouement subit de tout un village.

On aurait tort pourtant d'y voir une simple farce. Dans une lettre que cite M. Bourgeois (3), Synge proteste très vivement contre une telle interprétation : *Playboy is serious*. Entendons par là qu'il ne faut pas sous-estimer le lyrisme de la pièce. Le troisième acte en particulier contient une scène d'amour (p. 125 et suivantes de la traduc-

(1) *Ib.*, p. 132.
(2) Lettre de Synge, citée par Maurice Bourgeois, *op. cit.*, p. 200.
(3) *Op. cit.*, p. 209.

tion française) entre Christie et Pegeen qui mêle d'une manière unique la magnificence du style poétique à la saveur si drue des métaphores populaires. On a parlé de Tartarin. Dans ses moments d'enthousiasme, le Baladin rappelle plutôt Cyrano de Bergerac ou même don Quichotte, et l'on peut dire sans exagération qu'il hausse le *bluff* au niveau du grand art.

Mais toute médaille a son revers. Si l'on en croit M. Corkery, c'est peut-être l'éclat de son style qui a rendu le *Baladin* plus choquant pour des oreilles irlandaises que les autres pièces de Synge. Alors que les *Riders to the Sea* avaient su faire place tant au silence qu'à la simplicité de certaines phrases expressives, une éloquence épique pénètre le *Playboy*. Le rythme y est parfois importun, les mots y font plus de bruit. Ajoutez le fait paradoxal mais incontestable que des personnages créés de toutes pièces laissent souvent au dramaturge moins de liberté que des héros imprécis surgis d'une tradition populaire, et l'on comprendra que, malgré le jugement de Yeats annonçant un très grand événement littéraire, les critiques de Dublin aient parfois regretté de voir acclamée dans tous les pays d'Europe, comme un vrai chef-d'œuvre irlandais, cette pièce curieuse, aux contours trop définis, à laquelle il ne manque que la poésie adoucissante des brumes, les brumes précisément du « western world »...

*
* *

Bien qu'il en ait beaucoup souffert dans son patriotisme et dans son amour-propre d'auteur, Synge a compris lui-même que tous ces reproches n'étaient pas sans fondement. Pour se réhabiliter nous le voyons retourner sans retard au cœur même de la tradition gaëlique. C'est à la vieille saga des *Fils d'Usna* qu'il emprunte le sujet de sa

dernière pièce, malheureusement inachevée, mais qui est peut-être sa plus belle réussite.

En remontant dans l'histoire du Gaël jusqu'au temps du paganisme, Synge évitait le plus grand écueil de son théâtre, qui est une certaine impuissance à découvrir le sens profond de la piété irlandaise. La langue de *Deirdre des douleurs* unit très heureusement le lyrisme qui convient aux descriptions de la nature ou de la beauté féminine et cet humour paysan qui n'est pas déplacé dans la bouche de héros primitifs, plus proches sans doute de nos fermiers et de nos braconniers que de nos rois et de nos princes. Le patois anglo-irlandais se mêle à l'anglais littéraire d'une manière étrangement poétique dont l'excellente traduction de Mlle Amouroux ne donne évidemment qu'une idée lointaine (Figuière éd., sans date).

La légende des *Fils d'Usna* correspond pour l'Irlande à ce que représente chez nous la *Chanson de Roland* ou, si l'on préfère, le *Roman de Tristan et d'Yseult*. Elle commence à la naissance de Deirdre, fille du poète-lauréat, en présence de deux grands rois d'Irlande, au moment fatal où la prophétie du druide Kavaèio éclate brusquement dans l'allégresse générale, annonçant que si on ne met pas à mort cette enfant prédestinée, elle sera cause de grands malheurs pour l'Ulster. Le roi Conor (que Synge appellera Conchubor) a pitié de la petite fille. En dépit de l'oracle, il la fait élever lui-même dans une épaisse forêt où personne n'a le droit de pénétrer.

Naturellement le jeune prince Naisi, qui surpasse tous ses compagnons par la beauté, par la vigueur et par le courage, s'égare un jour de chasse et rencontre Deirdre qui se promène avec sa vieille nourrice. Non moins naturellement devenu fou d'amour, il enlève la jeune fille. Avec ses deux frères, il se réfugie en Écosse, où il lui faut soutenir de rudes batailles contre un méchant

roi qui convoite sa maîtresse. L'opinion populaire de l'Ulster, qui connaît leurs épreuves et qui en rend Conor responsable, réclame leur retour. Conor feint de pardonner l'enlèvement ; il envoie le fidèle Fiachy pour rappeler les amants. Deirdre devine que son destin va s'accomplir, mais par amour pour Naisi elle accepte de suivre Fiachy. Dès leur retour les fils d'Usna et leur compagne sont assaillis par un nouvel émissaire. Le point d'honneur chevaleresque exige que seul intervienne pour les défendre celui-là même qui sans méfiance s'est fait l'ambassadeur du roi et le complice involontaire de sa félonie. Seul contre tous, Fiachy se poste à l'entrée du château où Deirdre et Naisi, feignant l'indifférence, ont entamé une partie d'échecs. Tout le monde est massacré enfin, sauf la jeune fille qui, sans un mot, hautaine, énigmatique, accepte de partager la couche du vieux Conor jusqu'au jour fixé par le Destin où, trompant la surveillance de son maître, elle se jettera sur un rocher aigu (1).

De cette légende, Synge retient surtout l'atmosphère fatale ; et point n'est besoin pour lui de longue préparation. L'histoire de l'oracle, les origines de l'enfant, l'ardeur chasseresse des fils d'Usna, tout cela est trop connu des spectateurs irlandais pour qu'il faille même le rappeler. Dès le début l'auteur nous introduit dans la maison de campagne où Conchubor fait garder la jeune fille, et la première phrase de la pièce nous avertit que le jour fatal est venu qui doit joindre Deirdre aux fils d'Usna. Une vieille femme interroge la nourrice : « Elle n'est pas rentrée encore, n'est-ce pas, et il fait presque nuit... » Ces simples mots suffisent à émouvoir le spectateur qui n'ignore rien de l'histoire.

(1) D'après Hovelaque, *Anthologie de la littérature irlandaise des origines au XXe siècle*. Paris, Delagrave, 1924, pp. 41 sq.

Entre les mains de Synge, le drame d'ailleurs change de caractère. Le conflit brutal de la vieille saga, où il s'agit à chaque moment de lutter à un contre mille, le dramaturge moderne le transpose pour en faire une sorte de contrepoint entre la destinée de l'oracle et les mouvements profonds du cœur. Dans la légende, la jeune fille n'est au centre réel du drame que par le fait brut de sa présence ; la psychologie du personnage est très rudimentaire et il est visible que Deirdre n'intéresse les vieux poëtes que parce qu'elle est aimée de Naisi, le vaillant héros. Pour nous la situation est inversée, et c'est au contraire Naisi qui ne nous apparaît plus qu'à travers les sentiments de Deirdre.

Synge a fait de son héroïne une sorte de divinité sylvestre, qui ne se plaît que dans la solitude et qui gambade toute la journée à travers les ajoncs et les ruisseaux naissants. Le vieux roi, qui la convoite depuis tant d'années et qu'elle rebute aussi doucement qu'elle peut, ne rêve pour elle que d'une vie de princesse dont l'idée même lui est odieuse. Lorsqu'elle rencontre Naisi, elle sait du premier coup qu'elle le suivra parce qu'il représente la vie au plein air, la liberté, l'aventure.

En faisant ce choix, Deirdre n'ignore aucunement qu'elle prépare pour elle-même et pour les siens de terribles lendemains. Mais elle sait aussi qu'il faut profiter du moment et de l'appel de la nature. Elle résume d'ailleurs sa pensée dans une langue qui eût surpris sans doute les bardes :

> Ce doit être délicieux d'avoir ce qui est le meilleur et le plus beau, même pour un temps très court. Il y a très longtemps que je vis dans les bois toute seule et je n'ai pas bien peur de la mort, quand elle est payée par des splendeurs qui feraient rougir d'envie le soleil dans le ciel et rendraient la lune pâle et triste, et la feraient mourir de jalousie... (Traduction française, pp. 60-62.)

Elle ajoute que peu importe le sang qui sera versé, puisque tous les hommes ont devant eux le vieillissement qui est la pire des disgrâces. Mais Naisi ne comprend pas ce langage, et sa destinée l'épouvante. A peine quelques années plus tard, — lorsque les jeunes gens réfugiés en Écosse auront mené dans les forêts non point la multitude des combats chevaleresques que la saga nous rapporte, mais une vie champêtre et dure qui est une volupté continue pour Deirdre, — à peine alors Naisi comprendra-t-il le sentiment profond de sa compagne. Peu à peu l'amour humain le plus beau perd quelque chose de sa fraîcheur et de sa nécessité. Avec une intuition qui est celle d'un dramaturge désabusé plutôt que d'une héroïne païenne, la jeune fille comprend que le jour approche de cette lassitude réciproque qu'on tente vainement de se cacher et qui rend si pénible la vie des amoureux vieillis.

Naturellement la légende primitive ignore ces nuances philosophiques. Pour elle, Naisi et Deirdre, comme Tristan et Yseult, restent éternellement unis comme au jour de leur rencontre, et jusqu'à la mort les poëtes les appellent des « jeunes gens ». L'oracle du druide, le philtre bu par erreur, conservent aux sentiments mutuels un caractère inexorable qui est en soi dramatique. Mais dramatique bien davantage est cette scène de Synge où Deirdre, qui sait d'une manière certaine que leur retour en Irlande sera l'occasion de leur mort, décide enfin de suivre le messager du roi, non point par simple dévoûment au jeune prince comme dans la version primitive où tout se subordonne pour elle aux légitimes ambitions du fils d'Usna, — mais parce qu'elle n'ignore plus que tout est bu maintenant de ce que la coupe de l'amour conserve encore de saveur. A Naisi, qui s'obstine à vouloir prolonger l'éphémère jouissance, elle répond avec un découragement pro-

fond qui rappelle certaines sentences orientales sur le « crépuscule du chemin de l'amour » qu'aucune lumière désormais ne pourra plus éclairer :

Naisi. — Si la mort doit venir bientôt, quelle sera ma douleur de perdre la terre et les étoiles qui sont au-dessus, et vous, Deirdre, qui êtes leur flamme et leur brillante couronne. Venez dans la sérénité des forêts.

Deirdre. — Il y a pour l'amour autant de manières de dépérir qu'il y a d'étoiles dans une nuit de Samhain... C'est pour cela que nous partirons pour Emain-Macha, à l'heure où la mer se retirera sur le sable.

Naisi. — Vous avez raison peut-être. Ce doit être une triste chose de voir deux grands amoureux vieillis et assoupis.

Deirdre. — Nous avons vécu sept années sans nous quereller et sans nous lasser l'un de l'autre; sept années si douces et si brillantes que les dieux trouveraient difficile de nous donner sept jours semblables. C'est pour cela que nous allons à Emain... (pp. 104-108.)

Mais les sentiments de Deirdre ne sont pas tout d'une pièce. Au moment de s'embarquer pour l'Irlande, cette petite fille des bois est prise d'un grand sursaut d'effroi devant l'idée plus précise de l'oracle qui s'accomplit. La dernière phrase du deuxième acte est un cri d'horreur à travers lequel nous pouvons entendre le gémissement de Synge étendu sur un lit d'hôpital où il songe au néant avec le même dégoût que Loti :

Forêts de Cuan, forêts de Cuan, cher pays de l'est, pendant sept ans nous avons vécu une vie qui n'était que joie, et aujourd'hui nous allons du côté de l'est; nous allons au-devant de la mort peut-être, et la mort doit être une chose malpropre et lamentable, même quand c'est une reine qui meurt... (pp. 120-121.)

Pour son dernier acte, Synge trouve encore une idée dramatique qui est d'un autre effet que la partie d'échecs du poëme primitif. Il imagine que le roi a fait préparer pour les amants, à leur retour d'Écosse, une tente où ils doivent prendre un peu de repos avant l'heure de la

réception officielle. C'est là qu'il compte faire massacrer Naisi ; on a déjà creusé une tombe derrière un rideau. Or, cette tombe fatale, dont la présence domine les dernières scènes, Deirdre l'a découverte dès son entrée. Le doute par conséquent n'est pas permis pour elle sur les intentions véritables du roi. Mais alors la fille fatale, au lieu d'accepter le destin, redevient une enfant qui se débat contre l'oracle, qui veut secouer, comme l'on sort d'un mauvais rêve, toute l'horreur de cette histoire sanguinaire. Elle supplie Conchubor d'oublier le passé, d'accepter l'amitié de Naisi. Mais la tombe n'a pas été creusée en vain. On entend au dehors le bruit d'un combat. Le roi retire sa main déjà tendue : « J'étais près d'être gagné ce soir, mais maintenant la mort est entre nous. » En vain Deirdre, dans un mouvement de passion féminine, essaye de retenir son amant, de le garder tout à elle, il s'élance au secours de ses frères. Ils meurent tous trois et tous trois sont étendus tour à tour dans la tombe préparée pour eux. Mais alors Deirdre, redevenue l'héroïne impassible du drame ancien, refuse de suivre Fergus (le Fiachy de la saga) pour échapper au roi. Pendant que le château d'Emain brûle selon la prédiction et disparaît jusqu'à la dernière pierre, la jeune fille pousse un grand cri tragique et se poignarde sur le tombeau encore ouvert des fils d'Usna.

En reprenant ainsi un vieux sujet cher aux cœurs irlandais, en le choisissant païen en sorte qu'il n'ait rien d'involontairement scandaleux pour son public chrétien, en y mêlant le don de l'analyse au souffle de la poésie, l'auteur de *Deirdre of the sorrows* a mérité d'être inscrit définitivement au tout premier rang de la littérature anglo-irlandaise. L'amour de l'Ile verte se marque dans la pièce avec un tel accent (1) qu'il ne convient plus d'épi-

(1) Par exemple, p. 91 : « Il n'y a aucun autre pays que l'Irlande, où le Gaël puisse être en repos. »

loguer sur les origines de Synge, sur le caractère trop moderne de son ironie, sur sa méconnaissance partielle de l'âme gaëlique. Synge est mort à trente-huit ans, sans avoir le temps d'achever *Deirdre*. Mais c'est bien lui qui a fait la plus grande gloire du Théâtre de l'Abbaye, c'est-à-dire d'un de ces lieux privilégiés où aujourd'hui encore, et bien que la direction depuis trente ans en ait changé plusieurs fois, l'art échappe au commerce.

***

Nous avons eu la grande joie d'assister l'an dernier dans la petite salle de Dublin à une représentation de l'*Irish National Theatre*, la dernière de la saison, avant une longue tournée en Amérique. En aucun autre théâtre, pas même à l'Atelier ou au Vieux-Colombier, nous n'avions admiré une telle communion entre la scène et la salle. La pièce, il est vrai, était une comédie purement irlandaise, fondée sur les surprises qu'on éprouve à voir revenir brusquement des parents émigrés sur le compte desquels il arrive qu'on se trompe curieusement. Le *Professeur Tim*, qui est une des œuvres les plus amusantes de George Shiels et qui depuis 1925 fournit un de ses meilleurs rôles au grand acteur McCormick, est très visiblement un spectacle sympathique au public. Mais si amusant que fût le dialogue, si excellent le jeu des acteurs, l'enthousiasme des Dublinois allait au-delà de la pièce elle-même et au-delà de l'interprétation.

Il nous a paru que c'était vers la Société du Théâtre national irlandais tout entière, vers son effort décisif d'indépendance intellectuelle, que montaient à la fin du dernier tableau de si vives acclamations que nous pensâmes un moment que jamais elles ne prendraient fin. On trépignait, on jetait sur la scène des casquettes et des cha-

peaux, et il fallut que le principal acteur vînt remercier ses amis de Dublin avec une bonhomie qui nous conquit tout à fait, il fallut qu'il expliquât son regret de quitter pour quelque temps le seul public avec lequel il se sent en confiance, les nécessités économiques qui le forcent de chercher en Amérique quelques succès utiles, pour que l'on consentît enfin à laisser le rideau retomber.

Ce ne fut d'ailleurs qu'une accalmie. La clameur reprit presque aussitôt. L'une des actrices s'approcha du bord de la scène; avec une simplicité souriante, mais profondément émue, elle dit à la ronde : « Thank you *very, very, very* much ». Dans leur nudité sans apprêts, ces mots exprimaient toute l'intime affection qui lie aux Dublinois un effort dramatique où sont présentes quelques-unes des plus fortes qualités de l'esprit irlandais. Et tandis que les applaudissements redoublaient, nous quittions enfin la petite salle de l'*Abbey Theatre*, profondément touchés nous-mêmes et formant le vœu sincère qu'une collaboration intellectuelle qui a permis des réussites morales de cette qualité ne soit pas sacrifiée trop brutalement à l'espérance, d'ailleurs si légitime, d'un théâtre purement gaëlique.

MAURICE DE GANDILLAC.

NOTES ET RÉFLEXIONS

ROMANS

Où M. Thérive joue aux petites gens.

Si l'on prenait l'engagement de parler des seuls romans dont la portée ou la valeur de témoignage méritent d'être soulignées, combien de livres seraient retenus? On les compterait, par an, sur les doigts d'une seule main... Telle voudrait être, cependant, l'ambition d'un critique honnête : ne retenir que les titres qui signalent une *œuvre* où nos contemporains se retrouvent eux-mêmes, et dont ils peuvent tirer, chacun selon son humeur, de quoi comprendre leur temps ou leurs hérédités. Et l'on rêve, avec mélancolie, aux *Nourritures terrestres*, dont on peut penser et dire qu'elles sont d'un mauvais maître, mais non qu'elles sont un méchant livre, au *Grand Meaulnes* inégalé, à *l'Ordre* ou à *l'Ame obscure*, signes et témoignages, au *Nœud de vipères* venu après *Destins* et *La chair et le sang*, à d'autres encore... Qui dira, au souvenir de ces grands livres, la grande pitié du roman contemporain, — j'entends du roman quotidien dont le titre s'étale en placards provocants aux pages publicitaires des journaux à « grand tirage »?...

Depuis qu'*Anna* fut « achevé d'imprimer le 6 septembre 1932 par Floch à Mayenne (France) », il y a beau temps que son tour de tapage publicitaire est passé; et ceux qui avaient envie de lire le dernier roman de M. André Thérive l'ont fait; ceux qui ont laissé passer l'heure ne le feront plus, sollicités par d'autres tapages. Les réflexions qui suivent ne prétendent pas vous inviter à réparer une lacune dans votre culture générale.

L'art de M. Thérive est de chercher l'originalité dans la banalité. Il y excelle parfois en montrant ce qu'il y a de poignant dans les drames tout unis de la vie des petites

gens, et il sait souvent relever cette banalité d'un style coloré et pittoresque..., sauf quand il nous montre « une infinité de poteaux télégraphiques fleuris de boules blanches et qui, brillants de la dernière pluie, répandaient un muguet de porcelaine (!) dans cette solitude morose ». *Anna* est un drame de rien du tout, « fait divers » parmi d'autres, dont nous aurions été privés si une dame n'avait manqué un train au retour d'une visite à son époux, sergent Chantiran Édouard, en garnison à Tulle.

Car il ne semble pas, à première vue, que cette petite dame doive être l'héroïne d'une aventure aussi sombre : Anna est la femme du sergent Chantiran, bonne petite femme très douce et pas très fine, romanesque un peu, au demeurant terrorisée par le regard implacablement militaire de son mari. Les premières pages du roman nous montrent Mme Chantiran ayant manqué son train, errant en pleine campagne pour fuir les avances insidieuses du chef de gare de La Celle. Si cette brave dame était rentrée sans encombre à Tulle, l'histoire s'arrêtait là, c'est-à-dire avant le premier chapitre... A quoi tiennent nos destins!... Donc Anna, ses paquets à la main, déambule dans la campagne dénudée des Causses, sous un ciel froid et pluvieux. Vous seriez étonnés qu'elle n'en ressentît nulle fatigue? Justement la fatigue survint et le désir de se reposer sur le talus... Halte fatale! M. Bournazel Gustave, marchand ambulant pour le compte de la maison Pujade (alimentation en gros, épicerie, conserves et primeurs), passe par là, s'enquiert du malchanceux voyage de la dame, s'offre galamment pour la conduire dans sa carriole jusqu'à Treignac où elle reprendra le train le lendemain. Mal rassurée, mais préférant dormir ailleurs qu'en ce fossé boueux, voilà Anna en route vers Treignac. Là, le « drame » se corse : bombance en son honneur à l'Hôtel Bagatelle dont Bournazel est un des habitués, vins et chansons... Tout cela est banal? Non pas, car après ce joyeux souper chacun s'en va coucher, et Gustave Bournazel, au seuil de la chambre où Anna va enfin reposer, se permet sur les lèvres de l'épouse du sergent Chantiran une petite pri-

vauté. Sur quoi, Bournazel entre dans sa chambre, s'endort d'un lourd sommeil et meurt d'une congestion.

Un train manqué, une rencontre inopinée, un baiser volé devant une chambre de gargotte, une mort subite par suite d'excès de table, et voilà toute la vie de l'honnête épouse Chantiran bouleversée courant à un destin fatal.

Car il advint qu'Anna fut assiégée par le souvenir de ce Bournazel. Elle a un secret et cette pensée accable son âme naïve. Non pas amour posthume : Anna est trop simplette (et en cela c'est une vertu), mais simplement réflexe pathologique d'une âme qu'un incident baroque suffit à mettre en désarroi. A son insu, elle est cernée, envahie par son obsession; elle ira, telle une somnambule opiniâtre, à la recherche de la mère de Bournazel, terrée dans un taudis, et cela simplement parce qu'elle a besoin, sans savoir pourquoi, d'entendre parler de ce pauvre homme. Elle en vient même à trouver quelque volupté secrète à cette double vie. Entre elle et le sergent une ombre s'est glissée, l'ombre du mort. Quant au sergent, il est trop fier d'être nommé vaguemestre, trop occupé à se débrouiller dans ses écritures pour avoir le temps de se douter de quelque chose.

Il ne faut pas nier, assurément, qu'il y ait, dans l'étude ou la composition des caractères, une réelle psychologie. A plus d'une reprise, on rencontre des effets de « déjà vu », réminiscences d' « évasion » ou (M. Thérive est hospitalier...) d'analyse à la Bourget, transposées du style danseur mondain au style sous-officier de carrière; mais M. Thérive est un habile : il sait, par de légères touches ou par de menues allusions, fixer un trait de caractère, dater un état d'âme.

Faut-il regretter que rien ni personne, dans ce livre, ne soit marqué d'une grande passion? Aucun incident qui tranche sur la grisaille, aucun caractère qui crée un centre de perspective : tout semble noyé dans la monotonie. Peut-être, dans le dessein de l'auteur, est-ce une loi du genre? Peut-être M. Thérive a-t-il voulu qu'un roman de petites gens ignore les grands déchaînements de passions, — nobles ou

viles, — qui sont de règle en d'autres cas? M. Thérive a-t-il pensé demeurer dans la vérité psychologique, dans la « couleur locale » en peignant des caractères sans relief? On pourrait ici lui chercher querelle, une belle querelle...

Car enfin le roman d'Anna est achevé dès que celle-ci se tue en tombant par la fenêtre.

Tout est fini ou devrait l'être; tout le drame d'Anna, en proie à l'ombre de Bournazel, est clos. Chantiran, au lieu de prendre sa permission chez sa sœur Berthe, aurait pu acheter une épicerie, au lieu de « permuter » pour Oran, se faire trappiste ou gangster. Puisque Anna est morte, il n'y a plus d'histoire d'Anna et on ne voit pas quel rapport peut avoir avec la vraie Anna cette danseuse dite Jenny au théâtre, mais nommée Anna!... La ficelle est trop drôle et il est difficile de trouver émouvant cet épilogue à la fois facile et burlesque : Chantiran, traqué par l'amant de la nouvelle Anna, s'écroulant du haut d'une terrasse oranaise sur le sol, — comme Anna, la vraie, s'était fracassée sur le sol d'une cour d'immeuble à Limoges...

Il existe, dit-on, une « école » littéraire à l'enseigne « Populisme », dont M. André Thérive serait l'un des maîtres. On ne sait encore si le genre est parvenu à faire ses preuves ailleurs que dans quelques manifestes, et ceci rend l'appréciation délicate. Le vrai critère serait sans doute d'appeler « populiste » tout roman portant l'estampille de M. Thérive. A plus forte raison sa signature. Soit. Mais ceci est grave pour le « populisme » plus encore que pour le « peuple ». J'imagine que celui-ci se consolerait volontiers qu'on l'exploitât pour faire du « populisme » : plaise au ciel qu'il n'ait un jour à endurer que cette sorte d' « exploitation »! Mais autre chose est essayer de renouveler le roman en y faisant apparaître les richesses de l'âme populaire et les drames profondément *humains* de la vie des petites gens (et c'est là belle et noble ambition), autre chose est écrire *Anna*. Ne parle pas « peuple » qui veut...

Pourquoi les petites gens que nous rencontrons dans le roman de M. Thérive sont-ils tous simplets, inintelligents et

vulgaires? Pour être « peuple », est-on nécessairement dépourvu de finesse, voire de noblesse? Anna est niaise, le sergent est une brute, Bournazel un grotesque, et les autres à l'avenant... Dira-t-on que ce soit là portrait fidèle du « peuple »? Suffit-il, pour faire sentir ce qu'est l'âme des petites gens, de narrer des scènes de bombance en quelque gargotte ou à la cantine et un pique-nique de sous-officiers pêcheurs à la ligne?

N'y a-t-il pas des richesses neuves dans l'âme populaire qui permettraient de laisser aux romans décadents, où sévissent coktails, smokings et orgies dorées, les recettes de pittoresque sexuel et les effets d' « évasion » ou de dédoublement? Pourquoi ne nous montrerait-on pas d'abord, dans leur éclatante beauté, les vertus populaires, le tragique obscur et poignant des petits drames où le « peuple », le vrai, joue sa vie? Pourquoi ne veut-on nous offrir que des spectacles de décomposition et de délabrement? Pourquoi veut-on ne penser qu'à « ça », alors qu'il y aurait une si belle histoire, — non pas « édifiante » mais *vraie*, — à écrire des luttes et des souffrances *réelles* du « peuple »? N'y a-t-il pas, plus encore que de la majesté, de la noblesse très pure dans le berger du *Grand Troupeau*? Pardonnez, Giono, que l'on pense à vous après avoir lu *Anna* !...

Mais, au fait, tout ceci est peut-être étranger à notre propos... Il n'est pas tellement sûr que M. Thérive ait voulu écrire un roman « peuple ». Mais pourquoi ne pas penser, tout simplement, qu'il a voulu donner à la *Bibliothèque Rose* un prolongement pour personnes mûres et rendre service aux infortunés qui doivent prendre chaque matin le métro de Vaugirard à Sully-Morland?... Grâces, donc, lui sont rendues...

*
* *

Sport d'endurance

Si la république des Lettres était bien administrée, il serait interdit aux romanciers d'écrire des romans de 622 pages.

Même aux candidats au Prix Goncourt (si Fauconnier ne nous a pas déçus, ni Arland, — sans remonter jusqu'à Proust, — il nous souvient d'un certain *Mal d'Amour*...), car le suffrage des Dix n'est pas forcément un encouragement à lire le livre... Il faut vraiment trop d'endurance pour arriver au bout des *Loups*, et Guy Mazeline n'a pas gagné à infliger à ses contemporains un aussi lourd pensum. Non que l'on regrette de l'avoir lu : on se doit, à tout le moins, de rendre hommage à la haute maîtrise dont l'auteur fait preuve en conduisant, sans excès d'obscurité, une intrigue terriblement embrouillée. Peut-être serait-ce rendre service à ceux qui ont dessein de lire *les Loups*, — et sans doute aussi à ceux qui l'ont lu, — de composer un « Petit lexique des personnages des *Loups* ». Sauf erreur, il y a dans ce roman au moins cinquante-six personnages dont aucun ne fait figure de comparse et dont plus des trois quarts nous sont présentés avec un luxe de détails déconcertant. Nous nous bornerons sagement à considérer l'œuvre d'un bloc pour essayer d'en apercevoir le dessein essentiel.

Au fond, il y a, dans ce roman, assez peu de psychologie, en dépit des notations toujours très précises des états d'âme. L'essentiel de l'histoire tient dans une suite d'« événements » fort habilement enchaînés et amenés : c'est dans cette habileté, à vrai dire prodigieuse, que réside l'art de Mazeline des *Loups*. Sauf pour deux ou trois personnages, la psychologie et les attitudes de tous ces gens qui s'agitent sont commandées par les « événements », — dont le propre est de survenir à l'improviste. Montrer comment la vie d'une famille est impérieusement déterminée par les menus incidents de la vie quotidienne, sur ce thème, il y avait un riche roman à écrire : Mazeline a voulu faire tenir une demi-douzaine de romans dans le même livre, et aucun n'atteint au relief et à la vérité qu'il eut pu souhaiter.

En gros, le thème des *Loups* c'est le spectacle d'une famille disloquée par les ambitions hétéroclites de chacun de ses membres, ambition que chacun sait ne pouvoir réaliser qu'en

dévorant père, frère, sœur ou beau-frère, en étant pour tous et pour chacun un « loup » féroce et impitoyable. D'où mille et mille intrigues où s'entremêlent les ambitions d'une famille amie, les cancans des dames désœuvrés du jardin public, les manœuvres louches des gens du port du Havre. Nous sommes jetés dans une atmosphère indiciblement chargée de haine, de machiavélisme, d'hypocrisie et de cynisme. Non, vraiment, ces « Loups » ne sont pas beaux à voir!

Qu'est-il donc arrivé à cette famille Jobourg? Ceci que Maximilien Jobourg, dont le père, parti de rien, avait édifié la plus colossale fortune du Havre, ne s'était trouvé aucun goût pour prendre la suite des « Ateliers ». Indolent, et volontiers lâche, il avait jugé plus commode de vivre de ses rentes, en cela appuyé par sa mère (une sorte de Génitrix aux calculs froids et haineux) qui, par affection, l'avait poussé aux pires aventures. Peu après son mariage, il avait rencontré chez sa mère une jeune fille déjà fiancée, Pauline d'Œnedry, et mi par lassitude d'un foyer sans joie, mi par recherche d'esthète désœuvré, avait commencé une idylle... Vingt ans après, Pauline, au moment de mourir dans ses Antilles lointaines, envoie au Havre sa fille Valérie nantie d'une lettre pour Maximilien où il lui était rappelé ce que cette petite Valérie était pour lui... Maximilien donc ne vit que pour la fille de Pauline; ses soucis d'argent ne rendent que plus âpre sa passion... paternelle et plus difficiles ses relations avec sa propre famille. Et pendant qu'il poursuit, à coup de ruses étonnantes, ses projets, chacun sous son toit, avec des ruses tantôt brutales tantôt insidieuses, poursuit son projet, qui un mariage enrayé par la volonté paternelle, qui une escapade en Angleterre par déception amoureuse, qui autre chose selon son penchant. Effrayant déchaînement de passions qui s'entre-choquent, en sachant bien que chacune n'aura satisfaction que par l'écrasement de toutes les rivales! Il y a une sinistre grandeur dans ce spectacle d'êtres en proie à une lutte sourde et implacable sous le toit familial, chacun tirant à soi avec l'âpre énergie de la haine.

Un trait caractéristique de ce roman, c'est que tous les personnages, ou presque, professent à l'égard les uns des

autres un mépris radical. Ils ont assez de lucidité pour voir clair dans leur jeu et dans celui des autres, et c'est peut-être par là seulement qu'ils gardent visage humain et nous arrachent un peu de sympathie : tous se méprisent plus qu'ils ne se haïssent.

Guy Mazeline a campé ses personnages en traits fortement appuyés. L'âme tourmentée de Maximilien, les manœuvres de sa mère, la vieille Virginie Jobourg, à l'affût des désastres qu'elle a préparés, le désarroi des trois fils de Maximilien, l'hypocrisie patiente du gendre, Georges Peige, tout cela nous est montré avec une indéniable richesse de couleur. Mais en lisant ces pages compactes, on a trop souvent l'impression de se débattre au milieu d'une bande de fous et on se dit qu'il suffirait qu'un seul parmi ces cinquante-six personnages ait une idée de bon sens avec le courage de l'imposer, pour que tout le drame et tous les drames se dénouent. On n'échappe pas à ce sentiment d'artificiel qui fut, assurément, imposé à Mazeline par l'ampleur titanesque de son sujet; on s'en console en s'amusant à suivre le déroulement des épisodes qui aggravent page à page des situations déjà bizarres. Mais l'intérêt d'un roman doit-il être surtout de donner aux lecteurs l'envie de se livrer à un petit sport d'imagination?

A relire (très vite...) *Les Loups*, on voit ce que ce roman gagnerait à être allégé de tout ce qui n'a pas trait à Maximilien et Valérie, à commencer par les fastidieux et interminables récits de soirée dans les brasseries, les music-halls ou les logis de filles publiques... Tout cela, si l'on peut dire, c'est du luxe. Qui se serait plaint d'en être privé? Assurément pas ceux qui auraient trouvé, dans plus de concision et plus de discrétion, des raisons de saluer une œuvre originale en ce « prix Goncourt 1932 ». Pourquoi accepterions-nous de cœur joie que cette originalité soit noyée sous des clichés de beuveries et les complaisances de la luxure?

MARC SCHERER.

Les hommes de bonne volonté (1)

M. Jules Romains a fait un grand projet; et, ce qui vaut beaucoup mieux, il est en train de le réaliser. Il nous prévient lui-même dans sa préface, et les bandes vertes qui entourent les volumes, chez le libraire, nous avertissent que cette œuvre sera probablement la principale de sa vie. On sait que M. Jules Romains s'est exercé avec des succès divers dans la psychologie expérimentale, la poésie, l'essai, le journalisme, le théâtre et le roman. Si j'ajoute qu'il se destinait à enseigner la philosophie, et qu'il lui est peut-être même arrivé de l'enseigner pendant quelques années, on estimera sans doute que M. Jules Romains est un homme plein de ressources. Il était donc curieux de savoir ce qu'un tel homme tirerait du roman, genre que plusieurs esprits chagrins estiment fini. Ce n'est certainement pas l'opinion de M. Jules Romains, et si nous nous laissions aller à discuter les idées que, dans sa préface, il soulève sur le roman, nous ferions trop facilement éclater le cadre de cette note. Néanmoins, et quelque divers qu'il semble, M. Jules Romains est l'homme d'une seule idée. Nous ne songeons pas à le lui reprocher; une idée juste suffit largement à la fortune d'un homme, voire d'un grand homme. Cette idée de M. Jules Romains, quand elle prend la forme fâcheuse d'une thèse, on l'appelle *l'unanimisme*. Cela consiste, au lieu de se borner, comme on l'a fait presque uniquement jusqu'ici, à l'analyse de l'individu, en une tentative pour dégager l'âme commune des groupes. En somme une transposition sur le plan littéraire de la sociologie durkheimienne. Ceci ne saurait surprendre d'un Agrégé de Philosophie qui passait le Concours au temps où

(1) Jules Romains, *Les hommes de bonne volonté*. I. *Le 6 octobre;* — II. *Crime de Quinette;* — III. *Les amours enfantines;* — IV. *Eros de Paris;* — 4 volumes, Paris, Flammarion, 1932.

Durkheim régnait. Or, les transpositions littéraires d'un système philosophique, quel qu'il soit, ne valent pas ce que vaut le système lui-même, mais uniquement ce que vaut l'artiste qui s'en inspire. C'est donc l'art de M. Jules Romains que je mets ici en cause; et point du tout la philosophie de Durkheim, qui n'est point de ma compétence.

M. Jules Romains est un homme très intelligent et, si j'osais une pareille métaphore, je dirais que son intelligence est une splendide mécanique. Tout ce qui se fait de mieux dans le genre. Quand on porte dans sa tête un trésor de cette nature, il n'est rien à quoi on ne puisse l'employer avec le succès le plus flatteur. On commence par briller à l'école communale, puis on est au lycée le premier de sa classe, on triomphe dans les concours les plus difficiles, et le tout aboutit normalement à une chaire de lycée. Mais la tentation peut venir d'utiliser ces magnifiques facultés dans un dessein plus ambitieux. On fait alors de la politique ou de la littérature, on devient Édouard Herriot ou Jules Romains. M. Jules Romains, en effet, me semble le type achevé du normalien qui a réussi dans la littérature. Ne cédons pas à la tentation de développer cette formule, qui a, du reste, beaucoup servi. Mais elle peut nous aider à comprendre ce *chef-d'œuvre* que sont *Les Hommes de bonne volonté*. La grande force de M. Jules Romains c'est la lucidité de son intelligence; et cette force, il la doit, en partie sans doute, à ses dons naturels, mais aussi beaucoup à la culture dont ils ont été l'objet. Ce n'est pas une méprisable chose d'être un fort en thèmes, et le premier de sa classe. Il n'y a, pour en médire, que ceux qui n'y sont jamais arrivés. L'habitude des dissertations et des devoirs bien ordonnés devient facilement une seconde nature, et, si elle ne parvient pas à résoudre tous les problèmes, elle permet au moins de les poser en termes précis. Malheureusement, ces avantages ont quelques contreparties. La principale, c'est que pour ces élèves exceptionnels tout devient vraiment trop facile. Vous n'avez pas plutôt ébauché une question qu'ils y ont déjà répondu; la vie tout entière n'est qu'une gigantesque classe où un professeur invisible

s'amuse à nous poser des colles pour nous donner la satisfaction de les résoudre. Le mystère s'effrite sous le regard de ces pitoyables analystes; et ils ont beau accumuler les obstacles artificieux, ils ne retrouvent au fond de toute chose qu'une déplorable facilité.

Telle est l'expérience que M. Jules Romains vient de tenter. La Vie, la Vie elle-même, la Vie avec un grand V, l'existence complexe des hommes avec ses détours hasardeux et ses coups de théâtre imprévisibles, vingt-cinq ans de vie française, et peut-être européenne ou mondiale, voilà le sujet qu'il s'est taillé. On ne dira pas cette fois-ci que les choses s'étaient trop bien arrangées d'avance, que les cartes étaient biseautées, que l'auteur avait fait sauter la coupe. C'est le monde même qu'il faut résoudre dans sa complexe unité. Et, parvenu à la fin de la première série de son roman, qui comprend tout juste les quatre volumes dont nous rendons compte, M. Jules Romains écrit dans une espèce de Salut aux lecteurs : « Tout mon soin, au contraire, a été, dès l'origine, de faire un plan aussi peu *déformant* que possible à l'égard de la réalité; aussi peu apparent que possible à l'égard de l'esprit; et le reproche auquel je me résignais d'avance le plus volontiers était celui de paraître marcher au hasard. » (*Eros de Paris*, p. 267.) Mais il se trouve que si bien des choses dans ce livre paraissent arbitraires, aucune n'est livrée au hasard. M. Jules Romains ne pouvait pas. Je ne lui en fais d'ailleurs pas un grief. Aucun artiste ne pourrait. L'œuvre d'art exclut le hasard de sa définition; si tant est que le hasard se trouve quelque part dans la réalité, ce que je ne crois pas. Mais il y a diverses espèces d'ordre. Ce que je reproche à M. Jules Romains, c'est d'avoir adopté un ordre tout extérieur et mécanique, au lieu d'un ordre interne et organique.

Je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression de voir assez bien comment les choses se sont passées. M. Jules Romains est entré, sous le nom de Louis Farigoule, à l'École Normale Supérieure en 1906. Il s'y trouvait encore en 1908-1909, et c'est précisément le 6 octobre 1908 que commence

son livre. J'aperçois donc un premier fond très important de souvenirs personnels. Il est difficile de savoir exactement où ils commencent et où ils s'arrêtent. Mais enfin, *Les Hommes de bonne volonté* sont, pour une bonne part, des mémoires romancés. M. Jules Romains n'appartenant pas encore, Dieu merci! à l'histoire littéraire, nous n'avons pas ici à faire le départ entre la vérité et la fiction, ce qui n'aurait, d'ailleurs, qu'un intérêt médiocre. Ensuite, j'imagine l'auteur se procurant ou consultant, dans une bibliothèque publique, un grand nombre de journaux des 4, 5, 6, 7 et 8 octobre 1908. Il lit les journaux d'opinion et les journaux d'information; il les lit de la première ligne à la dernière, sans omettre les petites annonces et celles qui vantent des produits pharmaceutiques. Avec tout cela, il s'agit de faire une journée de Paris qui soit, en même temps, le point de départ d'un livre : on mélange les souvenirs personnels aux fiches tirées de la lecture des journaux (ne pas oublier les journaux de modes), et l'on fait un choix. C'est ici qu'intervient cette intelligence dont nous ne pouvons nous débarrasser. Elle choisit astucieusement les quartiers de Paris, les milieux sociaux, les faits divers avec lesquels le livre sera bâti. Et cette intelligence sait très bien où elle nous conduit, même quand elle veut se donner l'air de l'ignorer. On voit qu'un grand roman peut se construire comme une thèse de Sorbonne, avec des fiches sur bristol et de l'astuce pour les utiliser au mieux.

Il ne faudrait pourtant pas méconnaître le grand effort de M. Jules Romains, ni la relative nouveauté de ce qu'il nous apporte. Sans le suivre dans la comparaison qu'il fait de son œuvre nouvelle avec celui d'un Balzac, celui d'un Zola, ou ceux des grands romanciers russes et allemands, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin, on peut bien lui accorder que quatre ou cinq intrigues parallèles et qui ne se rencontrent pas, au sein d'un même livre, c'est quelque chose d'assez nouveau. Naturellement, on est tout de suite enclin à se demander : où peut bien être l'unité d'une œuvre pareille? Presque malgré soi, on pense à une unité de lieu,

qui serait Paris. Et, en ce qui concerne au moins les quatre premiers volumes, car nous ne pouvons préjuger du reste, Paris est sans doute le personnage principal et toujours présent de la grande action. Mais cela risque de changer par la suite; et ce risque nous invite à chercher plus profond. Qu'est-ce que le 6 octobre? C'est la date où l'on apprend deux nouvelles : la proclamation de l'indépendance bulgare et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. Deux événements qui, selon M. Jules Romains, annonçaient la grande guerre et la rendaient presque inévitable. On peut donc prévoir, sans crainte de se tromper beaucoup, que le centre du roman total sera le grand drame européen et planétaire — mais européen d'abord — de 1914-1918. Tel est le nœud vers lequel, déjà, s'orientent les fils.

Il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'anticipation, et de se représenter, par exemple, comment M. Jules Romains abordera la partie centrale de son épopée. Car c'est bien d'une épopée qu'il s'agit; une épopée unanimiste, faite au ton d'une époque où, bon gré mal gré, l'individu doit céder devant le groupe. Quand je disais au début de cette note que M. Jules Romains s'était proposé un grand dessein, on voit que je n'exagérais pas. Quelle ambition pourrait être plus grande, en effet, que celle qui consiste à rendre éternellement vivante par le moyen du roman, mieux adapté à cette tâche que l'Histoire, cette page horrible et grandiose des annales humaines, que nous venons de vivre? Notre époque aurait alors trouvé tout ensemble son Hérodote et son Michelet. Mais c'est justement pour cela que nous sommes déçus.

M. Jules Romains est trop intelligent; il a trop bien su ce qu'il faisait. Il a trop voulu ce qu'il faisait. Et sans doute on ne réalise d'œuvre solide que les yeux bien ouverts. Mais il faut être éclairé par autre chose que par des préjugés étroits de partisan. Or, de ces préjugés, l'œuvre de M. Jules Romains en est pleine. *Les Hommes de bonne volonté* sont un livre édifiant, dans le plus mauvais sens du terme. Ceux de mes lecteurs qui se trouveront avoir lu les quatre volumes vont

nationale. La Commission préparatoire adoptait le point de vue de nos délégués. Mais dans ces conditions, les travaux de la Commission spéciale ne faisaient-ils pas double emploi avec ceux de la Commission préparatoire ? Et même, son adoption timide du principe de la publicité de la fabrication d'État ne les contredisait-elle pas ?

Pour éviter tout conflit de compétences, la Commission spéciale s'abstint de présenter un projet *définitif*, et l'Assemblée de la S.d.N., réunie en septembre 1929, ne put qu'enregistrer cette carence. Et le projet de convention élaboré par la Commission préparatoire du Désarmement ne prévoiera (art. 10) qu'une limitation budgétaire des dépenses de fabrication.

VI. — *La fabrication des armes à la Conférence du Désarmement (février-juillet 1932). — La thèse de la double réglementation, celle de la fabrication privée et celle de la fabrication d'État, l'emporte.*

L'année 1932 s'ouvre, lourde d'espoirs — de scepticisme aussi. Une soixantaine d'États, la quasi-totalité des pays du monde, sont représentés à la grande conférence du Désarmement enfin réunie. Que va-t-il sortir du choc des intérêts, et des égoïsmes nationaux ?

Du 2 au 24 février, les dix-sept premières séances sont réservées à une discussion générale ; chaque gouvernement définit publiquement sa position. La thèse la plus avancée en ce qui concerne la fabrication des armes, munitions et matériels de guerre, a pour porte-parole la délégation espagnole, appuyée par les délégations norvégienne et suisse : la première propose le contrôle international et national de la fabrication privée et d'État, qui

serait soumise au régime de la licence et de la publicité ; la seconde se borne à demander le contrôle, « aussi strict et aussi efficace que possible », de ces deux fabrications, sans préciser son caractère national ou international ; la troisième propose « l'adoption d'accords (terme assez vague) s'étendant aussi bien au commerce qu'à la fabrication privée et d'État ». Une formule plus vague encore est mise en avant par les Tchécoslovaques : contrôle de la fabrication et du trafic des armes plus complet et plus efficace ; mais cette formule, de même que celle, analogue, des Suisses, laisse la porte ouverte aux mesures les plus radicales.

Le représentant de l'Allemagne a demandé de son côté que la fabrication ait lieu exclusivement dans certaines usines, privées ou d'État, qui devront être portées à la connaissance publique, et que la production ne dépasse pas les quantités autorisées pour chaque État, y compris celles qui sont nécessaires à l'exportation destinée aux États non-fabricants ; cette demande implique un système de contrôle et de licences.

La Conférence du Désarmement a travaillé avec une sage lenteur ; aussi ne trouve-t-elle pas le temps d'aborder la question de la fabrication des armes. Cependant une proposition tendant à l'*internationalisation complète de toutes les fabriques d'armes, munitions,* etc., est mise en avant par les délégations turque et persane ; la proposition est renvoyée à la Commission générale de la Conférence, qui n'a pas le loisir de l'examiner. Enfin la question de la fabrication viendra indirectement en discussion à une des Commissions de la Conférence, la Commission des dépenses de défense nationale. Voici comment :

Celle-ci est occupée à discuter le point de savoir si les subventions, prêts et participations de l'État aux industries privées devront faire l'objet d'une limitation. Le

délégué français souligne toute l'importance de la question au point de vue de la publicité et de la limitation des dépenses d'armements, car les personnes morales publiques (États, « pays » — au sens allemand du mot *Länder* — départements, communes) participent indirectement à ces opérations, par la souscription de capitaux, l'obtention d'actions d'apport, l'achat d'actions, etc., mais une telle participation ne figure ni au budget ni dans les comptes. Le délégué des Soviets à la Commission se lève et dit toute sa satisfaction d'entendre le représentant de la France faire un pas de plus dans la voie de la limitation du potentiel de guerre, mais — *in cauda venenum* — il ajoute qu'une limitation aux subventions resterait inopérante, sauf en U. R. S. S., les gouvernements « capitalistes » pouvant utiliser pour des fins militaires les entreprises privées.

Le 22 juillet 1932, la Conférence adopte une résolution générale, enregistrant d'abord les résultats — fort maigres — obtenus à la suite de la première « phase » de ses travaux, et traçant un programme de travail pour la seconde « phase ». Au point 3 de ce programme, nous lisons ceci :

> Le Bureau [de la Conférence] créera un comité spécial pour faire des propositions à la Conférence, dès la reprise de ses travaux, en ce qui concerne la *réglementation* à appliquer au commerce et à la *fabrication privée et d'État des armes et des matériels de guerre.*

Les pays non-fabricants ont donc obtenu gain de cause : la fabrication d'*État* sera également réglementée. Mais le succès n'a pas été obtenu sans peine : le projet de résolution présenté à la séance précédente par M. Benes, délégué tchécoslovaque, rapporteur de la Conférence, ne contenait pas les mots « et d'État » ; ces mots ont été ajoutés au cours de la discussion.

Remarquons, pour finir, la substitution au terme « con-

trôle » du terme moins rigide de « réglementation », qui avait été employé à l'origine.

VII. — *Travaux du Comité pour la réglementation du commerce et de la fabrication privée et d'État des armes et matériels de guerre (4-19 octobre 1932). — Les « propositions radicales » : suppression de la fabrication privée ou internationalisation de toute la fabrication.*

Le 22 septembre, le Bureau de la Conférence du Désarmement institue un Comité au nom prolongé, que nous venons de reproduire. Pour exposer la marche de ses travaux (4-19 octobre), ce Comité a déposé un « rapport préliminaire » fort intéressant, dû au délégué polonais (1).

Nous y lisons que « plusieurs délégations étaient d'avis qu'il fallait prévoir *des mesures radicales* (2) pour la fabrication et aussi pour le commerce des armes », la Convention de 1925 pour le commerce des armes et le projet de Convention de la Commission spéciale pour la fabrication des armes, de 1929, « ne correspondant plus aux besoins actuels » et « ne tenant pas encore compte de l'évolution qui s'est effectuée depuis 1929 dans les faits et dans les idées (3) ». On maintiendrait « en principe » les stipulations de ces textes, mais « *ces propositions radicales* devraient compléter » les stipulations en question. — D'autres délégations « n'étaient pas disposées à accepter les *propositions radicales* qui furent présentées, mais elles ne s'opposèrent pas à ce que la discussion en soit reprise

(1) Voici la cote de ce document de la S.d.N. N° *officiel* : **Conf. D. 145** [Conf. D. Bureau 35]. Il est daté de Genève, le 12 novembre 1932.

(2) Ces italiques, ainsi que les suivantes, sont de nous.

(3) *Rapport*, p. 1.

en temps utile (1) ». Devant ces divergences d'opinion, le Comité n'a donc pu présenter d'emblée des propositions concrètes, et n'a procédé qu'à un échange de vues.

Venons au contenu même du rapport. Première et fort importante question : faut-il lier le contrôle de la fabrication à celui du commerce? Oui, disent les États non-producteurs, autrement l'inégalité de fait avec les États producteurs subsisterait. La raison alléguée est toujours la même : on connaîtrait les importations d'armes faites par les États non-producteurs, on ne connaîtrait pas la fabrication des États producteurs. La question n'a pas été résolue.

Même désaccord sur l'égalité de traitement des fabrications privées et des fabrications d'État. Aucune décision n'est intervenue.

Sur la proposition de la délégation danoise, un questionnaire a été élaboré et envoyé aux gouvernements ; ce questionnaire se réfère aux questions suivantes : législation relative à la fabrication des armes, importance des exportations par rapport au marché intérieur, indication des fabriques, privées et d'État, d'armes et de matériels. Des questions spéciales relatives à l'industrie privée n'ont pas été englobées dans le questionnaire : les voici : « *a*) quel est le montant des capitaux privés investis dans les entreprises exploitées, subventionnées, concessionnées par l'État, et quels en sont les dividendes annuels? *b*) existe-t-il des arrangements commerciaux (cartels, etc.) concernant *les prix, la répartition de la production ou des bénéfices, etc., entre lesdites entreprises ou entre l'une d'entre elles et des établissements du même genre à l'étranger?* dans l'affirmative, quelle est la teneur de ces arrangements (2)? *c*) quel est le nombre des personnes employées dans chaque établissement? »

(1) *Rapport*, p. 1.
(2) *Id.*, p. 3.

« *Plusieurs délégations ont été d'avis que la meilleure solution au sujet des fabrications privées d'armes consisterait à les supprimer en raison des fâcheux effets qu'elles produisent* (1). » L'étude de cette question a été ajournée.

Quelques délégations ont proposé l'*internationalisation de toutes les fabriques d'armes* : ainsi disparaîtrait l'inégalité entre États non-producteurs et États producteurs. L'étude de cette question a été également ajournée.

Plusieurs membres du Comité ont estimé insuffisante la stipulation portant que les licences de fabrication seraient délivrées par l'État du lieu de fabrication, et ont proposé que ces licences fussent délivrées par un organisme *international*, la Commission permanente du Désarmement.

Certaines délégations ont suggéré que « *des mesures soient prises pour empêcher que des fabricants d'armes puissent influencer des journaux et revêtir un mandat électif* (2) ». Quelques membres ont demandé l'*interdiction expresse* de la fabrication d'armes prohibées et de la construction des navires de guerre ou des canons dont le tonnage ou le calibre dépasserait celui qu'autoriserait la future Convention du Désarmement. — D'autres se sont déclarés en faveur de la publicité des fabrications d'État aussi bien que des fabrications privées ; cette publicité ne devrait en tout cas porter que sur la valeur des fabrications. Mais plusieurs membres ont estimé que la publicité ne constituait pas un contrôle suffisant.

Enfin le *contrôle international* a trouvé un certain nombre de partisans ; il a été suggéré que « la future Commission permanente du Désarmement aurait connaissance des commandes d'armes et des dépenses y afférentes, et qu'elle pourrait contrôler les fabrications sur pièce et au

(1) *Rapport*, p. 3.
(2) *Id.*, ibid.

besoin sur place (1) ». On a même demandé que ce contrôle fût assuré par les organisations ouvrières dont les membres travaillent à la production des armes. D'autres voudraient le voir porter sur la fabrication d'État comme sur la fabrication privée.

VIII. — *Le Plan français de sécurité et de désarmement (14 novembre 1932). — Contrôle international et organisation internationale de la fabrication.*

Le dernier projet en date relatif au désarmement — depuis février 1932, nous avons déjà eu un plan français et deux plans américains — a été déposé à Genève par M. Herriot, le 14 novembre dernier. On sait que les traits essentiels de ce projet consistent à *unifier* les systèmes militaires des différents États de l'Europe continentale, et à prévoir des « contingents d'action commune », première réalisation de l'armée internationale. Or, au chapitre III, § III, de ce plan, est également prévue une *unification des matériels de guerre*, tant ceux des armées nationales de défense que ceux des contingents d'action commune, *leur fabrication étant contrôlée et organisée internationalement.*

On peut mesurer la distance parcourue depuis un an. Pendant une décade, la S. d. N. a piétiné sur place ; puis, en dix fois moins de temps, elle a marché à une allure dix fois plus rapide.

Les travaux du Bureau de la Conférence sont à la veille d'être repris. Il ne fait aucun doute que la question de la fabrication des armes sera de nouveau discutée avec âpreté. Nous y reviendrons en temps opportun.

18 janvier 1933.

André-D. Tolédano.

(1) *Rapport*, pp. 4 et 5.

Les forces de paix en Allemagne

Il semblera impertinent de parler du mouvement pacifiste allemand à l'heure où Hitler a pris le pouvoir. Sans méconnaître le danger de son nationalisme exaspéré, nous croyons pourtant utile de signaler les mouvements opposés qui luttent contre l'esprit de guerre. Voici donc quelques renseignements sur les principales organisations qui, catholiques ou non, travaillent pour la paix.

I. — Organisations non catholiques

La ligue allemande pour la paix (*Deutsche Friedensgesellschaft*), qui est rattachée à la ligue internationale des adversaires du service militaire. Elle exige de ses membres le refus formel du service militaire. Elle comprend actuellement 600 groupes locaux et cercles de lecture. Le bureau central se trouve à Berlin W. 57, Bülowstr. 105.

Comme cette ligue paraissait trop radicale à beaucoup de pacifistes allemands, il s'est fondé récemment une autre association sous le nom d'*Association générale allemande pour la paix* (*Allgemeiner Deutscher Friedensbund*). Elle n'impose pas à ses membres le refus du service militaire, mais se contente d'une volonté ferme en faveur de la paix, dont la réalisation est laissée au gré de chacun.

Est également pacifiste la *Ligue allemande des Droits de l'homme* (*Deutsche Liga für Menschenrechte*), qui correspond à la ligue des Droits de l'homme présidée par Victor Basch. Elle travaille très fermement contre l'industrie internationale des armements.

Parmi les jeunes, l'activité principale appartient à la *Ligue mondiale pour la jeunesse* (*Weltjugendliga*), organisation internationale dont le siège se trouve à Berlin. Elle rejette également la guerre sous toutes ses formes et exige absolument le refus du service militaire.

Le plus radical de tous est le *Groupe des pacifistes révolutionnaires* (*Gruppe Revolutionärer Pazifisten*), qui ajoute aux exigences des organisations ci-dessus la propagande pour la révolution sociale.

Pour les étudiants des Universités, il y a l'*Association allemande des étudiants pacifistes* (*Deutscher Pazifisticher Studentenbund*), qui pour le moment n'a que très peu d'adhérents.

II. — Organisations catholiques

Il faut signaler avant tout la *Ligue des catholiques allemands pour la paix* (*Friedensbund Deutscher Katholiken*), qui fait souscrire à ses membres, entre autres, l'engagement suivant : « ... 3° Nous admettons en plein accord avec la théologie catholique l'idée d'une guerre juste. Mais, à l'heure actuelle, la possibilité d'un débat pacifique et, d'autre part, la puissance destructrice de la guerre ont fait de tels progrès qu'il est impossible de considérer comme moralement permis de déchaîner une telle guerre. Même la guerre défensive contre une agression belliqueuse n'est justifiée qu'au cas où tout autre moyen de défense fait défaut et où la résistance armée n'accroît pas le mal. Nous repoussons également le service militaire obligatoire pour tout le monde, puisque, loin d'augmenter la sécurité, il ne fait que faciliter la naissance de la guerre et est inconciliable avec l'idée du désarmement. »

Cette ligue compte plusieurs milliers de membres individuels et de nombreuses associations qui lui sont rattachées. Son organe est le *Combattant de la paix* (*Friedenskämpfer*), qui paraît tous les mois à Francfort.

Il y a également, du côté catholique, des milieux de jeunesse nombreux réunis en ligues, qui défendent des posi-

tions pacifistes encore plus radicales. De très nombreux prêtres et quelques évêques en font partie.

Dans un discours devenu célèbre et prononcé au début de la Conférence du désarmement l'année dernière, le cardinal Faulhaber a vivement recommandé la Ligue des catholiques allemands pour la paix.

Le Père Strattmann, dominicain, a lui-même obtenu de ses supérieurs de se consacrer en toute liberté au travail pour la paix, et il s'occupe presque exclusivement, par la parole et par la plume, de ce mouvement pacifiste. Il doit publier prochainement un nouvel ouvrage : *Le clergé et le mouvement pour la paix.*

*
* *

Voici, d'autre part, quelques renseignements complémentaires extraits du *Bulletin catholique international* de janvier 1933, d'après le rapport de M. Paulus Lenz, secrétaire de la Ligue des catholiques allemands pour la paix, rapport présenté le 11 septembre 1932 à la Conférence démocratique de Welwyn-Londres.

La Ligue internationale des Femmes, branche allemande, arrive à grouper environ 80.000 signatures individuelles sur sa pétition pour le désarmement.

La Ligue des catholiques allemands pour la paix publia une déclaration en faveur du désarmement qui réclame enfin un commencement visible et un contrôle général et sévère. Elle reçut d'abord la signature de tous les évêques allemands, puis l'approbation de 96.000 voix individuelles, auxquelles vinrent s'ajouter les signatures d'un grand nombre d'associations avec un total d'environ 2 millions et demi de membres.

LES LETTRES

M. DE GANDILLAC. *John Millington Synge et le Théâtre de l'Abbaye.*

Un exemple de collaboration intellectuelle anglo-irlandaise.

MARC SCHERER. *Romans.*

— Où M. Thérive joue aux petites gens.
— Sport d'endurance : M. Guy Mazeline.

J. MADAULE. « *Les hommes de bonne volonté* ».

... ou la candeur magnifique de Jules Romains.

LES PHILALÈTHES. *Le penseur du cartel.*

H. GOUHIER. *Théâtre.*

Secrets.

JOHN MILLINGTON SYNGE
et le Théâtre de l'Abbaye

Quand les traités de paix reconnurent en 1919 l'indépendance de la Pologne et celle de la Bohême, il n'est pas douteux que aux yeux de beaucoup de personnes, le droit de ces vieilles nations à reprendre place dans la communauté européenne se fondait pour une grande part sur la survivance de leur langue nationale, sur la renommée universelle de leurs écrivains ou de leurs savants.

L'Irlande n'a pas eu, comme les peuples slaves, la chance de conserver à travers les persécutions cette indépendance du langage qui est une arme si précieuse pour la sauvegarde des âmes. Et ce n'est pas un des moindres paradoxes de l'histoire contemporaine que de voir ce petit pays qui combat jusqu'à la témérité pour faire disparaître à jamais la moindre apparence de suzeraineté britannique, alors que les plus célèbres de ses écrivains prennent rang dans la littérature anglaise, et que sa langue originale, promue par la Constitution aux honneurs officiels, ne sert plus d'une manière courante qu'à certains paysans de la côte occidentale.

Certes l'Irlande peut se rappeler avec orgueil les temps glorieux où elle fut au sens propre du terme l'*institutrice* de l'Occident. Personne ne doute que ses moines, dépositaires uniques du double héritage des Celtes et des

Romains, n'aient réellement sauvé l'Europe de la barbarie lorsqu'ils fournirent aux princes carolingiens les éléments d'une première Renaissance. Ces titres de noblesse intellectuelle appartiennent à l'histoire. Mais les invasions danoises, puis l'oppression anglaise, ont ruiné peu à peu l'Ile des Saints et des Docteurs. Arrêtée dans son développement, elle a dû recevoir du dehors, et le plus souvent par l'entremise ennemie, sa part du progrès occidental. Après la rupture de la Réforme, le *papisme* devint en pays britannique un stigmate d'infériorité : les Irlandais furent traités en parias et peu à peu exclus de toute culture universitaire.

Il leur restait pourtant le secret d'une vengeance indirecte. On sait qu'une foule de colons étrangers, touchés par une sorte de grâce propre à l'atmosphère du Gaël, se transforment en peu de générations au point de renier leur pays d'origine et de devenir à leur tour de fervents patriotes irlandais. Cette *hibernisation* (1) permit aux écrivains de l'*Ascendency*, que leurs origines protestantes destinaient tout naturellement aux études supérieures, d'insuffler à la prose et à la poésie anglaise un accent original, une verve incomparable, un amour passionné de la nature, une sorte d'humour tragique qui sont proprement irlandais.

Il arriva même aux meilleurs Anglo-Irlandais de se pencher avec amour sur les malheurs d'Érin en ces temps d'oppression où la fidélité religieuse faisait perdre le bénéfice de la plus élémentaire pitié. On n'a pas oublié les pages vengeresses où Swift, par exemple, rappelle à ses lecteurs anglais qu'au lieu de les laisser mourir de faim il serait plus avantageux pour les intérêts de la couronne britannique de hacher les petits pauvres d'Irlande et d'en

(1) On se rappelle l'adage fameux : *Hibernis ipsis Hibernores.*

faire des salaisons. Lorsqu'ils ne se mêlent pas directement de politique, il est du moins de tradition chez ces fondés de pouvoir du génie gaëlique non seulement de manifester dans leurs œuvres une tournure d'esprit que leurs confrères saxons qualifient de « celtique », mais de faire preuve en maintes circonstances d'une sorte d'irrespect systématique à l'égard des institutions anglaises qui est peu commun chez les citoyens britanniques.

On oublie parfois que Sterne, que Burke, que Sheridan sont d'origine irlandaise. Mais les provocations du malheureux Oscar Wilde, les attitudes d'un Moore, d'un Shaw, d'un Joyce, s'expliqueraient mal si l'on ignorait que ces écrivains dont la hardiesse touche parfois au scandale sont des fils plus ou moins dénaturés de la vieille Irlande. Assurément ce serait un paradoxe de mauvais goût que de désigner l'auteur de *Sainte Jeanne* ou celui d'*Ulysses* comme les porte-paroles authentiques du pays le plus chrétien d'Europe. Mais le critique a le droit de déceler en eux, sous le badigeonnage d'un scepticisme trop souvent venu de chez nous, une marque d'origine qui ne se manifeste pas seulement par une aversion déclarée à l'égard des manières anglaises de sentir et de penser.

On aurait tort d'ailleurs d'exagérer ces oppositions. *Trinity College*, qui fut si longtemps la seule Université d'Irlande, vit à peu près des mêmes traditions qu'Oxford ou que Cambridge. Chaque fois que nous avons rencontré, à Paris ou dans leur pays d'origine, des Irlandais qui s'intéressent à l'art et à la littérature, nous avons cru remarquer qu'ils lisent de préférence les grands journaux de Londres, qu'ils se meuvent dans les éléments de la culture anglaise avec la même familiarité que les plus purs Oxoniens. Il est vrai que très souvent les choses françaises ou allemandes ne leur sont guère plus étrangères et qu'ils doivent à leur tempérament ethnique de s'y sentir

plus à l'aise que les Anglais. Il arrive même que les moins nationalistes assignent comme rôle providentiel à leur patrie d'être le trait-d'union permanent entre le *British Commonwealth* et le reste du monde civilisé.

Assurément un tel rôle paraît insuffisant aux dirigeants de l'Université nationale créée par l'État libre à Dublin, à Cork et à Galway, et l'on comprend sans peine que les maîtres très estimés de l'*University College* s'efforcent depuis dix ans de ressusciter une tradition intellectuelle purement irlandaise. Pour cela leur principale ressource est de se mettre à l'école des paysans de l'Ouest, les seuls qui aient échappé à la pénétration anglaise. On sait qu'il y a cent ans les Grecs prirent appui sur les parlers démotiques pour reconstituer une langue littéraire qui semblait presque aussi morte que le latin. Encouragée par cet exemple, l'Irlande espère qu'un jour prochain sa langue nationale sera d'usage courant. Peut-être alors l'Europe devra-t-elle compter de nouveau avec une littérature gaëlique, qu'on tâche en ce moment de favoriser par tous les moyens.

***

En attendant ce jour, le mieux qu'on puisse espérer est l' « hibernisation » progressive de la littérature anglo-irlandaise. L'un des essais les plus intéressants qu'on ait tentés jusqu'à présent dans cette direction est sans doute la brillante carrière de l'*Abbey Theatre*, dont le bruit n'a pas seulement dépassé largement les côtes de l'Ile verte, mais même les vastes frontières du monde qui parle anglais. Or, cette réussite, qui est une œuvre collective, n'aurait sans doute pas eu un tel retentissement sans la collaboration de John Millington Synge, c'est-à-dire précisément d'un écrivain anglo-irlandais de culture européenne, mais

qui a su retrouver dans les archipels de l'Ouest le sens de la terre natale et une importante partie de l'âme du Gaël primitif.

Il n'est guère douteux que, malgré la prédominance historique de l'épopée sur le drame, les Celtes ne soient particulièrement doués pour le théâtre. Quelques-uns des grands dramaturges qu'on qualifie d'Anglais et beaucoup de grands acteurs qui ont enchanté l'Angleterre sont en fait d'origine gaëlique. Mais l'idée d'un théâtre proprement irlandais, agitée dès le milieu du siècle dernier, n'est devenue une réalité vivante qu'aux environs de 1900, grâce aux efforts combinés de George Moore, de Lady Gregory et de E. B. Yeats. Soutenu par la Ligue Gaëlique, Yeats était alors le chef incontesté de l'école irlandaise, bien que son mysticisme le rattachât plutôt au symbolisme français qu'à la spiritualité irlandaise et que sa *Comtesse Cathleen*, qui fut jouée en 1899, fût plutôt sœur des personnages nuageux de Maeterlinck que des héroïnes passionnées de l'épopée gaëlique.

Aussi bien l'entreprise n'eut d'abord qu'un demi-succès, et il fallut, pour lui donner une vie nouvelle, l'intervention des frères Fay. Les Fay n'étaient pas seulement des hommes de grande culture et des techniciens du théâtre qui connaissaient à fond les principes d'Antoine, mais des amateurs éclairés de folklore irlandais. Avant de présenter à un public d'élite des pièces modernes, ils avaient parcouru les campagnes du Meath et joué des farces anciennes devant les auditoires populaires.

L'exemple de l'école dramatique norvégienne libérant son pays de la sujétion danoise les avait beaucoup frappés. A l'imitation d'Ibsen et de Björnson, ils voulurent appuyer sur un théâtre national le grand mouvement de la Ligue gaëlique. Après quelques essais à Londres, ils fondent en 1903 la Société du Théâtre National Irlandais

être sans doute bien étonnés de mon affirmation. Ils n'auront pas de peine à me rappeler tel ou tel passage qui relèvent tout simplement de la pornographie. Sans doute, et je ne conseille pas aux mères de famille de faire lire à leurs enfants ce livre édifiant; mais il faut s'entendre. J'appelle livre édifiant de la pire espèce un livre dans lequel l'humanité apparaît, comme sur les images d'Épinal, divisée en deux parties : l'une, où sont les amis de l'auteur, qui ne contient que des gens vertueux; l'autre, où sont ses ennemis, qui est le cloaque de tous les vices et de tous les crimes. Il y a un peu et beaucoup de cela dans le livre de M. Jules Romains, mais habilement dissimulé sous l'apparente objectivité du ton. « Les Hommes de bonne volonté », dans la mesure où nous pouvons déjà les distinguer, sont tous des hommes de gauche : à leur tête Jaurès; derrière lui des syndicalistes révolutionnaires : Clanricard, Sampeyre et leurs amis; un peu plus loin, sur la limite des deux mondes, Gurau (sa vertu semble bien ébranlée par les assauts des pétroliers); enfin, dans les *turnes* de l'École Normale Supérieure Jerphanion et Jallez, entre lesquels Louis Farigoule semble avoir partagé son âme. Ajoutez quelques braves ouvriers bien « représentatifs », puis le neveu d'un de ceux-ci, le jeune Wazemmes qui, comme Gurau et avec moins de scrupules, s'apprête à trahir. Sur l'autre bord, les *de* Saint-Papoul, qui croient mériter un brevet de républicanisme parce qu'ils font donner des leçons à leur fils par un normalien, représentent d'une façon plutôt terne le Faubourg Saint-Germain; puis, c'est le groupe des pétroliers où sévissent la peur, la concussion et l'adultère mondain; plus bas enfin, beaucoup plus bas, le relieur Quinette, criminel retors que ses accointances avec la police permettent néanmoins de ranger parmi les soutiens de la société bourgeoise. Je laisse de côté les comparses, fort nombreux et d'intérêt inégal. Comme le Paris ouvrier des quartiers de l'Est s'oppose au Paris bourgeois des quartiers de l'Ouest, ainsi les deux mondes s'affrontent, se mêlent, échangent même quelques éléments, mais sans jamais se confondre. Un marxiste orthodoxe pourrait ici

trouver son compte. Et voilà ce qui me gêne, car de telles simplifications comportent bien des naïvetés et bien des erreurs. Or l'ambition de M. Jules Romains lui interdisait précisément de les commettre. Pour réussir une œuvre comme la sienne, il fallait être capable de tout comprendre, non du dehors, et à l'aide de renseignements puisés aux meilleures sources, mais du dedans et par une intime sympathie. Il n'y fallait pas seulement de l'intelligence.

De ces incompréhensions, je ne citerai qu'un exemple. Toutes les fois que M. Jules Romains a l'occasion de parler du catholicisme, il le fait avec une ignorance qui stupéfie chez un homme si érudit. Mais entendez bien, d'abord, où se situe cette ignorance : je ne serais pas autrement étonné de lire, dans un des nombreux volumes qui nous sont promis, telle description d'une cérémonie religieuse où les liturgistes ne trouveront peut-être aucune erreur à relever (1). Mais si M. Jules Romains entreprend de nous décrire l'état d'âme de quelques assistants... Je sais bien que c'est ici le secret du Roi; mais M. Jules Romains ne le pense pas et ne peut donc invoquer cette excuse. Quoi qu'il en soit de ces éventualités qui, peut-être, ne se produiront pas, M. Jules Romains nous fait assister quelque part à une méditation de Pierre Jallez, normalien plein d'avenir, et en qui il n'est pas trop difficile de reconnaître l'auteur. C'est, dans toute l'acception du terme, un « bon jeune homme ». Il a abandonné le catholicisme à la suite d'une épouvantable crise de scrupules dont il a été délivré par la lecture de Lucrèce et celle de... *La Vie de Jésus*. Ne vous hâtez pas de sourire. Écoutez plutôt : « Le bienfait, le baume, la délivrance sortant de ce livre, cette impression de mois de mai, de rayonnement de blé vert; ce tranquille chant résurrectionnel; les vraies cloches de Pâques, le livre bleu-ciel douceâtre [c'est l'Évangile authentique] définitivement exorcisé. L'Evangile redevenu quelque chose d'évangélique. Ceux qui n'ont pas

(1) Il y a des chances pour que ce soit un mariage mondain ou une messe élégante.

connu pareille délivrance ignorent la plus grande fête concevable de l'âme. » (*Eros de Paris*, p. 61.) Et j'en passe de presque aussi bonnes...

Mais alors, me direz-vous, pourquoi donner à Jules Romains tellement d'importance? Eh bien! tout d'abord parce que je crois qu'il est un homme de bonne volonté, et que nous ne devons pas répondre à l'incompréhension par l'incompréhension. Il y a dans son dessein une grandeur et dans ses idées une générosité qui nous touchent. Chesterton affirme que le monde est plein de vérités chrétiennes devenues folles; on en rencontre certainement beaucoup dans le livre de M. Jules Romains, et nous devons les y reconnaître. Je n'ignore pas non plus que certaines scènes sont intentionnellement et comme studieusement immorales; ceci est, à coup sûr, bien plus grave que tout le reste. Mais on commettrait sans doute un jugement téméraire en affirmant que M. Jules Romains les a écrites de mauvaise foi, et non parce qu'il pense que toutes les vérités sont bonnes à dire. Nous ne pouvons exiger de lui la délicatesse d'un chrétien. Seulement, au simple point de vue de l'art, tout cela fait de son livre, qui n'est pas achevé, il s'en faut, un livre d'ores et déjà manqué. Encore n'ai-je presque rien dit de cette absence de mystère, d'arrière-plan, de troisième dimension; ni de cette lumière trop crue et trop précise, lumière de laboratoire, mais non de plein air, qui baigne tous les personnages comme les organes reluisants d'une machine bien agencée...

Tout de même, *Les Hommes de bonne volonté* sont un livre important. Récemment on se plaignait que Paris n'eût encore jamais tenté aucun romancier contemporain. Voici que cette lacune est comblée. S'il y a une figure que M. Jules Romains sache rendre vivante, c'est celle de la grande ville. Peut-être faut-il moins en remercier le romancier que le poëte de *la Vie unanime*, mais peu importe! Ceux d'entre nous qui n'ont pas connu le Paris de 1908, il leur sera désormais aussi présent qu'aux lecteurs de Balzac le Paris de la Restauration. Mais ce qui fait l'importance du livre de M. Jules Romains, c'est plus encore ce qu'on n'y trouve pas que ce qu'on y

trouve. Ce monde sans Dieu, où des « Hommes de bonne volonté » s'efforcent en vain de conjurer une catastrophe dont nous connaissons tragiquement toute l'horreur; ou bien ils rêvent de je ne sais quel ordre nouveau, de je ne sais quel royaume messianique de la justice et de la paix; ce monde sans Dieu, c'est celui même où nous vivons et qui tremble aujourd'hui sur ses bases. Il faut avoir le courage de le regarder en face. M. Jules Romains nous y aidera. Hommes de bonne volonté, si vous voulez rendre Dieu à la Cité terrestre, sachez d'abord de quoi elle est faite, et qu'on y trouve infiniment plus de vulgarité que de méchanceté, plus de sottise que de malice et plus d'ignorance que de mauvais vouloir. Peut-être fallait-il toute l'astuce d'un Jules Romains pour aboutir à des constatations aussi humbles. Mais ce qui plaît surtout en lui, voyez-vous, c'est une robuste simplicité, une cordiale simplicité, que toutes les ruses du métier ne parviennent jamais à dissimuler. Allez, il n'est pas si méchant qu'il voudrait quelquefois en avoir l'air, et le plus naïf des *talas* lui saura gré de cette candeur magnifique.

JACQUES MADAULE.

*
* *

Le penseur du cartel

D'où vient la renommée d'Alain? De ce qu'on ne le lit pas. Du titre aussi qu'il a choisi pour ses réflexions chroniques. « *Propos d'Alain* », cela vous a un air grave à la fois et un peu mystérieux; on songe inconsciemment à quelque chose comme les « Pensées » de Pascal. Enfin de ce qu'il est un penseur — disons mieux : *le* penseur radical-socialiste. Ce mot, joint à cette épithète, vous a un air curieux, piquant, inat-

tendu. Cela frappe. On s'habitue à citer les « Propos d'Alain », à parler, étourdiment, de sa « philosophie ».

Mais si, parcourant la *Nouvelle Revue Française*, on lit, par désœuvrement, quelques-uns de ces propos, on croit avoir la berlue.

C'est ce qui vient de m'arriver, à ma stupéfaction,

car sur le nom de ce fameux auteur
J'avais dans ses écrits conçu plus de grandeur.

Deux pages de variations — de fantaisie un peu lourde — sur la fête de Noël :

« Noël, c'est le printemps de l'esprit... En juin, nos joies [ô harmonie!] flamberont... Ce qui commence est plus beau... *Qu'on le dise comme on voudra,* c'est la naissance qu'il faut maintenant célébrer. »

Parbleu, mais ce truisme est paré d'une langue détestable!

« J'ai ri quelquefois de ceux qui disent que les religions furent une longue tromperie. »

Voilà un bon sentiment. Ne vous y fiez pas... Un détour, assez connu, nous ramène à une saine libre pensée.

« *Je n'y vois pas plus d'erreur* que dans ces mouvements que nous allons maintenant remarquer, de pousses vertes, de bourgeons, de fleurs. »

Aimable conception, un peu fatiguée, d'une religion universelle de la nature...

Il insiste :

« La prière est vraie comme une sève. » (!?..)

Après cet aphorisme, comme on est préparé à entendre notre philosophe affirmer que « le creux de chaque fête est préparé pour des pensées justes et fortes »!

Maintenant (on s'y attendait), il se met à gloser sur les animaux de la crèche. Il faut citer ce paragraphe plein d'étonnantes confusions et tout orné de fleurs de papier :

« Pourquoi l'enfant-Dieu dans une étable, entre le bœuf et l'âne? Je l'expliquais déjà, je l'expliquais sans le savoir assez, quand je reconnaissais en la Noël l'immémoriale religion paysanne, qui force nos pensées selon l'ordre des travaux. La religion de la vache est bien ancienne. Et pourquoi pas aussi de l'épervier, du serpent, du

chien, du loup? Les Égyptiens ont dessiné l'homme à tête de loup. Ces signes sauvages sont comme des lettres oubliées. Mais la plus récente image éclaire les autres, il fallait l'enfant. Cette théologie sans parole dit bien plus que la Bible. »

Charmant!... Cette exégèse vaut celle de M. Couchoud. A notre étonnement, et recueillant tant de vieilleries, Alain ne parle pas du solstice et de la religion du soleil et du *Sol invinctus*... Cette pensée « juste et forte » lui a-t-elle échappé?

Non, peut-être (un homme si instruit!...); c'est qu'il avait hâte de courir à une autre « pensée » : un développement sur l'enfant qui, « comme les travaux s'étendent en avant sur une terre neuve..., a mission de tout *recommencer à neuf* »!

Ce papier d'Alain sur Noël et sur le bœuf semble destiné pour une « variété », « fantaisie », « billet » ou « film », dans un journal radical-socialiste.

Seulement c'est un billet raté. Encore que M. Alain soit, au fond, de la même famille spirituelle, il ne vaut pas M. Clément Vautel : car le style de M. Vautel est meilleur et sa philosophie n'est pas moins bonne.

LES PHILALÈTHES

THÉATRE

En accueillant *Le Secret*, la Comédie-Française remplit sa mission ; son rôle n'est pas de « lancer » les jeunes auteurs, mais d'assurer aux classiques une survie plus théâtrale que celle des bibliothèques et de reconnaître à chaque époque les œuvres qui comptent par leur valeur ou leur influence. L'entrée du *Secret* chez Molière est la conclusion naturelle d'une expérience bien conduite. Les représentations de 1913, à la veille de la guerre, et celles de 1919, au lendemain de la tragédie, constituaient une rude épreuve : la vérité de ces trois actes avait « tenu ». La reprise de 1927 montrait qu'elle « tenait » encore après dix ans de vertige mondial. Le succès qui l'accompagne à la Comédie invite à chercher pourquoi, malgré les artifices du théâtre, ce n'est pas une fausse vérité.

Une jeune veuve, Henriette, aime Denis Le Guenn, et réciproquement. L'amie intime d'Henriette, Gabrielle Jeannelot, accepte l'indispensable mission d'exprimer tout haut ce que l'un et l'autre devinent. C'est donc un milieu très correct où les demandes en mariage se font selon les règles, par l'intermédiaire d'un messager. Mais Denis Le Guenn est un timide, ou plutôt son âme est si délicate qu'un bonheur trop lumineux l'éblouit ; il ne peut croire à une félicité si parfaite, et, stupide comme une éclaboussure, une mauvaise pensée jette une tache sur son amour : la vie d'Henriette est-elle vraiment à la hauteur de sa réputation ? L'hypothèse le torture par son contenu et encore bien davantage par le seul fait qu'elle ait effleuré son esprit ; c'est un jaloux honteux de sa jalousie, qui se sent moralement diminué par un involon-

taire mouvement de méfiance. Il n'y a donc pas soupçon à l'égard d'Henriette, mais réflexe de peur devant une destinée trop belle. C'est pourquoi la parole de Gabrielle le rassure si vite et c'est avec un ardent besoin d'expier qu'il se précipite à la rencontre d'Henriette.

Malheureusement Gabrielle a menti avec une amitié consommée. Il y a dans la vie d'Henriette une aventure dont le héros était un métèque jouant les Don Juan de casinos, Charlie Ponta Tulli. Simple accident, qui n'a laissé dans le cœur de la jeune veuve qu'un grand dégoût. Prenant Denis pour un jaloux, ce qui n'est pas tout à fait exact, Gabrielle conseille à Henriette de tout avouer loyalement, seul moyen de libérer son avenir d'une grave menace. Mais Denis arrive en se frappant la poitrine, tenant à révéler son indignité à celle qu'il a offensée en pensée ; il rejette si loin de lui ce honteux point d'interrogation qu'Henriette ne le détrompe pas. D'ailleurs que craindrait-elle? Gabrielle, seule, connait son secret.

Second acte : chez une tante de Gabrielle un peu toquée. Le jeune ménage Le Guenn était installé lorsqu'arrive un nouvel invité, Charlie Ponta Tulli. Denis se prend pour lui d'une amitié touchante. Déjà bouleversée par cette présence, Henriette est exaspérée par le rôle stupide que le hasard fait jouer à son mari. Les nerfs cèdent les premiers, puis la tête. Sous prétexte d'arranger les choses, Gabrielle intervient auprès de Ponta Tulli et de Le Guenn ; elle multiplie des mensonges à travers lesquels pointent des demi-vérités. Ce qui était étonnement devient inquiétude, puis soupçon. Enfin la vérité saute comme une machine infernale : Le Guenn reçoit en plein visage le secret d'Henriette. Mais, en même temps, un autre secret surgit, et brusquement la pièce change de centre.

Ponta Tulli avait jadis promis le mariage à Henriette et celle-ci le traita durement lorsqu'elle se sentit victime du plus banal stratagème : or il apparait que jamais Ponta

Tulli n'avait voulu renier sa parole, que son amour était sérieux et que toute l'histoire de sa trahison fut inventée par Gabrielle. C'est elle aussi qui suggéra à la vieille tante l'idée d'inviter Ponta Tulli en même temps que le ménage Le Guenn. Ce sont ses fictions transparentes qui ont précipité la crise... Tandis que, dans la coulisse, un pugilat met aux prises Denis et Charlie, il ne reste plus à Gabrielle qu'à se confesser dans les bras de son mari.

Constant Jeannelot est un artiste modeste dont les œuvres valent sans doute plus qu'il ne le veut croire. Mais c'est un honnête homme accompli, poussant la probité du cœur jusqu'à la volonté de fuir les illusions flatteuses ; à ses yeux, la sincérité est de rigueur, même en art, même en amour. Son ménage repose sur une confiance totale, et les années passent, lumineuses... Et tout cela n'était pourtant qu'une façade. Gabrielle n'est pas celle qu'il aimait. Un étrange tourment persécute cette malheureuse : elle ne peut voir heureux ceux qu'elle aime si leur bonheur ne vient pas d'elle ; elle leur donne une « tendresse empoisonnée », et cède à une fascination du mal qui lui fait horreur. Depuis les fiançailles d'Henriette, elle n'a cessé de faire glisser les événements vers un dénouement tragique, quitte à essayer de les rattraper. A l'instant où toute sa vie change de sens, Constant est assez généreux pour comprendre qu'il s'agit précisément de comprendre ; on n'a pas à pardonner une difformité morale plus qu'une difformité physique ; il faut s'efforcer de soigner, de soulager, de guérir peut-être... Comme la grandeur d'âme est contagieuse, Denis fera l'effort d'oublier.

Gabrielle est la mère des « vilaines femmes » de M. Stève Passeur, mais ces dernières trouvent dans leur lucidité une paix que l'héroïne de M. Bernstein n'a jamais connue. Les « vilaines femmes » du jeune dramaturge s'acceptent telles qu'elles sont : Gabrielle a peur de son image. Dans un article très fouillé du *Temps* (9 janvier 1933), M. Pierre Brisson écrit : « Une question se pose :

l'actrice doit-elle pendant la première partie de l'aventure masquer aux yeux du public le vrai caractère de l'héroïne? » Oui, sans doute, mais à condition que le masque soit bien un masque. « La comédie des bons sentiments est indispensable, mais il faut précisément que ce soit une *comédie*, c'est-à-dire un mensonge, ou mieux un demi-mensonge. » La complexité du personnage vient de ce qu'il est *simultanément* mauvais et bon, monstrueux et affectueux ; la méchanceté doit percer sous la générosité. Or nous ne croyons pas à ce caractère équivoque de Gabrielle. Un mot profond de François Mauriac éclaire la nature de cette complexité ; une faute grave pèse sur un homme estimé ; on crie à l'hypocrisie ; « je me disais, écrit alors le romancier, qu'il était, en réalité, tel que nous l'avions vu : bon, miséricordieux, désintéressé ; seulement, il avait été capable *aussi* d'une action mauvaise... » Lorsque Gabrielle est tendre, empressée, épouse et amie dévouée, elle ne joue aucune comédie ; mais elle est *aussi* celle que possède une frénésie malfaisante.

Dédoublement et non cohérence complexe, voisinage de deux êtres contraires et non mélange de deux natures hostiles, tel est le secret de Gabrielle. Aussi, jusqu'à la fin du second acte, le spectateur ne doit-il pas deviner le monstre ; tout au plus sera-t-il troublé par un mot, un geste ou un regard qui, au moment même, passeraient pour maladresse et impatience. Par exemple, que Denis ait fait figure de jaloux, que Gabrielle estime indispensable un traitement vigoureux par la franchise, quoi de plus naturel? Il faut que, plus tard, comme Constant, Denis et Henriette, le spectateur fasse un retour sur le passé. A cette condition seulement, la pièce se développe dans le sens de la plus haute intensité dramatique.

Et aussi de la plus haute intensité spirituelle. Qu'est-elle donc, cette pièce, sinon la substitution du vrai secret humain au banal secret de théâtre? Le secret d'Henriette n'est qu'un pauvre petit souvenir caché, un épisode d'un passé mort, un instant desséché qui ne compromet pas

l'avenir. Que Denis le connaisse ou l'ignore, Henriette est la même femme. Le secret de Gabrielle est le mystère vivant de la créature sous son masque ; aucune intimité ne l'a jamais livré. La douleur de Constant est un deuil ; ce qui était n'est plus ; il s'agit de refaire un foyer, une vie, un monde peut-être.

Deux grands mystères animent cette œuvre, le mystère de la dualité humaine et celui de la communication des personnes ; d'autres diraient : celui du péché et celui de la communion des âmes. Ce n'est pas sans intention que nous avons cité le nom de François Mauriac. M. Henry Bernstein a si bien vu la portée du *Secret* qu'il a voulu saisir un reflet d'un troisième mystère, celui de la rédemption. Son dernier acte traduit un ardent désir de faire rayonner la bonté, un effort pour atteindre, au-delà de l'indulgence, l'intelligence qui comprend la misère de l'homme et accepte de vivre contre elle.

On reproche à M. Henry Bernstein une Gabrielle trop lucide et trop douée pour l'analyse ; mais une âme intérieurement divisée comme celle-là est naturellement portée à se disséquer ; ce qu'elle explique si bien à son mari, c'est un monologue intérieur souvent repris. L'erreur du dernier acte tient plutôt à la difficulté de faire apparaître les bons sentiments. L'auteur a conçu son triomphe de la bonté à travers une série d'entretiens où, à tour de rôle, chacun reçoit son viatique. N'aurait-il pas été encombré par ses personnages? En vérité, il n'y a plus, à ce moment, que Constant et Gabrielle qui comptent.

Mlle Madeleine Renaud présente une Henriette simple, discrète, vouée aux sentiments profonds ; la moindre équivoque lui donne le vertige et elle apparaît au second acte ce qu'elle devait être après le premier : un tempérament trop équilibré pour résister au climat orageux. M. Pierre Bertin joue le rôle très difficile de Le Guenn ; l'auteur a, je crois, trop accentué la timidité du personnage au premier acte, alors qu'une certaine complexion délicate suffisait à expliquer son trouble ; Pierre Bertin

a fait ressortir en Denis l'homme d'esprit, qui se libère du ridicule par la conscience même qu'il en a ; au second acte, il a, comme Mlle Renaud, nettement dessiné le caractère normal de son personnage, nullement fait pour les intrigues et les histoires de roman. M. Francen s'efface d'abord, comme il convient au personnage de Constant, et assure ainsi sa véritable entrée en scène à la fin du second acte ; il supporte le poids du dernier avec une aisance qui cache une force. Je me console difficilement de n'avoir pas vu jadis Mme Simone dans le rôle de Gabrielle.

« Ce *Secret* prophétique et prolifique », écrit un spirituel critique dramatique. Au même moment, *Une vilaine femme* de M. Stève Passeur (1) appelle la comparaison, et M. Gaston Baty prolonge nos réflexions dans le même sens en jouant au Théâtre Montparnasse *Comme tu me veux* de Pirandello, puis *A l'ombre du mal* de H.-R. Lenormand : *Comme tu me veux* ou le secret de la communication des personnes, *A l'ombre du mal* ou le secret du péché.

En donnant les trois actes de Pirandello, Gaston Baty a montré qu'il n'avait aucun parti-pris contre les qualités littéraires du texte. La pièce n'exigeait aucune de ces merveilles d'ingéniosité qui transforment *Têtes de rechange* en féerie (2) ; elle ne demandait qu'un homme de goût : un poète de la lumière l'accompagnait.

La danseuse Elma est-elle Mme Pieri, disparue depuis la guerre, enlevée par les Autrichiens ? Son mari dit oui, mais il a tout intérêt à le croire pour conserver une fortune dont la famille de sa femme doit hériter. Un grand artiste allemand dit non ; il essaie même de le prouver en retrouvant dans un asile d'aliénés la véritable Mme Pieri ; mais, lui aussi, a tout intérêt à cette thèse, car il aime la

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle* du 25 janvier.

(2) *Têtes de rechanges*, de J. Pellerin accompagne sur l'affiche *A l'ombre du mal*.

danseuse. Quant à l'inconnue trop reconnue, elle regarde, se prête à toutes les expériences destinées à vérifier son identité et n'intervient qu'au moment où une certitude approche, pour la dissiper. Mari, amant, amis, parents fouillent son passé pour la retrouver, éclairent le présent à la lumière du passé pour la saisir. Est-ce elle qu'ils cherchent ou des traces d'elle-même? Ils veulent savoir qui elle est sans savoir ce qu'elle est, confondant la personnalité avec un acte d'état-civil.

Le drame commence à Berlin dans un milieu plus que suspect; il se poursuit en Italie, sous un ciel radieux propice à toutes les illusions; il ne se dénoue nulle part. L'inconnue est entrée à fond dans le jeu, le poussant jusqu'à ses extrêmes limites, sans voir jamais jaillir l'acceptation vraiment humaine qui serait inspirée par un amour désintéressé : sois ce que tu es et non ce que nous voulons que tu sois. Elle sera donc... *comme tu me veux*. Elle s'en va, laissant à chacun non sa vérité, mais son doute.

Le seul tort de cette pièce est de n'être pas la première œuvre de Pirandello. Ses qualités mêmes évoquent un « à la manière de Pirandello ». Il reste qu'elle fut une des plus intéressantes créations de la saison (1).

Le « soleil de Satan » n'est nulle part plus ardent qu'en Afrique; sur ce thème, M. H.-R. Lenormand a écrit deux de ses meilleurs drames, *Le Simoun* et *A l'ombre du mal*. « Ce pays efface tout. Afrique : ça veut dire la Noire, l'Obscurcissante. » L'administrateur Préfailles s'est amusé jadis à persécuter un pauvre compatriote perdu dans la brousse. Pourquoi? Farce abominable? Plaisanterie féroce? Oui, mais aussi le génie de ces « terres chaudes », pour reprendre le premier titre d'*A l'ombre du mal*. « Cette coulée de jours vides, nécessairement pareils, embrasés d'une même flamme... Voilà ce qui nous perd... Au milieu de ce désert, un vent de rage nous tord brusquement... Faire souffrir. Il faut faire souffrir! On ne raisonne plus,

(1) Traduction de M. Benjamin Crémieux.

on ne pense plus... L'obscurité de la trop grande lumière vous en empêche. »

Mais l'Afrique ne crée pas cette volupté du mal ; sa lumière brûle les masques et, face à l'homme vrai, le poète déchiffre le secret de toute misère. Qu'une seule injustice entre dans le monde, et c'en est fait pour toujours de la pureté des âmes. L'agent lâchement persécuté est devenu résident : désormais les seules délices de son existence furent de châtier ceux qui ne le méritaient pas. Et, à leur tour, ces injustices-là ont certainement ouvert des cœurs à la jouissance du désordre ou ont simplement tari en eux les sources de la croyance au bien. Il suffit d'un seul geste, et jusqu'à la fin des siècles ce sera le massacre des innocents.

La jeune Mme Le Cormier croit encore à la puissance de l'amour, à la justification « humanitaire » de la colonisation, aux devoirs de charité et de science qui s'imposent aux civilisés. C'est pourtant elle qui paiera de sa vie la dernière injustice du résident.

La Compagnie de Gaston Baty avait déjà joué *A l'ombre du mal* en 1926. Le texte de la reprise n'est plus tout à fait celui qui est imprimé du t. IV du *Théâtre complet* d'H.-R. Lenormand (Crès, 1925). Le nouveau dénouement est très supérieur. Dans la version publiée, l'administrateur et le résident étaient condamnés à prononcer quelques paroles banales en apprenant la mort de la jeune femme ; aujourd'hui, les deux hommes quittent la maison dès qu'ils soupçonnent un crime et se précipitent à la recherche de Mme Le Cormier ; alors se glisse sur la scène un féticheur noir qui dépose le cadavre, et le rideau tombe tandis qu'il célèbre les génies vengeurs de la forêt. Interprétation excellente... et colorée ; détachons simplement le nom d'Habib Benglia, véritable magicien.

HENRI GOUHIER.

NOVITIATUS ANGELICUS
ROMA

TABLE

Questions religieuses

CHRISTIANUS.... L'argent 6
E.-B. ALLO, O.P. Insuffisance de l'Idéal grec . . 9

NOTES ET RÉFLEXIONS

Une Histoire de l'Anglicanisme, par H.-M. F. 25
La véritable question romaine, par HENRI DUPEYROUX 30

DOCUMENTS

La Déclaration du Comité archiépiscopal de l'Action catholique, à la lumière des encycliques pontificales, par M.-V. BERNADOT, O.P. 35
A travers les revues : Objection de conscience. 50

Questions politiques et sociales

CIVIS..... L'autre guerre 54
MARQUÈS-RIVIÈRE. Le problème japonais . . . 57

NOTES ET RÉFLEXIONS

Chronique politique et sociale : Hitler et la France, par JEAN LAPIERRE 84
Le Centre catholique et le chancelier Hitler, par A.-H.-D. SAVANTIER 87
Les élections en Irlande, par V.-M. POLLET, O.P. 93

DOCUMENTS

La fabrication des armes, par A.-D. TOLÉDANO. 100
Les forces de paix en Allemagne 120

Les Lettres

MAURICE DE GANDILLAC. John Millington Synge et le Théâtre de l'Abbaye. 124

NOTES ET RÉFLEXIONS

Romans, par MARC SCHERER 148
« *Les hommes de bonne volonté* », par JACQUES MADAULE 156
Le penseur du cartel, par LES PHILALÈTHES . 164
Théâtre, par HENRI GOUHIER 167

Le Gérant : B. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).